
L'abat-soif idéal

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 15 DECEMBRE 1966

PRIX 10C

DEC-17-L-769-20 PROVINCIAL LIBRARY, BROADWAY AVE. WINNIPEG 1, MAN.

PROVINCIAL LIBRARY

M. J. Choiselat et Fils
Achetez vos fenêtres d'aluminium directement du manufacturier
702, rue Garfield, Winnipeg
Bureau — 775-0525
Manufacture — 775-4487

Les Feux-Follets seront à Winnipeg les 12, 13 et 14 janvier prochains

FESTIVAL DU CANADA présentera les Feux-Follets à Winnipeg les 12, 13 et 14 janvier 1967, lors de la première tournée nationale de cette compagnie de Montréal. La troupe jouera au théâtre Playhouse, leur spectacle étant commandité par la Corporation Manitobaine du Centenaire et la compagnie de la Baie d'Hudson.

La troupe des Feux-Follets possède un répertoire de danses et de musique qui fait découvrir aux spectateurs tout ce que le peuple canadien a produit depuis son existence: danses apportées en Nouvelle-Ecosse par les colons écossais; folklore canadien-français, représenté par des danses et des chansons que les colons établis sur les bords du Saint-Laurent ont transformées avec les années; danses des Indiens de la côte ouest, des Esquimaux et des colons partis à la conquête des grandes plaines de l'Ouest, voilà ce que le spectacle vous réserve.

Les Feux-Follets groupèrent d'abord des jeunes, désireux de consacrer leurs loisirs à la danse et qui se concentrèrent d'abord dans la recherche et l'étude du folklore canadien, puis dans l'interprétation de danses authentiquement canadiennes. Avant 1964, année où la compagnie accéda au stade professionnel, les amateurs de folklore de tous les niveaux sociaux du Québec étaient attirés par les Feux-Follets. En moins de dix ans, les Feux-Follets ont monté un répertoire impressionnant à même les danses des indigènes et les danses traditionnelles des nouveaux Canadiens.

Cette troupe professionnelle compte soixante-cinq danseurs, chanteurs et musiciens qui occupent aujourd'hui le premier rang parmi les interprètes des traditions folkloriques du Canada.

Au cours des deux dernières années, les Feux-Follets ont pris la première place en tant que groupe folklorique, recueillant les plus grands éloges partout où ils ont dansé. Au Festival des Arts du Commonwealth, qui s'est déroulé à Londres en 1965, leur passage de deux semaines fut considéré comme l'un des grands événements du festival. Dernièrement, ils ont fait sensation aux Etats-Unis durant leur tournée et par leur participation à l'émission d'Ed Sullivan. Ils se produisaient aux Nations unies à New York, samedi dernier, au cours des célébrations marquant le 18e anniversaire de la proclamation des Droits de l'Homme.

De l'Atlantique au Pacifique, Michel Cartier, directeur artistique et fondateur des Feux-Follets, a recueilli une abondance de pièces folkloriques canadiennes qu'il a transformées en un spectacle à la fois brillant, amusant et émouvant. Walter Terry, du New York Herald Tribune, a écrit:

"Les cris des cérémonies indiennes, les cris perçants des filles et beaucoup d'autres sons: joyeux, cocasses ou nostalgiques, se mariaient bien avec les gestes justes de la danse. C'était hier après-midi, lorsque les Feux-Follets, ensemble de danse national du Canada, apporta son panorama du folklore canadien au Hunter College Assembly Hall. Spectacle merveilleusement varié, brillant et coloré."

Voici quelques autres témoignages:

"Un spectacle professionnel dans le meilleur sens du mot. C'est ainsi que je voudrais caractériser la soirée que nous avons passée hier en compagnie des Feux-Follets" — Le Nouvelliste, Trois-Rivières.

Bravo! Bravo!! Bravo!!! pour "Les Feux-Follets" — Victor Vicq, Le Droit, Ottawa.

"Leur évolution scénique fort habile et leurs ravissants costumes" — The Sun, Londres.

"Ce spectacle, qui a tout le feu roulant de ceux de Moiseyev, est un divertissement qu'il ne faut pas manquer" — Daily News, Washington, D.C.

La venue des Feux-Follets n'est qu'une des nombreuses attractions de premier ordre qui font partie du "Festival du Canada en tournée", programme des arts d'interprétation de la Commission du Centenaire. Le transport des troupes en tournée est payé par le Festival du Canada en tournée et, dans plusieurs cas, le Festival du Canada accorde une aide financière pour monter un spectacle. D'un océan à l'autre, les Canadiens pourront voir, à des prix très raisonnables, les spectacles du Festival du Canada en tournée, grâce à un programme fédéral-provincial d'assistance à l'achat des billets. Tout en participant au Festival du Canada en tournée, les Feux-Follets paraîtront au Pavillon canadien de l'Expo 67 à Montréal, dont ils seront l'une des principales attractions.



Une scène du brillant programme de folklore canadien présenté par les Feux-Follets. L'essence du spectacle prodigieux "Mosaïque Canadienne" consiste en un panorama de deux heures de chants et de danses, allant des "jigs" et "reels highlanders" de la Nouvelle-Ecosse, passant par une chorégraphie de la chasse aux morses, jusqu'à une série de danses cérémoniales d'Indiens des Plaines et de l'ouest, rappelant les chansons et danses de l'Acadie, les "belles du Klondyke" au temps de la ruée vers l'or, et soulignant la culture ethnique apportée d'Europe par les pionniers.

FESTIVAL DU CANADA, le programme 1967 des arts d'interprétation de la Commission du Centenaire, présentera les Feux-Follets à Winnipeg les 12, 13 et 14 janvier lors de la première tournée nationale de cette compagnie. La troupe jouera au théâtre Playhouse, et les billets sont en vente à Celebrity Box Office, téléphone: 775-2485. Le spectacle est commandité par la Corporation Manitobaine du Centenaire et la compagnie de la Baie d'Hudson.

Le diocèse de Québec administré par une commission de cinq laïcs

QUEBEC — A la suite d'une décision de Son Em. le cardinal Maurice Roy, l'archidiocèse de Québec vient de mettre sur pied une "Commission laïque d'administration du diocèse de Québec".

Selon un porte-parole officiel, la création de cet organisme constitue une "étape majeure" dans l'intégration des laïcs à l'administration de l'archidiocèse. Déjà, la veille du jour de son départ pour Rome, où il devait présider à la première réunion du comité provisoire pour l'organisation du comité de l'apostolat des laïcs et du comité pour la promotion de l'entraide internationale, le cardinal Roy avait déclaré à des journalistes montréalais qu'à la suite des recommandations du Concile, l'Eglise devait laisser aux laïcs non seulement l'administration des fabriques paroissiales, mais également celle des diocèses. "Il est tout à fait normal, avait-il dit, que les laïcs prennent en main toutes ces questions administratives".

Faire appel à des experts

Une autre intention du cardinal par la création de cette commission serait de faire appel à des experts spécialisés dans les champs d'activité qui ne relèvent pas du personnel permanent de l'administration diocésaine.

C'est ainsi que, conformément à son mandat, les travaux de la Commission porteront sur la structure et sur les méthodes administratives de l'archidiocèse, plutôt que sur sa politique et sur son orientation générale.

Une commission consultative

Aux termes de sa constitution, cette Commission a pour fonction principale de considérer tous les problèmes qui lui sont soumis par l'archevêque, en ce qui concerne le financement et le développement matériel de l'archidiocèse.

C'est ainsi qu'agissant comme organisme de consultation, la Commission n'entend nullement lier par ses recommandations, l'autorité diocésaine, ni empiéter sur les champs de responsabilités.

La Commission sera tenue de faire une étude approfondie sur tout le secteur de l'organisation et du mode de fonctionnement des organismes de l'archidiocèse, à l'effet de recommander à leur égard les changements les plus propres à assurer l'efficacité et l'amélioration des services, de même que les conditions les plus économiques de financement.

Entre autres, l'étude faite par la commission portera sur l'efficacité de la politique et des méthodes administratives concernant l'acquisition et l'entretien des immeubles et des terrains dont l'archidiocèse est propriétaire et qu'il détient en fiducie.

Des ateliers de travail

Par ailleurs, cette commission qui a déjà tenu plusieurs réunions avant que son existence ne soit révélée officiellement pourra constituer (tenant compte de son budget) des ateliers de travail avec des spécialistes pour des questions plus particulières.

De son côté, l'évêque du diocèse peut inviter, pour participer aux travaux de la Commission, à titre de consultants, le Procureur diocésain, un représentant du Chapitre et un représentant du Conseil diocésain de pastorale.

Cinq membres

Les cinq membres de la commission, nommés pour deux ans et rééligibles, et qui seront remplacés par rotation, sont MM. Paul-H. Plamondon, président et aussi président de l'Action Sociale Catholique; Alfred Rouleau, vice-président et président de l'Assurance-Vie Desjardins; Cyrille Bélanger, secrétaire, comptable agréé, gérant-adoint de la Cité de Québec; Jacques de la Chevrotière, directeur général des "Services de Santé du Québec"; François Turgeon, président de la compagnie L.-P. Turgeon Ltée.

CAMPAGNE D'INFORMATION

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, conjointement avec les Commissaires d'écoles de langue française, organisera, immédiatement après les Fêtes, une CAMPAGNE D'INFORMATION à travers la province, au sujet du "BILL 16".

Cette campagne d'information sera faite sous forme d'articles dans "La Liberté et le Patriote", de programmes à la radio, et aussi par des assemblées et des réunions d'information populaire dans les différentes régions.

Les dates et heures de ces programmes vous seront communiquées par l'entremise de votre journal et du poste CKSB.

Docteur F. P. DOYLE, président de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française.
Maurice GAUTHIER, président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

Les Prairies: enquête sur la hausse des prix

Les provinces des Prairies se sont unies pour créer une commission royale dans le but de faire une enquête approfondie sur les causes de la hausse du coût de la vie.

M. Sterling Lyon, procureur général du Manitoba, a déclaré que les pouvoirs de la commission étaient assez étendus pour permettre l'étude de "tous les aspects concernant quelque achat que ce soit de la part de tout individu habitant les Prairies".

Les dirigeants des groupes de consommateurs formés en vue de protester contre les hausses de prix à Calgary et à Régina ont déclaré être d'accord en principe, mais ils auraient préféré la formation d'une commission qui enquête dans tout le pays.

Très peu de Canadiens français parmi les fonctionnaires grassement payés

OTTAWA — De quelque 1,200 fonctionnaires supérieurs de l'administration fédérale dont le traitement annuel s'établit à $17,000 et plus, seulement 135 sont Canadiens français, révèle une réponse écrite qui a été déposée à la Chambre des communes.

Une enquête, faite auprès de 61 ministères, compagnies de la couronne et agences fédérales, révèle encore que 1,193 fonctionnaires supérieurs de l'administration fédérale dont le traitement annuel s'établit à $17,000 ou plus sont bilingues à des degrés divers. Parmi ceux-ci plusieurs n'ont une connaissance de l'autre langue que pour pouvoir la lire.

Dans ce document, le gouvernement ne révèle pas le nombre de fonctionnaires supérieurs qui ne connaissent pas l'anglais. L'enquête a été menée pour répondre à une question inscrite au feuilleton des communes le 1er mars dernier par M. Réal Caouette, chef du Ralliement créditiste.

L'enquête révèle que dans trois ministères et 14 agences fédérales, il n'y a aucun fonctionnaire supérieur dont la langue maternelle soit le français. Ces ministères sont ceux du commerce, du travail et des pêcheries. Parmi les agences fédérales qui tombent dans cette catégorie on relève le Conseil national de recherche, la Galerie nationale, la Commission canadienne de l'énergie atomique, la Corporation du crédit agricole, la Commission maritime, les Archives nationales et le Service du surintendant des assurances.

Les ministères de l'agriculture et de la défense ainsi que 12 sociétés de la couronne et agences fédérales disposent chacun des services d'un seul fonctionnaire canadien-français dont le salaire s'établit à plus de $17,000 par an.

Parmi ces agences figurent la Commission de la capitale nationale, le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, l'Office de la statistique, la Gendarmerie royale, l'Office national du film, la Corporation pour la disposition des biens de la couronne et la Canadian Arsenals Ltd.

Les ministères et sociétés de la couronne qui disposent des services du plus grand nombre de Canadiens français à l'échelon supérieur de l'administration sont le ministère des affaires extérieures qui en compte 16, le ministère des affaires des anciens combattants qui en compte 12, le ministère de la défense qui en compte 11 et la société Radio-Canada qui en compte 10. Au total, 993 fonctionnaires supérieurs dont la langue maternelle est l'anglais pouvaient à des degrés divers recourir au français comme langue de communication.

L'enquête faite pour répondre à la question de Monsieur Caouette n'a pas porté sur le personnel d'Air Canada et du Canadien National parce que les employés de ces deux sociétés de la couronne ne sont pas considérés comme des fonctionnaires.

OTTAWA — M. John R. Nicholson, qui répond au Parlement fédéral de l'activité de la Société centrale d'hypothèques et de logement, a annoncé l'approbation d'une subvention de $1,500 accordée à la Fédération des maires et des municipalités pour le publication d'un manuel de langue française traitant des programmes provinciaux et municipaux de travaux à frais partagés.

Le livre a été publié en anglais l'an dernier. La subvention servira à payer le coût de la traduction et de l'impression d'une édition française de cet ouvrage.

On y trouvera des renseignements sur les subventions et les prêts offerts par le gouvernement fédéral pour exécuter des programmes de rénovation urbaine, d'aménagement de logements sociaux et de traitement des eaux-vannes.

Deux nouvelles écoles bilingues à Toronto

TORONTO-HAMILTON — La Commission scolaire séparée métropolitaine de Toronto vient d'approuver la construction de deux écoles bilingues à Toronto, au coût de $1 million.

C'est ce que vient de nous faire savoir M. Charles Arsenault, de Toronto, commissaire aux Ecoles séparées.

L'une sera construite sur la rue Gainsborough pour desservir les écoliers franco-ontariens du sud-est de la ville, et ouvrira ses portes en septembre 1967.

La seconde s'élèvera dans l'ouest de la ville, quartier Weston. La Commission scolaire a approuvé l'achat d'un terrain au coût de $200,000 à cet effet, et l'école sera prête pour septembre 1968.

Les deux écoles primaires auront 12 classes chacune avec gymnase, bibliothèque et jardin d'enfants, selon les plans du gouvernement, et recevront respectivement 350 élèves.

Selon M. Arsenault, plusieurs élèves qui fréquentent les écoles bilingues Sacré-Coeur et Ste-Madeleine doivent parcourir de 7 à 10 milles pour se rendre à l'école, et plusieurs autres fréquentent les écoles anglaises en raison des longues distances à parcourir.

Ces nouvelles écoles contribueront donc à décongestionner l'école Sacré-Coeur, qui compte présentement 750 élèves et l'école Ste-Madeleine, qui compte 400 élèves.

Le général Allard a visité la France

PARIS — Le chef d'état-major des Forces canadiennes, le général Jean-Victor Allard, qui est pour la première fois un Canadien français, est arrivé en France le 4 décembre dernier.

Il a eu des entretiens avec le chef d'état-major des armées françaises, le général Charles Ailleret, et les chefs d'état-major des trois armes: terre, mer et air, ainsi qu'avec le représentant du ministre des Armées pour l'armement, le général Fourquet.

Dans la région parisienne, l'hôte canadien assistait à une présentation de matériel au camp Satory et a visité notamment le centre nucléaire de Saclay et le poste souterrain de commandement de Taverny qui commande la défense aérienne française et la mise en oeuvre de la force de dissuasion, puis il s'est rendu à la base aérienne de Mérignac près de Bordeaux où se trouvent les bombardiers Mirage, porteurs de la bombe "A", ainsi qu'à l'école des troupes aéroportées de Pau, dans les Pyrénées.

Le général Allard a achevé sa tournée en France par une visite de la base navale de Brest, en Bretagne.

La politique française envers les Etats-Unis ne serait pas dictée par un sentiment inamical

PARIS — M. Hervé Alphand, secrétaire général du Quai d'Orsay, qui fut pendant neuf ans ambassadeur de France à Washington, vient d'examiner les trois principaux points de divergence entre la France et les Etats-Unis: la position de la France sur le problème monétaire international et ses achats d'or, la guerre du Vietnam, le retrait de la France de l'OTAN. "Aucun de ces actes décidés par le gouvernement français, a dit M. Alphand, n'a été dicté par un sentiment inamical à l'égard des Etats-Unis, comme trop souvent certains commentateurs ont tendance à l'écrire."

1) La position de la France sur le problème des paiements internationaux:

"Bien à tort, a dit M. Alphand, les Etats-Unis ont cru y voir une attaque contre le dollar et, comme chacun des habitants de ce pays en possède plus ou moins dans son portefeuille, il s'est senti visé personnellement".

Mais, souligne l'ambassadeur, les pratiques actuelles de l'étalon de change or risquaient de provoquer une inflation dangereuse. En outre, si la France et d'autres pays n'avaient pas transformé en or une partie de leur encaisse en devises, le volume des dollars circulant dans le monde aurait augmenté de façon illimitée. "Les sorties d'or ne sont pas la cause de la maladie mais son symptôme", a poursuivi M. Alphand. Au contraire, le système monétaire rattaché à l'or que recommande la France aurait pour but d'empêcher les crises économiques sans imposer une récession ou une inflation. Déjà beaucoup, aux Etats-Unis et ailleurs, commencent à comprendre qu'en ce domaine notre attitude, loin d'être hostile, est animée par le souci de résoudre un problème qui n'est pas politique mais technique, qui n'est pas franco-américain, mais mondial".

2) Le Vietnam:

"Les vues de Paris et de Washington s'opposent diamétralement" dit M. Hervé Alphand qui rappelle le rejet par les Etats-Unis des démarches répétées faites par la France dans le passé en faveur d'un retour aux accords de Genève de 1954. Il rappelle aussi le discours de Pnom-Penh où le général de Gaulle a suggéré que les Etats-Unis prennent l'engagement de rapatrier leurs forces "dans un délail convenable et déterminé".

Or, les Américains, poursuit l'ambassadeur, "s'ils en viennent à reconnaître que la solution des accords de Genève est désirable, n'acceptent pas les modalités pratiques que nous suggérons et qui, croyons-nous, ne porteraient aucune atteinte ni au prestige, ni aux intérêts, ni aux traditions des Etats-Unis, bien au contraire."

3) L'O.T.A.N.:

M. Hervé Alphand souligne que les circonstances ont changé depuis la création de l'OTAN il y a 16 ans: "La présence parmi nous de M. Kossyguine, dit-il, est l'occasion d'affirmer qu'à la tension de ces dernières années a fait place un esprit de coopération qui n'est dirigé contre personne et contribue grandement à asseoir sur des bases solides la paix et le progrès en Europe."

Après avoir évoqué les conséquences possibles de la guerre du Vietnam et souligné que la France ne veut pas être entraînée automatiquement dans une guerre qu'elle aurait condamnée dès l'origine, M. Alphand a déclaré en conclusion: "Je crois que les remous qu'avait provoqués notre décision commencent à s'apaiser et que les conditions nouvelles de la coopération de nos forces ainsi que l'établissement de plans stratégiques en cas de guerre menée en commun, pourront recevoir une solution correspondant à la fois à l'intérêt de tous et aux changements de circonstances que chacun perçoit dès maintenant".

Une "libéralisation" des lois sur le contrôle des naissances?

OTTAWA — Le comité des Communes sur la santé a recommandé que l'on rende légale la dissémination des connaissances et de la documentation concernant le contrôle des naissances et le planning familial. Le rapport, déposé par le député libéral Harry Harley, recommande également que la distribution des contraceptifs soit légalisée.

Le comité a consacré plusieurs séances à l'étude de quatre bills privés et il a pris connaissance de mémoires soumis par les Eglises et d'autres organismes. Le rapport mentionne qu'un seul des mémoires demandait le maintien de l'interdiction qui prévaut en ces matières à l'heure actuelle.

Le rapport souligne qu'il est maintenant facile de procéder à une planification familiale intelligente, mais que les lois canadiennes rendent cette planification impossible, présentement.

Le comité estime que la planification familiale relève de décisions personnelles des couples mariés et que l'Etat ne devrait pas intervenir pour influencer de telles décisions.

Le rapport fait état des "vues progressistes" de la Conférence catholique canadienne et de d'autres groupes religieux.

La publicité concernant les contraceptifs devrait être soumise au contrôle de la loi sur les aliments et les drogues, suggère le comité d'étude.

Présentement, le code criminel juge comme une offense le fait de vendre ou d'annoncer des mesures de contrôle des naissances, médicaments ou articles visant à prévenir la conception ou causer l'avortement.

Le guide du Centenaire pour les enseignants canadiens rendu public

Le Guide du Centenaire à l'intention des enseignants canadiens vient d'être publié par la Commission du centenaire. Les premiers exemplaires doivent prendre le chemin de Fredericton où ils seront répartis par la suite aux quatre coins du Nouveau-Brunswick.

Le Guide est l'un des projets les plus importants réalisés jusqu'à date par la Commission du centenaire.

En définitive, ce projet est un cadre d'activités proposé aux autorités de toutes les provinces dans le domaine de l'éducation, pour tous les étudiants canadiens. Le Guide prévoit tout un ensemble de festivités auxquelles participera toute la gent étudiante du pays.

Le Guide a été préparé avec un respect intégral de l'autonomie des provinces en matière d'éducation, puisque toutes les provinces ont été consultées au préalable et que chacune d'entre elles a donné son assentiment et sa collaboration au projet.

Aussi, le secrétaire de la province de Québec, M. Yves Gabias, et le Service du centenaire de la Confédération du Québec ainsi que le ministère de l'Education du Québec et son titulaire, M. Jean-Jacques Bertrand, ont collaboré étroitement à la préparation du Guide.

Pour l'Ontario, la collaboration fut apportée par le ministre du Tourisme et de l'Information, M. James A. C. Auld, ainsi que par le ministre ontarien de l'Education, M. William G. Davis.

Au Manitoba, la Corporation Manitobaine du Centenaire par M. Pat Mooney a préparé un supplément dans les deux langues anglaise et française, et la lettre d'introduction de l'hon. premier ministre Duff Roblin est également bilingue.

Dans l'ensemble, les ministères de l'Education de toutes les provinces ont été unanimes dans leur volonté de créer ce document de base pour apporter un peu d'unité dans la participation étudiante aux festivités du Centenaire de la Confédération canadienne.

Dans son message aux enseignants, le commissaire général de la Commission du centenaire, M. John Fisher, déclare:

"La collaboration des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux de même que de l'industrie privée, a permis de construire, à l'occasion du Centenaire, de nombreux centres culturels et récréatifs, des bibliothèques et d'autres édifices publics. Mais il faut plus que du béton et de l'acier pour fêter un anniversaire. L'âme du peuple canadien doit vibrer. L'année du Centenaire doit être une occasion d'évoquer le passé mais aussi et mieux encore de susciter une prise de conscience qui préparera les cent prochaines années."

Plus loin, dans l'avant-propos du Guide, nous pouvons lire: "Ce guide a pour but de faciliter la réalisation de projets et d'initiatives au cours de l'année 1967. Nous espérons que les suggestions qu'il contient seront utiles tant aux professeurs qu'aux étudiants et assurera leur participation aux fêtes du Centenaire."

C'est afin de réaliser ce but que le Guide a été tiré en autant d'exemplaires qu'il y a de professeurs au pays, soit environ 250,000.

Le Guide n'est pas un cadre d'activités rigide mais plutôt un ensemble de suggestions rédigées en vue d'inspirer les enseignants de toutes les écoles, collèges et universités du pays. Il respecte l'autonomie dans le domaine de l'éducation et est rédigé de façon à ce que chacun puisse en faire une adaptation très originale.

Londres reçoit carte blanche pour négocier son adhésion à la CEE

LONDRES — La Grande-Bretagne a reçu carte blanche de ses six partenaires de l'Association européenne de libre-échange (AELE) pour engager de nouvelles négociations en vue d'entrer dans le Marché commun. Mais les difficultés essentielles subsistent sur les plans économique et politique.

Sur le plan économique, les ministres britanniques n'ont pas caché que la politique agricole commune des "Six" reste un énorme obstacle. M. Wilson a précisé que si le Royaume-Uni devait accepter cette politique telle quelle, le coût de la vie et des importations britanniques augmenterait et la balance des paiements du Royaume-Uni serait soumise à des mouvements négatifs.

Sur le plan politique, l'attitude de la France est considérée à Londres comme énigmatique et un nouveau veto de Paris reste une éventualité que l'on n'écarte pas. M. Wilson a reconnu que la France a des opinions arrêtées de ce que doivent être les relations avec les Etats-Unis.

Mais, dès l'année prochaine, les ministres britanniques prendront la route pour "sonder" les capitales des "Six". M. George Brown se rendra d'abord à Rome, tandis que M. Wilson ira à Paris s'entretenir avec le président de Gaulle.

Les ministres britanniques ont assez facilement réussi à convaincre leurs partenaires de l'AELE de leur donner carte blanche et d'abandonner la fameuse déclaration de solidarité de Londres de 1961 (tous ou personne dans le Marché commun). Après trois semaines de discussions, la diplomatie britannique a réussi à vaincre l'opposition de la Suisse et de la Suède, qui tenaient encore à cette déclaration.

Pour les milieux européens de Bruxelles, le résultat essentiel de la réunion des pays de l'AELE est qu'il n'y aura pas de solution globale aux rapports entre la CEE et la petite zone de libre-échange et que, dans l'établissement éventuel de liens avec l'Europe des "Six", les "Sept" n'agiront pas "collectivement" mais seulement "de concert".

En général, les "Six" et la commission du Marché commun n'avaient jamais été très favorables à l'idée d'un "pont" ou d'une négociation globale entre la CEE et l'AELE.

Quant aux problèmes posés par l'éventuelle adhésion britannique, on estime dans les milieux européens que la réunion de l'AELE n'a pas apporté d'éléments nouveaux au dossier, sur le plan technique du moins, car sur le plan politique, on ne peut manquer de remarquer que M. Wilson a une fois encore évoqué les relations Etats-Unis-Europe, en plaçant la France au centre du débat.









La Boite à chansons de St-Norbert qui eut lieu le samedi soir 10 décembre dernier sous le thème "Malko" ajoute un autre succès à tous ceux qu'a enregistrés en 1966 la jeunesse franco-manitobaine. Ci-dessus l'on voit quelques-uns des artistes de cette Boite à chansons: en haut à gauche, "Les lauréats", groupe composé de Guy Château, Ronald Lamoureux et Gilles Beaudette; à droite, Gérald Paquin et l'orchestre "Les Fugitifs"; en bas à gauche, de nouveau les Fugitifs et Gérald Paquin; à droite, Suzanne, Louise et Denise Thorimbert. L'invité d'honneur, M. Gerry Van Ginkel, de St-Norbert, chanta "Exodus" et "Grenada".

(Photos R. A. Korne)

Etats Généraux

La nation canadienne-française

Les 250 délégués des minorités d'outre-frontière aux sessions préliminaires des Etats Généraux, à Montréal en fin de novembre, eurent dès les débuts l'occasion de se rencontrer entre eux sous l'égide du Conseil de la Vie Française. Lors de cette réunion ils entendirent M. Rosaire Morin, membre de la commission générale préliminaire à titre de président de "la commission technique". Son message allait expliquer le pourquoi de leur "présence" et le "rôle" qu'ils auraient à jouer durant les sessions.

M. Morin traça tout d'abord un vif tableau du Québec actuel: sa faiblesse économique, les dangers de son assimilation progressive sur son propre territoire où plus de 68,000 Québécois d'origine française ont perdu leur langue et leur culture, les divisions multiples qui partagent la population tant sur le plan politique qu'éducatif et social, les options constitutionnelles qui s'offrent à elle, soit une constitution canadienne nouvelle ou transformée radicalement, soit l'égalité au sein de la confédération ou l'indépendance, soit le statu quo, etc. Puis il expliqua que les responsables des Etats Généraux avaient invité les minorités ou le million de Canadiens français d'outre-frontière à venir comme "auxiliaires précieux du Québec", pour se défendre par leur présence même contre les séparatistes et autres milieux peu favorables à leur cause dans le moment, pour prêter une oreille attentive et compréhensive aux débats, pour entrer sympathiquement dans le dialogue voulu par les Etats Généraux qui, à ce stade des sessions préliminaires, entendent trouver le dénominateur commun de tous les éléments de la nation.

Enfin, M. Morin aborda quatre questions pratiques: 1) On avait accusé les Etats Généraux d'avoir encaissé un montant d'argent dû par la Fraternité Française aux minorités, et donc les organisateurs avaient obtenu une compensation ($30,000) versée par le gouvernement du Québec au Conseil de la Vie Française pour distribution équitable aux groupes de délégués, pour frais de voyage et de séjour; 2) On était mécontent du droit de vote limitatif offert à ces délégués, mais peut-être qu'ils accepteraient sagement un compromis, à savoir que les Québécois seuls pourraient voter sur leurs problèmes internes, que les délégués des minorités auraient seuls le droit de voter sur les questions qui leur sont propres, mais que tous, Québécois et autres, auraient droit de vote à part entière sur les problèmes d'ordre général ou national et sur les questions de procédure; 3) On élargirait la commission générale, accordant 7 membres sur 41 aux minorités, alors qu'actuellement sur les 21 membres de la commission générale provisoire les minorités ne sont représentées que par Me Adélard Savoie, Acadien du Nouveau-Brunswick et ex-président de l'ACELF, et Me Gaston Rondeau, président de la commission des relations entre les Canadiens français du Québec et ceux d'outre-frontière; 4) Enfin, comme au cours de ces sessions préliminaires on n'accepterait que des résolutions écrites . . . à étudier ultérieurement, on ne pourrait donc discuter en assemblée plénière le mémoire préparé par les Canadiens français de l'Ontario, mémoire que les Franco-ontariens espéraient justement faire endosser par toutes les autres minorités.

Il y aurait beaucoup à dire sur ces paroles et propositions de M. Morin, et nous espérons le faire à l'occasion, mais disons tout de suite que lui-même conclut ses remarques par ces mots: "Maintenant, mes amis, venez assister au spectacle des Québécois trop divisés." Oui, quel spectacle! Spectacle en multiples tableaux, lors des assemblées générales, des commissions d'étude, des contacts à l'heure des repas ou moments libres. Les délégués d'outre-frontière affirment sans ambages que ce spectacle "humain" les a tour à tour émus, encouragés, bouleversés, mais jamais ennuyés. Et, deux semaines après l'événement, ils en sont encore au stage de la réflexion, cherchant si les éléments positifs l'emportent sur les éléments négatifs, se demandant même s'ils seront invités une seconde fois, en octobre prochain, lors des assises définitives.

Pour faire comprendre cette attitude d'attente des 250 délégués d'outre-frontière, nous aimerions aujourd'hui ne toucher qu'un point fondamental, celui qui peut-être porte le plus à équivoque, c'est-à-dire la notion même de "nation canadienne-française" ou de "nation québécoise".

Dès leur arrivée au sein du groupe des 1,800 délégués, les "minoritaires" subirent une multitude d'attitudes contradictoires: il y avait les Québécois sympathiques, plutôt d'âge moyen, les uns s'affichant carrément en faveur de la présence active de leurs "frères d'outre-frontière" à ces Etats Généraux du Canada français, les autres manifestant plutôt un intérêt sentimental et folklorique à l'égard de ces courageux qui osent encore lutter contre la masse anglo-saxonne et espérer malgré tout une survivance plus ou moins quelconque; mais il y avait surtout les "adversaires", ceux qui ont déjà opté en faveur du Québec contre le Canada, la majorité d'entre eux étant des jeunes plutôt tapageurs et bruyants, le groupe comptant toutefois aussi des hommes d'âge mûr, parfois aux cheveux blancs. Ce groupe ne se gêna jamais pour signifier que "les minorités" n'étaient pas les bienvenues à ces assises de la "nation québécoise", que tôt ou tard, à moins de revenir au foyer ancestral, elles se trouveraient en pays étranger, le Canada. Avec ceux-là pas de discussions possibles, car toujours ils vous servent "par coeur" et avec une conviction aveugle les meilleurs slogans ou lieux communs de cette propagande faussement nationaliste des dernières années: Etat libre du Québec, Indépendance absolue, etc. Certains, même, savent déjà la date de la proclamation de l'indépendance, soit en 1970, en 1975 au plus tard.

Et donc, il faudra bien que les grands responsables des Etats Généraux sortent de la haute tour d'observation pour dire si, oui ou non, existe vraiment une "nation canadienne-française" avec tous ses éléments, de l'Atlantique au Pacifique. C'est là le problème de base. Bien entendu, lors de la fameuse assemblée plénière du dimanche 27 novembre, la majorité a bloqué tous les points de procédure des séparatistes et autres Québécois de même acabit, en faveur du "Canada français", mais il faudra absolument, et bientôt, dépasser la procédure pour aborder franchement, carrément, le problème fondamental. Il faudra choisir entre "nation québécoise" avec un million d' "étrangers" (Anglo-saxons, Irlandais, Juifs, Italiens, etc.) sur son propre territoire, surtout dans la grande métropole qu'est Montréal, et "nation canadienne-française" avec un million de "frères" éparpillés à travers tout le Canada. Si on opte pour "la nations canadienne-française", il faudra accepter que ce million de frères, qui sont en minorité dans leurs provinces respectives sur le plan démographique, soient acceptés, aujourd'hui et demain comme dans le passé, comme des citoyens à part entière de la nation.

Car ceux qui ont quitté un jour le Québec pour aller vivre en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, n'entendaient nullement abandonner ni diminuer leur qualité de Canadiens français. Leur ambition fut tout simplement de croire aux faits de "Notre maître le passé", à savoir que le Canadien français est chez lui partout en ce grand pays découvert et colonisé par les siens. Les émules de La Vérendrye n'ont pas à avoir honte de leur largeur de vue, ni leurs descendants qui, en dépit de tout, ont continué de penser en français, de parler français, se sont donné les institutions nécessaires, ont graduellement appris à défendre ou à reprendre leurs droits, et sont justement en train d'accumuler d'honnêtes et fructueuses victoires. Sans oublier les grandes réalisations des Canadiens français de l'Ontario et des Acadiens, pourquoi ne pas mentionner ici que même au Manitoba "ça bouge" vraiment, puisque le gouvernement au pouvoir entend réparer par une loi un tort vieux de 50 ans, et que l'opposition libérale et les grands journaux de la province appuient en principe ce projet gouvernemental.

Tant mieux si le Québec se rajeunit, s'il continue la réadaptation de ses institutions pour le bien-être de toute sa population, sur tous les plans: religieux, éducatif, politique, économique, culturel, social. Mais il ne faut pas que cette remise en question, cette période de doute et de critique, d'examen de soi pour trouver ses propres lacunes, et non seulement celles des institutions, il ne faut pas que tout cela dégénère . . . selon la loi du moindre effort, qui consiste à accuser les autres de tous ses maux. Pas de boucs émissaires, de grâce, qu'il s'agisse des Anglo-saxons ou de la Confédération ou d'Ottawa. Encore moins d'otages, comme trop de Québécois sont tentés de le faire, comme si les minorités d'outre-frontière pourraient servir de "marchandage" par rapport à la minorité intra-frontière. C'est trop facile, tout cela. Et ça ne solutionne vraiment rien.

Donc laissons de côté les slogans, les lieux communs. Les "minorités" ne se laissent pas prendre à ce jeu. Forcés par les circonstances de s'astreindre chez eux à la qualité pour survivre, de toujours mettre l'effort quotidien à la place des paroles vides, si enthousiastes soient-elles, ils ne veulent voir au Québec que l'effort positif vers plus de grandeur, plus de qualité dans l'action et les oeuvres. C'est ce que leurs délégués ont cherché dans les Etats Généraux, sous des apparences trop trompeuses. C'est ce qu'ils espèrent trouver en octobre prochain, car ils n'osent croire que les Québécois "cloisonnés" l'emporteront et que la porte leur sera fermée.

Le pape met les fidèles en garde contre deux erreurs

CITE DU VATICAN — A l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception et du premier anniversaire de la clôture du concile, le pape Paul VI a mis les fidèles en garde contre deux erreurs, au cours d'une messe qu'il a concélébrée à St-Pierre avec neuf cardinaux et trois archevêques:

"Celle de supposer, a-t-il précisé, que le second concile oecuménique du Vatican représente une rupture avec la tradition doctrinale et disciplinaire qui le précède, comme si sa nouveauté devait l'assimiler à une découverte révolutionnaire, à une émancipation de la subjectivité, justifiant le détachement et comme une pseudo-libération de tout ce que l'Eglise a jusqu'hier enseigné et professé avec autorité, révolution et émancipation qui permettraient de donner au dogme catholique des interprétations nouvelles et arbitraires, souvent faites d'emprunts étrangers à l'orthodoxie à laquelle nous ne pouvons pas renoncer, et de proposer à la morale catholique des expressions nouvelles et intempérantes, prises trop souvent à l'esprit du monde. Cela ne serait pas conforme à la définition historique et à l'esprit authentique du concile, tel que le présagea le pape Jean XXIII.

"Le concile vaut dans la mesure où il continue la vie de l'Eglise, il ne l'interrompt pas, il ne la déforme pas, il ne l'invente pas, mais il la confirme, la développe, la perfectionne, la met au point."

"L'autre erreur, qui nous ferait manquer de fidélité au concile, a dit le pape, consisterait à méconnaître l'immense richesse des enseignements qui nous viennent de sa part et les puissances de renouvellement dont la Providence l'a rendu si fécond. Nous devons nous faire une joie, de lui attribuer, plutôt que le rôle d'une conclusion, les virtualités d'un principe originel.

"En effet, s'il est vrai que sur le plan de l'histoire, le concile se présente matériellement comme l'épilogue qui complète logiquement le premier concile oecuménique du Vatican, en réalité il constitue pour l'Eglise un acte nouveau et original de conscience et de vie, un événement qui ouvre à l'Eglise elle-même des voies neuves et surprenantes pour son développement interne, pour les rapports avec les frères encore séparés de nous, pour les relations avec les adeptes d'autres religions et avec le monde tel qu'il est, magnifique et compliqué, redoutable et tourmenté."

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage


Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé.
Rédaction, Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire.



Cette adaptation de la scène de la naissance de Jésus est due aux artistes du Centre de Sculpture Africaine à Sernia, ville du diocèse de Gwelo, en Rhodésie.

Des écoles secondaires adaptées aux besoins des Franco-Ontariens

OTTAWA — Nous recommandons que les écoles secondaires privées franco-ontariennes adoptent la formule d'association au secteur public comme le système qui leur permettrait, dans le contexte actuel, de servir le plus adéquatement la population franco-ontarienne.

Telle est la principale recommandation d'un mémoire de 150 pages, préparé par une commission d'étude de l'Association des écoles secondaires privées franco-ontariennes (AESPFO), et rendu public le 5 décembre, à Ottawa.

Le mémoire, fruit d'enquêtes et de recherches menées depuis le mois de juin dernier, contient un inventaire et une évaluation de la situation actuelle des écoles secondaires privées franco-ontariennes, fait état des objectifs pour l'éducation des Canadiens français d'Ontario, passe en revue les diverses formules possibles pour l'avenir, fait une prospective du monde scolaire franco-ontarien et apporte, en conclusion, douze recommandations à soumettre au ministère de l'Education de l'Ontario.

Voici un résumé de cet important mémoire:

1 — L'Association des Ecoles Secondaires Privées Franco-Ontariennes (A.E.S.P.F.O.) instituait à l'été de 1966 une commission d'étude devant faire rapport sur la situation actuelle et les perspectives d'avenir des écoles secondaires privées franco-ontariennes. Le mémoire de la commission d'étude vient d'être terminé.

2 — La première partie du mémoire présente un inventaire et une évaluation des élèves, des professeurs, des cours offerts, des services disponibles et des problèmes financiers des 32 écoles couvertes par l'enquête.

3 — La commission d'étude a vite compris qu'elle ne pouvait prévoir l'avenir de ces écoles privées sans d'abord définir quelle éducation est requise pour préparer adéquatement les étudiants franco-ontariens à prendre leur place dans la vie. C'est pourquoi la deuxième partie du mémoire fixe les objectifs éducatifs des Franco-ontariens. Les paragraphes qui suivent (numéros 4, 5, 6 et 7) en donneront un bref résumé.

4 — Pour préparer adéquatement les jeunes Franco-ontariens à prendre une part active et respectable dans la vie de leur province et de leur pays, il faudra leur assurer une éducation secondaire:

a) qui leur facilite l'accès à la compétence intellectuelle et professionnelle;

b) qui leur permette d'enrichir les valeurs culturelles dont ils sont porteurs;

c) qui respecte leurs croyances et leurs pratiques religieuses.

5 — Assurer l'égalité de chances dans l'accès à la compétence intellectuelle et professionnelle exige que les étudiants franco-ontariens:

a) **aient libre accès aux écoles de leur choix:**

— dans le contexte actuel, le seul cours vraiment adapté à leurs besoins s'offre dans des écoles privées où ils doivent payer des frais de scolarité.

— par contre, les cours qu'on leur offre gratuitement dans le système des écoles publiques ne sont pas adaptés à leurs aspirations culturelles et ethniques.

b) **bénéficient comme les autres étudiants ontariens de la même variété de cours et d'options scolaires:**

— tout homme a droit à une éducation adaptée à ses aptitudes et à ses intérêts. Les états modernes ont appris que la sécurité individuelle et le progrès social sont en raison directe du degré d'éducation de la population, et c'est pourquoi ils n'hésitent pas à investir des sommes fabuleuses dans le domaine scolaire.

— il appert que le problème de la langue a empêché nombre de Franco-ontariens de bénéficier pleinement du développement extraordinaire des écoles secondaires de leur province.

c) **puissent prolonger leur scolarisation à la mesure de leurs aspirations:**

— Aucune société ne peut désormais laisser en friche une partie de son capital humain.

— nous croyons que l'Ontario perd une large part des talents et des ressources de ses étudiants franco-ontariens, comme l'avoue le rapport numéro quatre du comité des langues modernes de l'Institut des programmes d'études de l'Ontario, 1965, p. 12: "On a signalé au Comité le nombre particulièrement grand, chez les élèves francophones des écoles secondaires publiques, des départs d'élèves et des passages d'un programme difficile à un programme plus facile. Le pourcentage est beaucoup plus élevé que chez les élèves anglophones. En 9e et 10e années, il est à peu près deux fois plus élevé. La plupart des changements et des départs paraissent résulter des problèmes auxquels se heurtent les élèves francophones dans des écoles qui ne sont pas adaptées à leurs besoins particuliers et à leurs aspirations".

6 — En vue d'enrichir les valeurs culturelles des Franco-ontariens, le système d'écoles secondaires de l'Ontario devra: a) permettre que les étudiants francophones soient groupés ensemble dans des écoles ou dans des classes distinctes; b) leur offrir dans toutes les sections scolaires des programmes structurés selon les exigences de leur culture propre.

7 — Un système scolaire qui respecte les croyances et les pratiques religieuses des étudiants doit: a) permettre qu'une instruction religieuse bien étoffée fasse partie des options au programme des cours; b) permettre l'intégration de tout le savoir humain dans l'optique chrétienne du monde; c) faciliter dans l'école les expériences religieuses propres à développer les vertus requises dans la vie chrétienne.

8 — Nous sommes conscients de la tâche gigantesque que le Ministère de l'Education de l'Ontario devra accomplir pour répondre à la demande générale de scolarisation prolongée et polyvalente, et comme éducateurs nous nous déclarons ouverts à toute forme de collaboration.

9 — C'est notre opinion qu'en vue de répondre aux besoins légitimes des étudiants franco-ontariens, le Ministère de l'Education serait bien inspiré de faire appel aux ressources et à l'expérience des écoles secondaires privées franco-ontariennes qui depuis tant d'années desservent cette portion de la population scolaire.

10 — Les membres de la commission d'étude sont bien placés pour affirmer qu'existe un désir sincère des écoles secondaires privées franco-ontariennes de coopérer avec le Ministère de l'Education en vue d'offrir aux étudiants franco-ontariens de meilleurs services éducatifs au niveau de l'enseignement secondaire.

11 — La coopération entre écoles publiques et privées est un phénomène courant dans les pays d'Occident. En Angleterre, en France, en Belgique, en Hollande, cette coopération a permis de pourvoir aux besoins scolaires des minorités sans pour autant léser les droits de la majorité ou nuire à l'harmonie publique.

12 — Ici même, au Canada, deux provinces, la Saskatchewan et le Québec, ont récemment développé des formules d'association entre écoles publiques et privées qui constituent une utilisation plus rationnelle de leurs ressources humaines et matérielles et qui contribuent à assurer à leurs écoliers l'égalité de chances en éducation.

13 — Nous recommandons que le Ministère de l'Education de l'Ontario considère l'opportunité d'associer les écoles secondaires privées franco-ontariennes à ses services éducatifs.

14 — Nous recommandons la formule d'association développée par le Ministère de l'Education du Québec. Elle nous paraît essentiellement démocratique et par ailleurs de nature à servir les meilleurs intérêts des partis en causes.

15 — L'A.E.S.P.F.O., dans son assemblée générale du 3 décembre, a officiellement reçu le mémoire de la commission d'étude et l'a accepté dans son ensemble. Elle doit former un comité pour voir à l'application des recommandations du mémoire qui ont toutes été approuvées par l'assemblée générale.

Nos écoles au Canada

Pour faire suite à nos commentaires sur le XIXe congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, nous tenons à souligner quelques faits saillants d'une autre rencontre qui a coïncidé avec la première, c'est-à-dire celle de l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada.

Cet organisme peut encore jouer un rôle prépondérant dans le domaine éducatif au Canada français. Tout laisse prévoir qu'il atteindra ce but, s'il faut en croire la structure qu'il a voulu se donner et certains points à son programme. De caractère national, il est normal que l'épicentre du rayonnement de ladite association dans toutes les provinces, — sauf à Terre-Neuve, où il n'y a pas d'école française — soit la capitale du pays. La création d'un bureau d'information à Ottawa est donc une louable initiative favorisant le dialogue entre les commissaires d'écoles concernés de tout le Canada. L'élection de M. Aimé Arvisais est déjà un heureux choix, étant donné qu'il possède plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'éducation, mais demeurant à Ottawa, il pourra aussi être d'un précieux secours pour la formation et le fonctionnement du nouveau centre de renseignements. D'autre part, qu'il y ait autant de vice-présidents dans l'association qu'il existe de provinces où se trouvent des écoles françaises, c'est là un droit de regard indispensable et une formule pratique d'intervention.

L'école est la condition sine qua non de la survivance des minorités francophones. Celles-ci, en faisant front commun entre elles, sans oublier l'aide du Québec, constitueront une force plus puissante. De plus, la connaissance de l'expérience de chacune des minorités, est profitable.

Dans cinq provinces, il semble bien qu'il soit plus facile de faire reconnaître le principe de la dualité de culture au niveau de la langue que de la religion. Question de fait, il n'est nullement question de sacrifier l'une ou l'autre. Si réellement, même sans reconnaissance juridique, la confessionnalité "nous est donnée par surcroît et nous est assurée dans les faits", il ne répugne donc pas dans la pratique de mettre l'accent sur le point de vue culturel, pourvu que l'on ne sacrifie pas tout le terrain gagné dans nos écoles séparées au niveau primaire. De toute façon, il s'agit ici d'un problème comportant une lourde responsabilité, et il revient aux autorités religieuses et aux spécialistes laïcs en éducation de le résoudre, avec les parents.

Les trois associations de commissaires d'écoles: protestants, catholiques francophones et anglophones, se fusionneront-elles ensemble bientôt? Si la bonne entente existe réellement entre elles, on peut s'attendre à une entraide mutuelle, sans compter que cette agglomération constituait une force considérable à l'échelon national.

Gérard Bernier

(Le Droit)

Centenaire: projets de $180 millions

OTTAWA — La Commission du centenaire du Canada a révélé que ses divers projets, notamment 1,500 parcs, centres récréatifs et centres de loisirs, coûteront quelque $180,000,000.

Dans un rapport de huit pages, la Commission révèle que plus de $176,000,000 de dépenses ont déjà été approuvés pour la réalisation de 2,243 projets et que le montant total des octrois dépassera les $180 millions d'ici la fin de l'année.

De ce montant, une somme de $89,800,000 a été allouée à la construction de 11 édifices à l'occasion du centenaire dont le plus dispendieux est le Centre des sciences et de la technologie de Toronto, qui a coûté $21,700,000.

Selon le rapport, on est en train d'aménager plus de 500 parcs et de construire quelque 500 centres récréatifs. Le programme comprend en outre au moins 415 centres civiques, 136 bibliothèques, 64 musées et galeries d'art et la restauration de 31 immeubles historiques.

Un nouvel espoir pour la minorité franco-manitobaine

Il y a bientôt deux semaines, les libéraux provinciaux du Manitoba, réunis en congrès, se prononçaient en faveur de l'usage du français comme langue d'enseignement dans les écoles de cette province. Commentant cette initiative, nous nous demandions si ce n'était pas là le début d'un déblocage majeur, le premier pas vers un traitement de justice, enfin, pour la minorité franco-manitobaine. Les événements survenus depuis semblent nettement autoriser une réponse affirmative.

Tout d'abord, la réaction des journaux manitobains que nous avons pu consulter, a été bonne. Le "Winnipeg Free Press" et le "Brandon Sun", en particulier, se sont empressés d'approuver la résolution. "Les libéraux du Manitoba, a dit notamment le "Sun", ont accompli un premier pas vers ce qui pourrait s'avérer une importante contribution à l'unité nationale". Le même journal ajoutait que cette résolution libérale était importante "à titre d'avis d'intention et comme geste de conciliation nécessaire si les Canadiens de langue française vivant en dehors du Québec doivent jouir un jour des mêmes droits dont bénéficient les Québécois anglophones dans leur propre province".

Certains observateurs, y compris des Franco-Manitobains, avaient manifesté un scepticisme certain devant cette résolution de congrès. La résolution, disaient-ils, ne sera jamais adoptée par le caucus libéral et ne deviendra donc jamais politique du parti. Ce scepticisme n'était pas fondé. Quelques jours plus tard le fameux caucus libéral entérinait la résolution du congrès.

Mais il vient de se produire un événement encore beaucoup plus important. Le gouvernement Roblin, dans le discours du trône ouvrant, cette semaine, la session manitobaine, a annoncé officiellement qu'il s'apprêtait à présenter une loi qui autorisera désormais, à certaines conditions, l'enseignement en français dans les écoles publiques de la province. Ce n'est plus une pieuse résolution d'un parti d'opposition, mais la décision d'un parti au pouvoir.

Donc, à moins d'imprévu de dernière minute, le français, ostracisé comme langue d'enseignement dans les écoles publiques de cette province, est à la veille d'une résurrection. D'après certaines informations dignes de foi, le premier ministre conservateur présenterait lui-même le projet de loi en Chambre, à la fin de ce mois-ci ou au début du mois prochain.

* * *

Il faudra évidemment attendre le texte de ce projet de loi avant de crier victoire. Il serait naïf de prévoir qu'on accordera d'un seul coup à notre minorité manitobaine les mêmes droits dont jouit, au Québec, la minorité anglaise. La minorité française du Manitoba, à l'heure actuelle, n'en demande d'ailleurs probablement pas tant, pour la bonne raison qu'elle n'est pas prête à bénéficier d'une telle parité et, surtout, parce que le milieu où elle vit comporte des exigences bien différentes de celles du milieu québécois.

Toutefois, comme la loi manitobaine permet déjà d'enseigner le français et la religion en français durant une période d'une heure par jour, il y a lieu de présumer que le projet Roblin ajoutera sensiblement à cette faible mesure. En d'autres termes, il y a lieu d'espérer que le nombre des sujets à être enseignés en français et le nombre d'heures à être consacrées à cet enseignement chaque jour seront accrus de façon substantielle.

Autrement, autant voudrait dire que l'insertion d'un projet de cette nature dans le discours du trône serait une pure fourberie. M. Roblin est un homme politique trop sérieux pour se laisser aller à pareil cynisme.

M. Roblin, à ce que nous avons appris, avait pris sa décision de légiférer en faveur du français il y a déjà plusieurs mois. Il n'a donc pas été influencé par la résolution du congrès libéral provincial. Reste qu'il n'a plus aujourd'hui aucune raison d'hésiter. Il est sûr, à l'avance, de l'appui du principal parti d'opposition et de la presse de la province.

De toute façon, il peut être assuré que son image politique au Québec sera grandement améliorée s'il donne suite au projet qu'il vient d'annoncer. On le croyait généralement jusqu'ici sympathique au fait français. On était loin d'en être sûr.

* * *

Mais, au fait, et prenant pour acquis que ces réformes vont se concrétiser, il convient de se demander ce qui a bien pu amener cette volte-face dans une province aussi peu ouverte jusqu'ici à la réalité française. La raison de base, semble-t-il, c'est qu'on a accepté, de part et d'autre, de dissocier l'aspect culturel de l'éducation de son aspect confessionnel.

On remarquera, en effet, que le projet de loi, comme la résolution libérale d'ailleurs, parle d'**école publique** et non d'**école séparée**. C'est à l'école ouverte à tous, catholiques comme non catholiques, Français, Anglais, Ukrainiens, Allemands, qu'on songe à introduire, pour ceux qui le désirent, l'enseignement en français. L'école séparée, non subventionnée de façon générale par les deniers de l'Etat, pourra continuer, comme par le passé, à oeuvrer au profit de ceux qui voudront y envoyer leurs enfants et dans la langue de son choix.

Le "Winnipeg Free Press" a souligné cet aspect de la réforme projetée. "De nombreux Canadiens français, écrit ce quotidien, ont depuis longtemps prétendu que la maxime voulant que la langue est la gardienne de la foi soit démodée. Des éducateurs avertis qui ne sont pas issus d'un milieu français ont réclamé avec vigueur que le français soit intégré au programme scolaire, non pour plaire à un groupe en particulier, mais en raison de son mérite intrinsèque ... Cette vérité a été reconnue dans nombre de pays à travers le monde et les étudiants en Hollande, au Danemark, en Grande-Bretagne et en Allemagne, pour ne citer que ces pays-là, étudient le français.

"Ironiquement, seulement dans certaines régions du Canada, où le français est pourtant l'une des langues officielles du pays, cette question a-t-elle soulevé des problèmes. Au Manitoba, la question a été compliquée par l'historique débat sur les écoles séparées, avec lequel le problème de l'usage du français comme langue d'enseignement est devenu, avec les années, désespérément empêtré."

En somme, on a mis de l'eau dans son vin de part et d'autre. Les Franco-Manitobains ont reconnu qu'une école française, où les enseignants seraient choisis parmi eux, serait de fait une école catholique, puisque tous ou à peu près ils sont catholiques. Un statut de fait n'a peut-être pas l'importance d'un statut officiel, mais il n'est pas à dédaigner. Et les Canadiens anglais ont reconnu, de leur côté, qu'ils avaient probablement eu tort d'associer français et confessionnalité dans une même animosité depuis tant d'années.

Quoi qu'il en soit, et peu importe le sens concret de la nouvelle législation annoncée dans le discours du trône, on se sent déjà passablement loin de la triste époque de 1916 où le français fut définitivement banni des écoles manitobaines. Une politique de génocide culturel est à la veille de prendre fin. Du moins, c'est l'espoir que font naître ces derniers développements.

Vincent PRINCE.

(Le Devoir)

L'indépendance totale du Québec n'est pas la meilleure solution

PARIS — "Nous ne rejetons pas à priori l'option indépendantiste, cependant l'indépendance totale du Québec n'est ni la seule ni la meilleure solution aux problèmes de co-existence des deux communautés canadiennes", a notamment déclaré M. Daniel Johnson, chef du gouvernement du Québec, dans une interview accordée au correspondant du journal le Monde, à Montréal.

"C'est pourquoi nous voulons d'abord tenter tout ce qui peut encore être tenté pour en arriver à un nouvel aménagement constitutionnel," a poursuivi l'homme d'état québécois.

M. Johnson a d'ailleurs précisé la tâche à laquelle devrait s'atteler l'assemblée constituante envisagée par son parti de l'Union nationale: Codifier la constitution interne du Québec et dresser un cahier des pouvoirs additionnels dont le Québec a besoin comme état national des Canadiens français.

"Ce serait là le moyen pratique d'amorcer avec le Canada anglais un dialogue d'où sortira, nous l'espérons, cette nouvelle constitution canadienne ou cette nouvelle alliance entre deux nations égales et fraternelles dont parle notre programme."

Le chef du gouvernement québécois avait commencé par définir sa position de principe:

Il s'agit toujours d'assurer au Québec, principal foyer des Canadiens français, un maximum de liberté et de progrès.

"M. Duplessis parlait d'autonomie: nous parlons maintenant d'autodétermination, d'égalité, voire d'indépendance."

Différence

"Nous disons que si les textes juridiques contredisent le droit naturel, d'ailleurs reconnu par la charte des Nations unies, ce sont les textes qu'il faut refaire et non pas les communautés humaines."

"Pour ce qui est de la forme de gouvernement, il faut bien qu'elle s'adapte aussi aux nécessités de la vie contemporaine."

"M. Duplessis pouvait encore gérer le Québec à la manière d'un bon père de famille: Aujourd'hui le gouvernement du Québec doit nécessairement s'appuyer sur une fonction publique compétente, sur des mécanismes efficaces de coordination et de contrôle et, plus encore sur un dialogue permanent avec les forces vives de la nation."

Quant aux objectifs de son gouvernement, M. Johnson les a exposés au journaliste, comme suit: "Notre tâche primordiale sera d'amorcer un réaménagement constitutionnel qui donne à l'Etat du Québec tous les pouvoirs et tous les moyens d'action qui lui sont nécessaires pour assurer l'épanouissement culturel, social et économique de la communauté québécoise."

Nous verrons en particulier à orienter et à stimuler le développement économique du Québec, de telle façon que le niveau de vie n'y soit pas inférieur à ce qu'il est ailleurs en Amérique du Nord et que les diplômés de nos écoles et de nos universités n'aient pas à s'expatrier pour trouver de l'emploi, mais puissent exercer leurs talents chez eux, en français."

Servilité

A l'égard des investissements étrangers au Québec, le chef du gouvernement entend observer une politique d'accueil, "bien sûr, car nous avons besoin de ces capitaux. Mais accueil ne veut pas dire servilité."

"Il va sans dire qu'un apport important de capitaux français et aussi de techniques françaises nous aiderait puissamment. Québec devrait être pour les procédés industriels de la France et de l'Amérique un laboratoire permanent de confrontation et de synthèse."

Sur un plan plus général, le resserrement des relations franco-québécoises apparaît d'ailleurs hautement souhaitable à M. Johnson qui a déclaré: "Une communauté francophone de six millions d'âmes entourée de 200 millions d'Américains et d'Anglo-canadiens ne saurait survivre et s'épanouir sans s'appuyer sur la France. Et je m'empresse d'ajouter que les liens culturels, si puissants soient-ils, ne suffisent plus en 1966 et qu'il faut nouer entre la France et le Québec, des rapports économiques beaucoup plus étroits que par le passé."

Les commissaires d'école de langue française acceptent "majoritairement" le fameux bill 16

Une centaine de commissaires d'école de langue française sont venus de tous les coins du Manitoba à l'hôtel Niakwa de St-Boniface, le soir du 6 décembre dernier, à l'invitation du président de leur Association, le docteur F. P. Doyle, de Ste-Anne-des-Chênes. La présence d'un si grand nombre de commissaires, en dépit du grand froid et des distances à parcourir, prouve à elle seule l'importance que tous accordaient à cette réunion. En effet il s'agissait cette fois, non seulement d'étudier ou de discuter le pour et le contre du fameux Bill 16, mais bel et bien de "voter" quelle serait l'attitude officielle de l'Association face au référendum du 10 mars prochain.

Cette assemblée avait été décidée le 25 août dernier, par suite d'une étude globale et impartiale du Bill 16. A cette occasion on avait écouté les protagonistes "pour" et "contre" la centralisation administrative de nos divisions scolaires, tant par des discours bien préparés que par les réponses des panélistes aux questions écrites et orales de l'assemblée; on avait aussi distribué à chacun une copie "française" du texte du Bill 16, pour que ce texte soit étudié par les commissaires, personnellement ou en équipe; on avait enfin décidé qu'à la réunion du 6 décembre on "terminerait" définitivement l'étude et "déterminerait par vote majoritaire" l'attitude officielle de l'Association.

Donc le 6 décembre, au tout début de la réunion, le docteur Doyle rappela brièvement les points saillants du Bill 16, puis il présenta les membres du panel: R. P. Alfred Ducharme, S.J., docteur Joseph Boucher, MM. Paul Marion, Albert St-Hilaire et Denis Nadeau. Ces cinq panélistes, qui allaient répondre à toutes les questions pendant une heure et quarante minutes, représentaient le stade universitaire, le milieu urbain où déjà on possède une division à unique administration tant pour l'élémentaire que le secondaire, le secteur rural secondaire et le secteur rural élémentaire.

La petite école rurale

Dès les débuts de la période questions-réponses, M. René Toupin, secrétaire du comité spécial formé ces derniers mois pour défendre la petite école rurale, vint donner un compte rendu des assemblées tenues en divers points du Manitoba français, d'une rencontre avec l'exécutif de l'Association des Commissaires de langue française et au cours de laquelle on s'était entendu sur un compromis favorisant une centralisation administrative... modifiée, de "paroles" prononcées par l'hon. ministre de l'Education, M. George Johnson, ou par Mme Forbes et M. Smellie. Il conclua son exposé en réclamant qu'on ne prenne pas de vote à la fin de la soirée... car, dit-il, on ne peut vraiment voter en connaissance de cause, sans avoir reçu auparavant le rapport de la Commission des Frontières ou sans avoir reçu des garanties plus sûres que les "paroles" des personnages publics.

Il est certain que cette intervention de M. Toupin a influencé fortement les discussions suivantes, mais sans cesse on répondit aux questions posées en ce sens que la commission des Frontières ne présentera pas son rapport final avant quatre ans au moins; qu'on a tout de même une certaine garantie morale que le gouvernement n'entend pas changer les frontières actuelles pour le simple plaisir du changement, surtout là où tout fonctionne déjà bien; que la responsabilité rejaillit donc sur nous-mêmes, qu'on doit plus que jamais prendre tous les moyens pour assurer dans nos divisions franco-manitobaines un fonctionnement tel que l'éducation des enfants est pleinement assurée de bons résultats en fonction des exigences d'aujourd'hui et de demain.

Ces réponses générales n'empêchèrent pas certains commissaires de soulever certains points particuliers: par exemple, le cas de la division de la Montagne qui touche à quatre municipalités, le cas de la Seine où certains aimeraient bien qu'avant le référendum soient bien délimités les divers quartiers de la division et organisée leur représentation au sein de l'unique commission, le cas de l'école secondaire de St-Lazare "perdue" au loin au sein de la majorité anglophone et qui ne peut répondre aux exigences du bill 16, etc. Tous écoutèrent sympathiquement ces cas particuliers, mais l'un des panélistes souligna fortement qu'on devait avant tout étudier le programme dans toute son envergure générale, c'est-à-dire d'abord et avant tout chercher la solution globale, et non celle qui convient à ma paroisse, mon école, ma division.

L'intérêt des enfants

Le point de vue de l'éducation proprement dite obtint toutefois la vedette, au cours de la soirée. Après tout, disait-on, les questions de frontière, de consolidation, de centralisation administrative, d'octrois plus substantiels, etc., doivent être vues à la lumière de l'intérêt des enfants confiés aux éducateurs par les parents; leur intérêt actuel au moment où ils fréquentent l'école, mais avec un regard vers l'avenir qui sera leur dans 10 ou 15 ans alors qu'ils entreront au sein de la société en mouvement. Ici, ce fut surtout le Père Ducharme qui fut invité à répondre aux questions, et il en profita pour tracer un tableau très réaliste des terribles exigences actuelles de l'éducation, où toute planification doit chercher à répondre aux besoins de l'avenir. C'est pourquoi, dit-il, nos écoles doivent être prêtes à profiter des grands moyens modernes audio-visuels d'instruction: films, télévisions, etc.

Durant cette période de la soirée, on expliqua aussi en détail comment les parents exigent ces services modernes d'éducation à la page; comment le surintendant-pédagogue peut aider à embaucher un fort corps enseignant et à mettre en marche une machine efficace et capable d'atteindre les buts poursuivis par les moyens les meilleurs; comment nos 4 ou 5 divisions pourraient obtenir une école technique bien à nous; comment les octrois supplémentaires (de 10%) ne sont pas à dédaigner, etc., etc.

Rôle d'un chef

En guise de conclusion à cette période questions-réponses, devant certaines attitudes plutôt négatives, un des panélistes n'a pas craint de rappeler qu'un commissaire élu se doit d'entraîner parents et contribuables vers le progrès, non de suivre peureusement derrière eux. C'est certainement dans un tel esprit de "leadership" que le docteur Doyle prononça son discours immédiatement avant le vote. Voici de larges extraits de son allocution...

"... Jusqu'ici l'attitude officielle de notre Association en était une de neutralité. Je crois que cela a été démontré assez clairement dans les remarques faites au début de la soirée. Toutefois, à titre d'exécutif élu, nous devons faire face à nos responsabilités, et nous avons décidé le 25 octobre dernier de présenter le cas ce soir en faveur de la centralisation d'administration. La raison d'être d'un exécutif est de diriger, et ceci est vrai de toute organisation aux niveaux éducatif, social, paroissial, gouvernemental...

"Aujourd'hui il est temps de nous montrer unis, de représenter les parents de nos divisions par une seule voix. Travaillons donc non pas séparément, mais ensemble, en cherchant le bien; acceptons le "défi" du changement par notre coopération. Faisons la preuve de l'excellence de nos écoles et de la culture de nos étudiants, de sorte que les Canadiens français seront connus comme étant de vrais citoyens canadiens, qui enrichissent le pays et leur province par leur présence."

Les points saillants

Après ces mots d'introduction, le docteur Doyle commenta les points saillants du Bill 16:

Premièrement, "je ne crois pas qu'un petit village dépende pour survivre de l'école. S'il en était ainsi, ce petit village disparaîtrait quand même, tôt ou tard. Ce sont les industries, la localité, une population qui va en augmentant qui déterminent si un village va grandir, ou finir par disparaître. C'est le village qui exige l'école, non l'école qui supporte le village."

Deuxièmement, quant à l'autonomie locale, "un commissaire représentant les parents aux niveaux élémentaire et secondaire à la fois, peut mieux donner des directives aux points de vue administratif et éducatif, et peut plus facilement guider et aussi représenter ses électeurs. Il peut le faire plus facilement, parce qu'il peut voir tout le problème. Les parents sauront qui contacter, qui blâmer, et peut-être aussi, dans certains cas assez rares, qui féliciter!"

Troisièmement, "dans certaines régions où les gens peuvent sentir qu'ils sont taxés pour leurs frères moins fortunés, il faut se rappeler que c'est un devoir pour nous de voir à ce que tous les enfants aient une chance aussi égale que possible de s'instruire, jusqu'au jour où le gouvernement provincial se chargera d'égaliser les taxes dans la province."

Quatrièmement, "il y aura une augmentation de 10% dans le total net des octrois, ce qui sera d'une grande valeur pour améliorer les normes et les facilités d'éducation."

Cinquièmement, "avec un surintendant payé en grande partie par un octroi additionnel, qui peut donner des conseils professionnels, et qui travaille pour la division, on peut s'attendre à un meilleur rendement, car il y aura une planification du cours d'étude, depuis les maternelles jusqu'à la douzième année, et cela pour toutes les écoles de la division; une plus grande facilité pour obtenir et garder des instituteurs qualifiés; et un meilleur usage d'aides audio-visuelles et de facilités éducatives".

Sixièmement, "avec des écoles ayant un grade par classe on peut donner plus d'attention individuelle aux élèves par grade. Ceci veut dire aussi que les professeurs peuvent se spécialiser, et peuvent comparer leurs progrès avec les autres professeurs et les autres écoles de la division. Ces idées ont déjà été prouvées dans les écoles qui sont maintenant consolidées. Notons ici cependant qu'aucun commissaire n'essaierait de fermer une école de 4 ou 5 classes, si celle-ci a un bon potentiel, ou si elle est située dans un endroit éloigné".

Education intégrale

Après ces remarques, le président tint à rassurer les timorés, car "nous n'avons rien à craindre de la centralisation d'administration de nos divisions, et beaucoup à gagner lorsque nous pensons à l'éducation de nos enfants". A ce propos, il cita les paroles de l'hon. Johnson, ministre de l'Education, assurant qu'il n'envisageait pas de sérieux changements dans les frontières actuelles, excepté dans la région d'entre-les-lacs.

Puis il invita tous les commissaires à se préparer "à aider les parents à arriver à une conclusion lorsqu'il s'agira du référendum", en se convainquant que la centralisation d'administration va améliorer le niveau de l'éducation, produire des Canadiens français mieux éduqués, mieux préparés à prendre leur place dans la société; et en saisissant que cette centralisation va donner une voix plus forte aux divisions canadiennes-françaises, car "où il y a unité, il y a force".

De plus, devant "l'obligation de voir à l'éducation totale de l'enfant", même si "dans nos délibérations nous avons toujours séparé, et avec raison, la question de la langue de celle de la religion", nous ne devons pas oublier que, dans cette éducation totale, l'entraînement moral est de première importance. "Pour cette raison, il faut sauvegarder nos droits d'engager nos instituteurs et de développer un plan central et total d'éducation pour les enfants de nos divisions, en dedans des cadres prescrits par le département d'Education."

Résultat du vote

En guise de conclusion, après avoir incité les commissaires à baser leur décision "non pas sur l'émotion, mais sur la raison, considérant ce qui est le mieux pour l'éducation de nos enfants et la cause canadienne-française du Manitoba", le docteur Doyle félicita le gouvernement de se proposer d'accepter le français comme langue d'enseignement, et aussi le parti libéral d'avoir unanimement approuvé comme principe cet usage du français comme langue d'instruction, et enfin la presse qui depuis quelque temps a été de plus en plus sympathique à notre cause.

Il est maintenant temps de voter. Les trois scrutateurs, MM. Jean-Marie Gagnon, Philippe Perron et Phillias Maurice distribuèrent les billets, récoltèrent les bulletins secrets, comptèrent les votes, et le résultat fut annoncé publiquement: 47 votes pour, 26 votes contre la centralisation administrative préconisée par le Bill 16. Le docteur Doyle mit donc fin à la soirée en disant, tout simplement, que la majorité acceptait que l'Association se prononce officiellement en faveur de la centralisation.

"O CANADA, TERRE DE NOS AIEUX"

CHANT NATIONAL



Sous la présidence d'honneur du maire Jean Drapeau eut lieu lundi soir dernier, dans le grand hall d'entrée de l'hôtel de ville de Montréal, le lancement du livre "Calixa Lavallée" que le docteur Eugène Lapierre vient d'écrire en l'honneur de notre grand musicien national. Ce livre de 300 pages est publié chez Fides sous l'égide de la Société Historique de Montréal pour commémorer le 125e anniversaire de la naissance de celui qui par son génie musical a tant contribué au rayonnement du Canada à l'étranger en imposant à l'admiration de tous l'un des plus beaux hymnes nationaux jamais entendus.

Au Collège de St-Boniface

Une autre bonne soirée

Une autre manifestation fantastique au Collège de St-Boniface! C'était le Parascos 66'67. Quelle soirée, enfin!

Le tout débuta avec le maître de cérémonies, Denis Collette, qui nous a mis au point sur la dédicace de la soirée... au Père Recteur, à l'administration actuelle du collège, à tout le corps professoral.

Les gars de Syntaxe ont bien su nous amuser avec leur pièce "Le mystère des cravates". Bravo les gars! On a l'honneur d'avoir eu avec nous des folkloristes professionnels, "The one and one halves". Louise Auger, douée d'un talent créateur, a mis en scène sa propre composition: "Le problème racial sur les bords de la rivière Rouge ou comment deux billets pour le Maple Leaf Gardens sauvèrent la colonie". On l'applaudit fortement! "Rye, whisky ou cognac" nous fut rendu par un autre groupe de Syntaxe. Appétissant! Marcel Verrier a beaucoup de talent pour le piano. Il en fit preuve par deux morceaux bien choisis. Un renommé de la chanson, Gérald Paquin, interpréta magnifiquement "Rien de rien", "C'était mon copain", "Il faut savoir". Nous arrivèrent ensuite les Méthodistes avec "La ransom". Pas mal! On a eu le plaisir d'entendre les cent vingt-trois interpréter "La mer", "Pourquoi" et "La fameuse poupée qui fait non".

Dix minutes pour aller chercher de la bonne oxygène fraîche, comme a si bien dit notre maître de cérémonies.

Quel drôle de pianiste avec ses sept chandelles! La présence d'un "Chaudronnier" fut permise par les Versificateurs. Chouette comme tout! Les gars de Belles-Lettres nous ont donné un aperçu de la rue des trésors. Fantas! On a même eu un "prince charmant" grâce à Jeannine Collette. Merci! Les gars de Syntaxe nous sont revenus au "bureau de placement". Bons jeux de mots! Charlotte Bélanger chanta "The house of the rising sun". "De peur d'oublier" par les Méthodistes nous a beaucoup plu. La Rhéto présenta la rhéto. On vivait même le thème de l'expo, la terre et les hommes. Original! Hommages à Gérald Allard. Notre sensation manitobaine, Gérald Paquin, nous interpréta Claude Léveillé dans "Ne dis rien", "Avec nos yeux, avec nos mains", "Mon pays". On ressentait la fierté même qui débordait du coeur de notre copain. Pourrais-je oublier Marie-Madeleine que notre maître de cérémonies aimait tant, sans manquer Dominique. Tu étais très bien, Denis. Félicitations!

Merci, collégiens et collégiennes, pour une soirée si agréable. Jamais je n'oublierai votre bel esprit, vos créations, et vous. A l'occasion du Centenaire, la fierté est même doublée chez les Jeunes Franco-Manitobains. Félicitations encore pour une soirée si bien réussie.

LOUISE.

L'Union Nationale Française

A l'occasion du Nouvel An, l'Union Nationale Française organise pour ses membres et leurs amis une soirée dansante à la salle St-Louis-de-France le 31 décembre, à 8 h. du soir. L'orchestre "Angelo", bien connu des habitués des bals du samedi soir, fera les frais de la musique. Un goûter spécial sera servi vers 11 h., et la danse se terminera à 1 h. du matin.

Les billets de $3.50 par personne sont en vente chez les membres du comité ou aux numéros de téléphone: 233-5786 et 233-5692.

Le samedi suivant, soit le 7 janvier, l'U.N.F. célébrera la Fête des Rois, aussi à la salle St-Louis. Dans le courant de la soirée, la galette traditionnelle sera servie et celui ou celle qui trouvera la "fève" sera couronné Roi ou Reine de la soirée... Bienvenue à tous.

Un cadeau de Noël qui sera apprécié...



UN CERTIFICAT DE $10 VENDU $7.50

C'est un placement qui augmente du tiers en six ans!

A l'échéance, tout détenteur de ces certificats touchera $10 pour chaque somme de $7.50 investie... ce qui représente un rendement, à un taux composé tous les six mois, de 4.85% par an ou, à un taux simple, de 5.55% par an.

Remboursables n'importe quand... Le plein taux n'est atteint qu'à l'échéance, mais votre certificat peut être encaissé à tout moment suivant une échelle de rachat qui va croissant après les six premiers mois.

Certificats de $10 à $50,000 dans toute succursale de la Première Banque au Canada



Allan D. Goldstine
C.P.A.
COMPTABLE PUBLIC
213, avenue Selkirk
(angle Main)
Téléphone: 589-2339

R. J. Stanners
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
Téléphone: CEdar 3-2850
141, avenue Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

Grafton, Dowhan, Muldoon, Perreault et Lafrenière
AVOCATS ET NOTAIRES
304 Electric Railway Chambers
213, avenue Notre-Dame
(à quelques pas au nord de l'avenue Portage)
Winnipeg 2, Man.
Téléphone: 942-3135

EXAMEN DE LA VUE
James Shaen Ltd.
M. N. Lecker, OPTOMETRISTE
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Tél.: WHitehall 3-6628

Rés.: CEdar 3-2574
Bur.: CHapel 7-3591
Sur rendez-vous
Dr Hubert R. Du Charme
(B.A., D.C.)
CHIROPRATICIEN
414, rue Taché
St-Boniface
En face de l'hôpital

Clifford W. Brock
C.R., M.A., LL.B.
AVOCAT-PROCUREUR
Aviseur légal pour le "Trade and Labor Council" de Winnipeg
750, édifice Somerset, Winnipeg
TELEPHONE: 943-0626
138, ave Provencher, St-Boniface

Dr H. L. Marcoux
Chiropracticien
PAR RENDEZ-VOUS
Tél. 247-5046
2 - 269, Taché — St-Boniface
59, Villiard — Carman, Man.
Tél. SH 5-2283
MARDI — 7:30 à 10:00 p.m.
SAMEDI — 2:00 à 6:00 p.m.

Laurier Régnier
AVOCAT ET NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage, Winnipeg 1
Bureau: tél.: WH 2-3924

Dr A.-E. Bourgeois
DENTISTE
344, rue Marion, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-4548

Maurice Arpin, C.R.
AVOCAT ET NOTAIRE
De l'étude, ARPIN, RICH et HOUSTON
207, édifice Confederation
457, rue Main, Winnipeg
Téléphone: 942-6516

Dr André-S. Lachance
DENTISTE
Chambre 3, 113, rue Marion
Téléphone: 233-7726

François Avanthay, LL.B.
AVOCAT ET NOTAIRE
Suite 1 — 147, avenue Provencher
St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-5029

Dr Edouard-G. Jarjour
DENTISTE
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
Téléphone: CEdar 3-2111

Marcoux, Dureault, Bétournay, Bétournay et Teffaine
AVOCATS et NOTAIRES
700, édifice Great Western
356, rue Main, Winnipeg
TELEPHONE: WHitehall 2-0038
A Ste-Anne, tous les lundis, de 1 h. à 7 h.
A Somerset, tous les mercredis de 10 h. à 4 h.
Membre associé:
G. MAURICE GELLEY
Téléphone: 942-4803

Dr A.-C. Laurin
DENTISTE
Téléphone: CEdar 3-2850
141, avenue Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

Dr P.-E. LaFlèche
R.-G. LaFlèche
B.Sc., M.Sc., D.M.D.
DENTISTES
709, rue Sherbrook Winnipeg
Téléphone: SPruce 5-5446

Jacques-E. Roy
B.A., LL.B.
AVOCAT E TNOTAIRE
557, chemin Ste-Marie
St-Vital, Man.
Tél.: 247-3964

Dr J.-O. Joyal
DENTISTE
Téléphone: WHitehall 3-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage, Winnipeg

Finkleman
Optométristes
Examen de la vue
Lunettes ajustées
2e étage, 275, ave Portage, édifice Kensington, WINNIPEG
Téléphone WHitehall 2-2496

Groupe dentaire Métropolitain
Dr Erstwhile et Dr Jacob
situé au-dessus du MAGASIN METROPOLITAIN
angle Portage et Carlton
Téléphone: WHitehall 2-8531
Heures de bureau: 9 h. à 6 h. tous les jours
Fermé toute la journée le samedi

FOREST, GUÉNETTE ET CIE. COMPTABLES AGRÉÉS
ÉDIFICE CKSB, 607, RUE LANGEVIN, ST-BONIFACE
TÉLÉPHONE: 947-1671

CADEAUX DE NOËL
ET POUR TOUTE OCCASION
Service prompt et courtois
d'emballage à votre goût à prix minime.
Léon Fontaine, prop.
Livraison à domicile gratuite
182, ave Provencher
Téléphone 247-4940

Le **Restaurant South Seas**
sert des repas complets de $1.00 et plus.
Emmenez toute la famille
Portions d'enfant servies sur demande
Stationnement gratuit pour les clients
Ouvert les dimanches et jours de congé
451, avenue Portage
en face de la Baie
WH 2-5914

SALON DE BEAUTÉ DOLORES
Spécial d'ondulation permanente
$5.95
9, chemin Ste-Marie
Tél.: CH 7-9713

DINDES Qualité A, 10-14 lb. 53c
DINDES Qualité B, 18 et plus, lb. 45c
Rôtis de porc épaule desossée .... la lb. 69c

Mme Lise Rajotte
fera goûter
les fromages de France
au Safeway rue Marion,
jeudi, vendredi et samedi
de cette semaine



DE NOTRE PATISSERIE	
Gâteau de Noël aux fruits 3 lb.	$1.99
Choux à la crème	3 pour 29c
Eclairs	3 pour 29c
Beignets	la douzaine 29c
Tartes aux cerises	49c

Campbell ou poulet
SOUPE 5 boites 89c
Red Breast ½'s
SAUMON 2 boites 89c
Tissus sanitaires
PUREX 4 rouleaux 59c
JELLO 10 paquets $1.00

EGG-NOG Lucerne .... la pinte 65c
Nuts & Bolts 7 oz. .... 2 paquets 89c
Chocolats Lowney's .... Chest—boîte de 2½ lb. $1.69

LAITUES
grosses pommes
chacune 19c

Canneberges
fraîches
boîte d'une lb. 39c

ORANGES
Mandarines japonaises
la boite $2.39

Ces prix seront en vigueur jusqu'au 17 décembre au Safeway de la rue Marion

SAFEWAY
CANADA SAFEWAY LIMITED

PARK FLORISTS
Fleurs pour toutes occasions
412, avenue Taché
(en face de l'hôpital St-Boniface)
Téléphone: CH 7-3891
Fruits frais et confiseries
Livraison dans toute la ville
Yvonne et Lucille BOULET prop.

Mouflier Shell Service
191, rue Goulet, St-Boniface
Réglage de moteur
Regarnissage de freins
Réparations à toutes marques de voitures
J.-G.-A. Mouflier, prop.
Tél.: 247-9315 Rés.: 247-9138

Téléphone: CEdar 3-6102
Marion Beauty Nook
Votre coiffeur français vous offre tous les soins de beauté.
284, rue Marion, Norwood, Man.
Corinne DUFAULT, propriétaire

Pourvoyeurs: mariages, diners et banquets
Pâtisserie PELLAND
D. PELLAND, prop.
161, ave Provencher, St-Boniface
TELEPHONE: CHepel 7-3319

NORWOOD STAMP & COIN SHOP
ACHETONS ET VENDONS TIMBRES ET MONNAIE
224, chemin Ste-Marie
St-Boniface
Téléphones:
452-6354 Rés. CH 7-7615

POUR VOS FOURRURES voyez toujours
MECKLING FURS
146, avenue Provencher
St-Boniface
Téléphone: CHepel 7-8182

De Gagné Motors Ltd.
(SOBERING AUTO ELECTRIC)
Envoyez-nous vos générateurs, régulateurs de voltage, démarreurs, carburateurs, pompes à carburants, essuie-glace, pour révision complète et entretien.
Angle Marion et Des Meurons
247-3041 233-7018

LEO'S ELECTRIC SERVICE
L. BOISSONNEAULT, prop.
206, rue Goulet, Norwood
Entreprise — Posage de fils
Réparation
Téléphone: 233-7694

Taché Paint & Glass
Vendeur des produits Benjamin MOORE
Peintures de la plus haute qualité
298, avenue Taché, St-Boniface
Tél.: 233-7047
C.-E. Jameault, prop.

WESTERN PLUMBING & HEATING CO. LTD.
A. NEYRON, propriétaire
541, rue Des Meurons
Réparations générales
Installation - Rénovation
Téléphone: 247-3603
Nous entretenons ce que nous vendons

MESDAMES
Poils faciaux enlevés
pour toujours selon la nouvelle méthode d'électrolyse par ondes courtes.

Sans danger! Promptement!
The DERMIC INSTITUTE
400 Boyd Building,
388, avenue Portage
Winnipeg 1 — WH 2-4110

McCullough Drug Co.
123, ave Marion
au coin de la rue Taché
Tél.: 247-2353

STATION-SERVICE
PROVENCHER
PRODUITS SHELL
174, ave Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7631
Essence — Huile — Accessoires
Pneus — Réparations
Remorquages
Herman Labossière, prop.

PIERRE BRUNET, prop.
Monuments BRUNET
405, rue Bertrand, St-Boniface
Tél.: 233-7864

BERT'S SERVICE
Frères Bourgeois, propriétaires
443, chemin Ste-Anne
Garage — Réparations de tout genre — Pneus Dunlop
Produits Texaco
Téléphone: ALpine 3-0769

Harold M. Black
OPTOMETRISTE ET OPTICIEN
Examen de la vue chez
MITCHELL COPPP LTD.
Portage et Hargrave
Téléphone: WHitehall 2-5108
Ouvert tous les jours: 9 h. à 5 h. 30

Delannoy's Electric Co. Ltd.
436, rue Louis Riel 233-5258
Installation et réparation. Brochage pour industries, magasins et maisons

ARCHIBALD ROCO SERVICE
Satisfaction garantie Prix modéré
ARCHIBALD ET PLINQUET
TELEPHONE: 233-3919
Maurice Laberge — CE 3-1882

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Heures: de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
— Service compétent et garanti —
Frontenac TV & Radio
Tél.: 233-6458
480, ave Provencher, St-Boniface

Téléphone: CHapel 7-2356
LAFRENIÈRE Sheet Metal Ltd.
Chauffage — —Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface

SERVICE DE PNEUS COMPLET
Vulcanisation • Pneus neufs et usagés • Batteries
Baril's Tire Service
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164, ave Provencher, St-Boniface
Téléphone: CH 7-7468

Haslund's Auto Service
Ch. Ste-Marie et Lyndale Dr.
Globe 2-7313 - Norwood, Man.
Vérifications complètes et réparation de moteurs, transmissions, freins, embrayage, etc.
Nous vulcanisons les pneus sans chambre-à-air.
Tous travaux considérables peuvent être payés au mois.

GRATTON ELECTRIC
REPARATIONS
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone: 234-3509

HUB SERVICE
Tounage, Alignement des roues, Réparations, Réglage, Service de freins, Pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Daoust Grimard Ltd.
ENTREPRENEURS ELECTRICIENS
ACCESSOIRES ET INSTALLATIONS ELECTRIQUES
ARTICLES DE SPORT
202, avenue Provencher, St-Boniface Téléphone: 233-7447
J.-C. Daoust O.-L. Grimard

DUFFY'S TAXI
Téléphone: 775-0101
DESSERVANT ST-BONIFACE ET ST-VITAL


Service de chemises 3 heures
Service de nettoyage à sec 2 heures
Pourquoi risquer de le faire vous-même?
Laissez notre personnel stylé le faire pour vous.
EPARGNEZ EN L'APPORTANT
NORWOOD CLEANERS
288, RUE TACHE
St-Boniface Tél.: 233-2491

Chronique de CBWFT

"Les Beaux Dimanches" présentent "Isabelle et le pélican"

Vous qui aimez le théâtre, vous serez bien servi le dimanche 18 décembre, à 8 h., au canal 3.

En effet, ce dimanche, vous verrez à **Soirée au théâtre Alcan,** qui nous revient avec la froide saison, une comédie satirique de Marcel Franck, **Isabelle et le pélican.**

Mettant en vedette Janine Sutto dans le rôle d'Isabelle, Georges Groulx, dans le rôle du Pélican, cette pétillante comédie de boulevard ouvrira les portes du théâtre télévisé, pour cette nouvelle saison.

Vous êtes donc invité à la première de **Soirée au théâtre Alcan,** où **Isabelle et le pélican** vous fera goûter d'humour britannique.

Tous pour un

Ils étaient inconnus. Bien que ces gens fussent remarquables pour leur mémoire et leur sens de la méthode, méthode qui n'est pas toujours celle de Descartes, ils étaient inconnus du grand public.

Jusqu'au jour où ils furent, à tour de rôle, invités à répondre à huit questions.

Ces questions, c'est Raymond Charette qui les posait, à l'émission **Tous pour un,** au réseau français de télévision de Radio-Canada. Du coup, ces gens qu'hier encore on confondait dans la foule, devinrent le point de mire de milliers et de milliers de téléspectateurs.

Vous souvenez-vous de M. Claude Perrault, ce spécialiste de l'histoire de Montréal? Vous souvenez-vous de M. Charles Lindsay et de Mlle Christine Louveau, tous deux gagnants à **Tous pour un,** tous deux dotés d'une mémoire prodigieuse et de connaissances détaillées, l'un sur le sport, l'autre sur le poète Verlaine?

A **Tous pour un,** les noms et les titres n'ont plus d'importance; ce sont les connaissances qui priment. **Tous pour un** n'est pas seulement une émission qui possède la qualité d'être une émission d'information, mais c'est en outre un duel entre geants du savoir. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à jeter un coup d'oeil sur le "champ de bataille".

Une équipe de spécialistes, à commencer par un réalisateur compétent, Alexandre Page; un préparateur de questions, Jean-Louis Roux, qui décide de cent questions sur un sujet donné. De ces cent questions, un spécialiste, pour chaque sujet, retirera les 24 questions qui seront posées à l'émission.

Cette année, entre autres sujets traités, notons le football, dont M. Raymond Beauchemin préparera les questions finales; le royaume d'Israel, préparé par le père André Cousineau; la Confédération, entre 1857 et 1867, dont la sélection des 24 questions aura été faite par le professeur Wallot, de l'Université de Montréal.

Un invité, choisi par élimination en concours écrit et oral, et le public, qui peut dépanner l'invité jusqu'à trois fois pour la même émission, en téléphonant durant la minute qui lui est allouée est bien représentée à la table de jeu.

S'il n'y a pas de mise à mort à **Tous pour un,** l'invité qui ne répond pas correctement à au moins 5 questions sur 8 risque néanmoins de perdre $1,250 à la première émission, $2,500 à la seconde; si celui-ci se maintient jusqu'à la troisième "manche", il aura accumulé la somme de $5,000, sans compter les questions du "sprint", qui valent chacune $100.

Ainsi, cette année encore, le lundi à 9 h. 30 du soir, les téléspectateurs du réseau français de télévision de Radio-Canada pourront continuer à être **Tous pour un.**

Une journée d'étude des équipes S.P.M.

Le 20 novembre, à 2 h. p.m., avait lieu, au Centre d'Action catholique, 466, rue Aulneau, une journée d'étude à l'intention des équipes S.P.M. (Service de préparation au mariage) de la province. On remarquait à cette importante rencontre la présence des secteurs: La Montagne, Précieux-Sang, St-Boniface et Ste-Anne.

Cette journée d'étude voulait fournir à tous les responsables S.P.M. dispersés à travers la province, l'occasion de se connaître et d'approfondir les liens d'amitiés entre jeunes engagés dans un travail commun: celui d'organiser des cours de préparation au mariage de façon à ce que tous les fiancés '67 puissent en bénéficier. Le programme comportait un item clef, celui du rôle de l'équipe locale afin d'obtenir le meilleur résultat possible de cette soirée de douze cours qui aura lieu à peu près dans chaque région de la province à partir de janvier.

D'abord la présidente fédérale du S.P.M., Mlle Agnès Proteau, souhaita la bienvenue en félicitant les différentes équipes locales pour leur présence. Elle expliqua le déroulement de la journée tout en présentant les membres de l'équipe fédérale.

Un panel composé des équipes de St-Boniface et du Précieux-Sang fut ensuite dirigé et animé par Gerry Dorge et Raymonde Boulet. Les panelistes ont su faire ressortir plusieurs points importants: comment ils ont organisé le S.P.M. chez eux — les difficultés qui se rencontrent dans le recrutement des fiancés — l'importance d'une équipe très unie et consciente de sa mission — le rôle des différents responsables à l'équipe.

Le panel fut suivi d'un travail en commission en vue de poursuivre la recherche à l'aide d'un questionnaire.

Cet échange permit aux participants d'avoir une meilleure connaissance sur la manière de former une équipe, sur l'importance qu'il faut accorder aux buts du S.P.M. qui sont informations, mais aussi formation, et la façon de procéder à la réunion d'équipe locale.

Notre travail de recherche fut ensuite suivi d'une plénière dirigée par M. et Mme Roger Bérard. Quelques grandes lignes de conclusions complétaient chacune des questions soulevées en commission.

Le S.P.M. est un mouvement qui doit se financer adéquatement s'il veut accomplir d'une façon efficace son travail au Manitoba. Le rapport sur les finances du S.P.M. fut présenté par Mme Suzanne Nunn. Toutes décisions à ce sujet seront étudiées par les trésoriers des différents équipes.

Notre journée d'étude se termina par un souper communautaire qui assura la réussite de notre journée d'amitié.

FILMS au poste CBWFT

Vendredi 16 décembre

8 h. 30 — **L'odyssée du T 34:** Russ. 1965. Drame de guerre de N. Kourikhine avec Viatcheslav Gourenkov et Guennady Youkhtine. — Des prisonniers russes s'emparent d'un tank et fuient à travers le territoire allemand. — Réalisation soignée. Souci de vérité. Captivant. — Sentiments d'humanité. Adultes et adolescents.

11 h. — **Un goût de miel:** G.-B. 1961. Etude psychologique de T. Richardson avec Rita Tushingham et Dora Bryan. — Délaissée par une mère volage, une adolescente a une aventure avec un marin. — Mise en scène sobre et expressive. Beaucoup d'atmosphère. Psychologie juste. R. Tushingham excellente. — Sujet à réflexion. Situations délicates. Adultes.

Samedi 17 décembre

11 h. — **Le trésor maudit:** It. 1952. Mélodrame de M. Sequi avec Maria Félix et Rossano Brazzi. — Un fermier trouve un trésor qui ne lui rapporte que des malheurs. — Réalisation prétentieuse. Interprètes peu convaincants. Adultes, des réserves.

Mardi 20 décembre

11 h. **Maxime Gorki (2e partie):** Russ. 1939. Drame social de M. Donshoi avec Alyosha Lyarsky et V. Messalitinova. — Le jeune Gorki tente de gagner sa vie dans différents métiers. — Valeur documentaire. Interprétation et réalisation excellentes. Beauté plastique des images. — Eléments tendancieux. Adultes, des réserves.

Mercredi 21 décembre

8 h. 30 — **Mon homme Godefroy:** E.-U. 1957. Comédie de H. Koster avec June Allyson et David Niven. — Une famille fantaisiste recueille un pauvre hère qui se révélera bientôt d'un grand secours. — Humour et finesse. Sans prétention mais soigné. Interprétation de qualité. — Eléments délicats. Adultes.

Paroles à retenir

"L'indépendance n'est pas la seule ni la meilleure solution aux problèmes de coexistence des deux communautés canadiennes". (M. Daniel Johnson, premier ministre du Québec, interview au "Monde", de Paris.)

"Le Québec n'a pas les moyens de devenir un Etat souverain. Si le Québec accédait à l'indépendance, il lui arriverait ce qui arriva à plusieurs pays d'Afrique qui jouissent de l'indépendance politique sans pour autant posséder l'indépendance économique". (M. Jean Lesage, chef de l'Opposition, au cours d'un récent entretien avec les étudiants de l'Université de Montréal.)

"On a passé une bonne veillée"

Les applaudissements retentissants et le franc rire qui résonnait dans l'auditoire du théâtre Playhouse vendredi soir dernier sont la preuve que les quelque 600 personnes qui ont passé la "veillée" avec Jacques Labrecque en ont joui énormément.

Il a en effet prouvé qu'il est le maître par excellence du folklore canadien-français. Doué d'une voix merveilleuse pour ce genre et mime extraordinaire, il sut littéralement faire voir aux auditeurs les "draveurs", les "trappeurs", les jeunes et les vieux de nos campagnes et de nos villes de jadis et aussi ceux d'aujourd'hui.

On se serait cru dans une soirée "chez la parenté", tant M. Labrecque faisait partie du groupe. Tantôt, au beau milieu d'une chanson, il s'interrompait pour l'expliquer en anglais, puis reprenait de plus belle après un tonnerre d'applaudissements.

Parmi les chansons modernes de son répertoire on compte du Vignault, du Lévesque et aussi du Laurens Lepage. M. Lepage, guitariste et compositeur, est l'accompagnateur de M. Labrecque pour cette tournée de l'Ouest. Il s'acquitte de sa tâche avec une dextérité et une délicatesse remarquables. Les oeuvres de sa composition qui figurent au répertoire sont d'une grande sensibilité et, comme les gens et le pays qu'elles dépeignent, quelque peu nostalgiques.

Où qu'il aille au pays, Jacques Labrecque apportera le plaisir et le rire franc. Son enthousiasme est contagieux et au sortir du théâtre, malgré la température, tous avaient chaud au coeur et ... se sentaient un peu plus fiers d'être Canadiens français. Merci, Jacques Labrecque, et bonne tournée!

Au poste CBWFT

JEUDI 15 DECEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—Sauve qui peut (Couleur)
9.00—L'Age tendre
10.00—Vivre
10.30—Zéro, un, Londres
11.00—Cinéma: "La Fille des sables"

VENDREDI 16 DECEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Roquet, belles oreilles (C)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Atome et galaxies (Couleur)
8.00—Les Compagnons de Jéhu
8.30—Cinéma international: "L'Odyssée du T 34"
10.15—Votre choix
10.45—Les Affaires de l'Etat
11.00—Cinéma: "Un goût de miel"

SAMEDI 17 DECEMBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Viens voir
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Match sur roulettes
7.30—Suivez cet homme (Couleur)
8.00—Sincèrement, Fernand Gignac
8.30—Long métrage: "Tricoche et Cacolet"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Le Club du piano
11.00—Cinéma: "Le Trésor maudit"

DIMANCHE 18 DECEMBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Signes du temps
5.30—L'heure des quilles
6.30—Expo 67
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.15—Félix
10.30—Le Professeur Guillemin
11.00—D'hier à demain (Couleur)

LUNDI 19 DECEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Dessins animés (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.30—Rendez-vous sur la Côte d'Azur
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Adèle (Couleur)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
8.30—Haute tension (Couleur)
9.30—Tous pour un
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Les Incorruptibles

MARDI 20 DECEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—La Vie qui bat (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Du côté de Québec
8.00—Minute-Papillon
8.30—Batman (Couleur)
9.00—Rue des Pignons (Couleur)
9.30—Moi et l'autre (Couleur)
10.00—Le Bonheur des autres (C)
10.30—Caméra 66
11.00—Ciné-Club: "Maxim Gorki" (2e partie)

MERCREDI 21 DECEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Richard Coeur de lion
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Les Corsaires (Couleur)
8.00—Septième-Nord (Couleur)
8.30—Cinéma du mercredi: "Mon homme Godefroy"
10.15—Tirez au clair
11.00—Les Intrépides (Couleur)

Réunion de l'Association des dames Libérales

Le 30 novembre eut lieu la réunion de l'Association des dames Libérales de St-Boniface chez Mme J.-J. Tétreault, 252, rue Notre-Dame.

L'invitée d'honneur, Mme O. B. Parkinson, historienne, nous rappela l'arrivée des premiers colons au Manitoba; la fondation de St-Boniface, dont les plus grandes figures étaient Mgr Provencher et les Soeurs de la Charité (Soeurs Grises). Elle termina par un résumé de la vie et de la mort de Louis Riel.

Toutes ont joui de cet entretien et espèrent que Mme Parkinson reviendra. Ses quelques paroles en français ont été grandement appréciées. Elle suggèra comme projet ou cadeau du centenaire de se débarrasser de tout préjugé.

On prit ensuite le thé qui fut servi par Mmes J.-M. Huot, M. S. Ludwik et Mlle Antoinette Proteau.

Quelques dames de l'Association Libérale ont assisté à l'ouverture de la session au Palais législatif, ainsi qu'à la réception qui suivit.

J. M. BALCAEN & SONS LTD.
Locations de chauffe-eau au gaz ou à l'électricité
Service prompt et efficient de
Plomberie — Chauffage — Travaux de ferblanterie
GL 2-7898 — GR 5-1506 Estimations gratuites

RUDY'S FURNITURE
Plan achat-louage de téléviseurs
$8.00 et $10.00 par mois
133, rue Marion
247-3752 ou 247-9074 En soirée: GL 3-1711

St. Boniface Messenger Service
Nous transportons les bagages tels que: malles, valises, meubles.
SERVICE RAPIDE
Appelez toujours 233-7285
138, rue Aubert, St-Boniface
J.-J. Rubitaille, prop.

GEO. SARAS
FOURRURES
533, rue Des Meurons, St-Boniface
Téléphone: CH 7-2460
Réparations et modifications
Nouveaux manteaux faits sur commande — Entreposage gratuit
Prix raisonnables

Gerry's Auto Body Works
Spécialiste en débossage et peinture
Tout travail garanti
750, rue Taché, St-Boniface
Gerard GAGNE, prop.
Tél.: 247-3313 — Rés.: 474-2298

À CKSB
Cette année c'est de St-Norbert que l'on vous présentera


la MESSE de MINUIT
Soyez à l'écoute
à
CKSB
à compter de 11 h. 30 p.m.
le samedi 24 décembre
"Le poste aux émissions variées — votre poste"

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

ASSURANCES
FOREST
160, rue Marion St-Boniface
Tél.: 233-7323 — Rés.: 233-3866

Pharmacie Paquin
A.-E. PAQUIN, propriétaire
Produits pharmaceutiques
Cartes de souhaits françaises pour toute occasion
157, avenue Provencher, St-Boniface Téléphone: CH 7-3863

MAURICE E. SABOURIN LTD.
Assurances de tous genres
Voyages
Chemin de fer — Paquebot — Avion
195, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7351


Elégantes chaussures pour dames, hommes et enfants
MAGASIN DE CHAUSSURES
Réparations de chaussures
J.-P. GUAY
196, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-1119

A. Champagne et Fils Ltée
Entrepreneurs mécaniciens
Plomberie — Chauffage — Ventilation
276, rue Marion, St-Boniface Tél.: 233-3427
F. Champagne, président J. A. Srigley, gérant
Maison établie depuis 1946 se spécialise en travaux d'institutions.


COMMENCEZ VOS EMPLETTES DE NOËL DÈS MAINTENANT
Faites-vous photographier immédiatement afin de donner le Seul cadeau que vous Seul pouvez offrir! Votre portrait.
C'est l'heure de se souvenir à l'aide de photographies.
PERRIN DU MANITOBA
159, ave Provencher — Tél.: 233-1310
Ouvert le mardi et jeudi jusqu'à 9 h. p.m.



Nos meilleurs souhaits
pour Noël et le Nouvel An
à tous nos clients et amis

Noé Rodrigue
EPICIER ET BOUCHER
433, chemin Ste-Marie Tél.: 233-7097

NOS MEILLEURS VOEUX
de Joyeux Noël
et de
Bonne, Heureuse Année
à tous nos clients et amis

FRONTENAC TV & RADIO
480, avenue Provencher, St-Boniface
Tél.: 233-6458

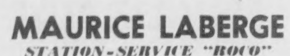
Souhaits sincères pour
UN JOYEUX NOËL
et
UNE BONNE ANNÉE

Epicerie St-Onge
M. et Mme Gabriel St-Onge
737, rue St-Joseph

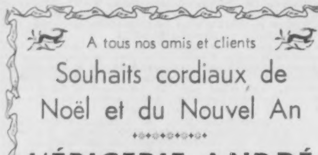
A tous nos clients et amis
Souhaits de Noël et
du Nouvel An

Baril's Tire Service Ltd.
164, ave Provencher St-Boniface, Man.
Téléphones: 247-7468 — 247-4496

A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS
JOYEUX NOËL
ET UNE
HEUREUSE ANNÉE



MAURICE LABERGE
STATION-SERVICE "ROCO"
291, rue Archibald (à l'angle de la rue Plinguet)
Téléphone: 233-3919 Résidence: CEdar 3-1882



A tous nos amis et clients
Souhaits cordiaux de
Noël et du Nouvel An

L'ÉPICERIE ANDRÉ
189, rue La Vérendrye St-Boniface
Téléphone: 233-7837

MEILLEURS SOUHAITS
de Noël et de Bonne Année
à tous nos clients et amis

DAVID'S
Articles et Vêtements
POUR HOMMES ET GARCONS
135, avenue Marion Tél.: 247-7550



Joyeux Noël
et
Bonne Année
à tous nos membres et amis

L'Union Nationale Française



Nos meilleurs voeux
DE NOËL ET DE
BONNE ANNÉE
à tous nos amis et clients

GEORGES SARAS
Confection, réparation et transformation de fourrures en tous genres
533, rue Des Meurons Tél.: CHapel 7-2460



Joyeux Noël
et Bonne, Heureuse Année

LES MARIANISTES
de l'école Provencher



MEILLEURS VOEUX
DE BONHEUR

Les Filles de la Croix
Maison Provinciale,
271, rue Archibald, St-Boniface

Nous sommes heureux de souhaiter
à tous nos clients et amis
Joyeux Noël
et Bonne et
Sainte Année

LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
401, rue Youville Tél.: 247-2356

Souhaits sincères
de JOYEUX NOËL
et de BONNE ANNÉE

MARION BEAUTY NOOK
CORINNE DUFAULT, prop.
284, rue Marion Tél.: 233-6102



Nous remercions tous ceux et celles qui nous ont favorisés de leur clientèle au cours de l'année et leur souhaitons un Joyeux Noël et une Bonne Année.

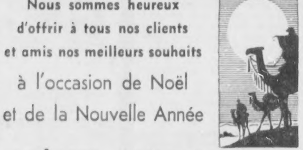
EPICERIE PELLETIER
428, rue Aulneau Tél.: 233-7880

MEILLEURS VOEUX
pour un Joyeux Noël
et une
Bonne et Heureuse Année
à tous nos clients et amis

GARAGE PROVENCHER
Herman Labossière, prop.
174, avenue Provencher Tél.: 233-7431

MERCURY PORTRAIT STUDIOS
183, rue Marion Norwood
Téléphone: CHapel 7-2652
MICHAEL GAGAWCHUK — NICK STEBNICKI

Meilleurs souhaits
de Noël
et du Jour de l'An



Nous sommes heureux
d'offrir à tous nos clients
et amis nos meilleurs souhaits
à l'occasion de Noël
et de la Nouvelle Année

HÔTEL NORWOOD
112, rue Marion, Norwood

Souhaits de Noël et
Bonne et Heureuse Année

L'assemblée La Vérendrye 127
Les Canadiens de Naissance
et le Club La Vérendrye
230, ave Provencher St-Boniface

Que Noël et la
Nouvelle Année
soient des plus joyeux
POUR TOUS NOS
CLIENTS et AMIS

FOREST, GUENETTE & CIE
Edifice CKSB, 607, rue Langevin, St-Boniface
Téléphone: 947-1671

Nos meilleurs voeux de
NOËL ET DU
NOUVEL AN
à tous nos amis et clients

ST. BONIFACE HARDWARE CO.
154, avenue Provencher Téléphone: 233-7043

Meilleurs Voeux
de Joyeux Noël
et de Bonne Année
à tous nos clients et amis

St. Boniface Messenger Service
138, rue Aubert Tél.: 233-7285

Joyeux Noël
à tous nos clients et amis

Pour tous vos imprimés
IMPRIMERIE LABELLE
Léo LABELLE, prop.
158, avenue Provencher Tél.: 233-7843

Joyeux Noël
et
Bonne Année

PAUL et ROGER
BARBIERS
138, avenue Provencher St-Boniface
Porte voisine de chez Henri D'Eschambault

Nous offrons à tous nos amis et clients
nos meilleurs souhaits pour un
Joyeux Noël et une
Bonne et Heureuse Année

FONTAINE & COMPAGNIE
165, avenue Provencher Tél.: 233-7425

Meilleurs Voeux



DE
JOYEUX
NOËL
ET DE
BONNE,
HEUREUSE
ANNÉE

L'hon. Roger Teillet,
Conseil Privé — Député
Député pour le comté de St-Boniface.
Ministre des Affaires des anciens combattants.



A tous les citoyens de St-Boniface et à leurs familles, le Maire et les Echevins désirent exprimer ici leurs voeux les plus sincères de

Joyeux Noël
et de
Bonne et Heureuse Année

Ils les remercient de leur entière coopération durant l'année si prospère qui se termine et souhaitent, avec eux et pour eux, que nos gouvernants résolvent avec succès les problèmes si difficiles du rétablissement de la paix qui assombrissent l'horizon à l'heure actuelle et qui privent des millions de nos semblables des joies spirituelles et des plaisirs de Noël.

Son Honneur le Maire
Joseph-Philippe GUAY
MM. les échevins

Nelson McLEAN	John Wilfred McGURRAN
Thomas-A. LONERGAN	Etienne COUTURE
Joseph-E. ST-HILAIRE	Michael LUDWICK
Donald Alfred HART	Edward TURNER
Clifford S. WARMAN	Harry Lorne SOFTLEY

JOYEUX NOËL
et Bonne, Heureuse
et Sainte Année



L'Institut Collégial St-Joseph
321, avenue de la Cathédrale St-Boniface, Man.



L'ADMINISTRATION
ET LE PERSONNEL DE
NORTH STAR
DECORATING LTD.
prient leurs clients
et amis d'accepter
leurs meilleurs voeux
de Joyeux Noël
et de Bonne et
Heureuse Année.

North Star Decorating Ltd.
PAUL RAJOTTE, prés.
465, rue Aulneau, St-Boniface
Téléphones:
Bureau: 247-8522 Résidence: 247-3648



GUIDES CATHOLIQUES

Sous le trèfle d'or

Les trois compagnies guides de la basilique de St-Boniface sont allées en groupe faire leur B.A. de Noël. Ce sont: la 1ère cie Thérèse de Lisieux, la 2e cie Rose du Canada et la 4e cie Notre-Dame du Sourire. Les accompagnaient commissaire Anne-Marie Loiselle, Mme Rita Bohémier, cheftaine, et Mme Angeline Duhamel, assistante.

Vers la fin de novembre, elles se sont rendues au bureau de la "Canadian Mental Health Association" afin de préparer des enveloppes pour un "Make believe tea" envoyées par la poste pour recueillir des fonds. Elles y ont travaillé avec joie durant trois heures.

Les guides de la 4e cie Notre-Dame du Sourire avec leur cheftaine, Mme Rita Bohémier, ont fait une excursion "signe de piste" à Lorette, au milieu de novembre. Malgré la température froide, l'accueil de la 9e cie de Lorette fut chaud. Le départ de St-Boniface se fit à 2 h. 30 p.m. et le retour à 10 h. p.m. M. l'abbé Gérard Lévesque, ainsi que quelques parents des guides, mirent leurs voitures à la disposition de la compagnie.

Après l'excursion, les guides se réunirent dans la salle paroissiale et dégustèrent avec appétit le souper qu'elles avaient apporté. Au cours de la soirée, les parents des guides de Lorette, ainsi que quelques parents de celles de St-Boniface, se sont rendus à la salle où les guides exécutèrent chants et danses guides. A la fin de la soirée, Mme Rita Bohémier remit à Mme Félix Boulet un cordon bleu et à M. Boulet un tablier de chef, en reconnaissance de leurs nombreux services rendus et de la bonne cuisine préparée lors du camp à la plage Albert l'été dernier.

Les guides de la 10e cie de l'Assomption de Transcona, avec leur cheftaine, Mlle Léona Maheu, ont rendu visite, dernièrement, aux guides de la 8e cie Sts-Martyrs-Canadiens. Le trajet, aller et retour, fut pour plusieurs une vraie partie de plaisir. Les deux heures passées dans la salle de l'église Sts-Martyrs-Canadiens furent bien employées à chanter et à faire des rondes dansantes. Après un goûter bien mérité, M. l'abbé Bernard Bélanger leur adressa quelques paroles d'encouragement. Ensuite, Mlle Léona Maheu remercia Mme Thérèse Drouin, cheftaine des guides des Sts-Martyrs-Canadiens, de les avoir si bien reçues. On reprit ensuite le chemin du retour.

Le samedi 10 décembre, Mlle Léona Maheu remettait à dix de ses guides les insignes de 3 ans de service chez les jeannettes. Ces guides sont: Diane Senez, Diane Fortin, Annette Grégoire, Carmen Grégoire, Louise Hupé, Eveline Lambert, Estelle Lamoureux, Jane Poirier, Joanne Wery et Cécile Martineau.

A tous les membres du mouvement guide, un Joyeux Noël et une Bonne, Heureuse et Sainte Année.

La publiciste.

Décès de M. Narcisse Breton, âgé de 95 ans

Le mercredi 7 décembre est décédé à l'hôpital Taché, M. Narcisse Breton, de Ste 38, Appts Dalkeith, Winnipeg.

Né dans la province de Québec, M. Breton vint habiter à Letellier dès son jeune âge. Il fut conseiller et maire de la municipalité de Montcalm pendant 32 ans et fut membre de nombreux comités. Il fut aussi secrétaire-trésorier de la Commission scolaire d'Inverness pendant plusieurs années.

Lui survivent deux fils, Albert et Wilfrid; trois filles, Mme V. Robert (Yvonne), Mme E. Cadieux (Marie-Ange) et Flora; 19 petits-enfants et 40 arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle fut exposée dans l'église de Letellier à partir de 1 h. 30 lundi, et le service y fut chanté à 3 h. 30 p.m. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Dr Preston Segal
DENTISTE
St-Claude, Man.
Pour rendez-vous appeler
Mme Cam Rey à 138-R2
ou
l'hôpital de St-Claude à 57
Bureau de Winnipeg
139, avenue Carmen
Téléphone 533-5777

Le Québec enregistre une baisse du taux de natalité de 7.6 pour cent

OTTAWA — Il y a eu plus de mariages et plus de décès, mais moins de naissances au Canada cette année comparativement à 1965.

Le Bureau fédéral de la statistique a rapporté que le Québec détenait les moyennes les plus étonnantes dans les trois catégories, pour les dix premiers mois de cette année.

Le total des naissances au Québec a subi une baisse de 7.6 pour cent, passant de 103,813 naissances en 1965 à 95,919 pour cette année.

Pour le mois d'octobre seulement, le total des naissances au Québec a été de 8,574, soit 12.8 pour cent de moins qu'en octobre 1965.

Le total des mariages dans la belle province cette année s'est élevé à 34,337 pour une augmentation de 8 pour cent, tandis que celui des décès a atteint 31,598 avec une majoration de 4.5 pour cent.

Pour le Canada entier, on a enregistré une baisse de 7.4 pour cent dans les naissances, des hausses de 6.7 pour cent dans les mariages et 2.8 pour cent pour les décès.

On a enregistré un total de 330,285 nouveau-nés au Canada, soit une baisse de 7.4 pour cent.

À CKSB

Jacques Bernard a succédé à Pierre Bertie au Réveille-matin et au Ranch, qui prennent maintenant des accents des Fêtes. A ce propos, nous aurons les deux réveillons, à Noël et au Nouvel An, encore cette année.

Voici un voeu de Christian Leroy au lendemain du "donjon": ouvrir une boîte permanente à St-Boniface, une "discothèque" où les fervents pourraient se retrouver plus souvent...

CKSB, aux émissions variées, a des auditeurs variés. Une dame de Winnipeg arrivée à Vancouver nous écrivait le 9 novembre: (traduction) "Pendant des années j'ai beaucoup goûté vos émissions de musique classique... Elles me manquent beaucoup". Une autre appréciation un peu inattendue: une amie nous fait part du témoignage d'une auditrice du Nord-Dakota pour qui CKSB se distingue "par sa musique douce et reposante"... On fait allusion ici évidemment à des périodes bien déterminées de l'horaire (actuel), car il faut reconnaître que la musique "douce et reposante" a subi l'assaut de vagues pas très berçantes depuis quelques années... (La dite musique douce reprend son empire d'ailleurs sur les ondes FM.)

Du côté des jeunes, voici ce qu'un étudiant américain gagné définitivement aux "Elucubrations d'Antoine" écrit à Christian: "I have found that I like the French songs better than the ones sung in English, especially the ones that are sung around night-clubs".

Les J.F.M.: Concours pour "Jeunesse Oblige"

Etant donné qu'il y aura audition pour les participants de la Boîte à chansons du 3 décembre qui n'ont pas eu l'occasion de chanter seuls, les noms des quatre concurrents qui seront invités à participer au Concours de "Jeunesse Oblige" à Montréal en février prochain seront annoncés au programme de "Jeunesse Oblige", Canal 3, le lundi 19 décembre. Le jury est composé des personnes suivantes: M. Georges Paquin, Mme Marie Laurencelle, Mlle Claudette Sala, le R. P. Pierre Tremblay, S.J., et M. Marcien Ferland.

L'audition aura lieu le 17 décembre à l'Académie St-Joseph, à 1 h. 30 p.m. Bienvenue aux intéressés.

A. G.

Assemblée annuelle au Niakwa Motor Hotel

L'assemblée annuelle du Conseil de la Coopération du Manitoba aura lieu le lundi 19 décembre au Niakwa Motor Hotel, chemin Ste-Anne et Trans-Canada. Banquet à 6 h. Inscription à 7 h. Assemblée annuelle à 7 h. 30.

Toutes les Caisses populaires, membres du Conseil de la Coopération, sont cordialement invitées à cette assemblée avec les représentants des Caisses d'épargne scolaires et le Curé de la paroisse.

L'obéissance seule est grande et sage, seule elle garde le talent, maintient la conscience et glorifie la renommée.

Louis VEUILLOT.



LA CHALEUR ÉLECTRIQUE

genre moderne d'énergie — plus sûr, plus propre, plus varié

M. et Mme Peter Chenkie, leurs deux garçons et trois filles sont complètement enchantés de leur maison "tout électricité" à 208, rue Main, Selkirk, Manitoba. Selon les normes d'aujourd'hui, c'est une grande maison, avec 8 pièces et 3 paliers. Mais les Chenkies découvrent quand même que la chaleur électrique leur procure une chaleur uniforme, peu coûteuse et aisément contrôlée, quelle que soit la température. Mme Chenkie est particulièrement enthousiaste, parce que la chaleur électrique lui épargne les mauvais effets de la poussière. Sa fillette souffre de l'asthme, dit-elle: "Avant que nous déménagions dans cette maison, il y a 3 ans, je ne crois pas qu'elle ait joui d'une nuit complète de sommeil... Depuis que nous habitons ici, elle n'a subi que deux attaques minimes". Mme Chenkie trouve aussi que sa peau est plus douce, et elle affirme que sa famille souffre moins des rhumes dans cette maison chauffée à l'électricité.

Grands bénéfices — Des histoires comme celle-ci sont racontées chaque jour au Manitoba, alors qu'un plus grand nombre de propriétaires de maison découvrent les bienfaits de la chaleur électrique. La chaleur électrique est plus propre. Elle ne produit ni poussière ni saleté. La chaleur électrique permet une chaleur adaptée à chaque pièce ou des zones de température contrôlée. Vous jouissez d'une chaleur égale, confortable, à tout moment, ne vous inquiétant jamais des courants d'air ou d'endroits froids. Vous obtenez aussi plus d'espace vital, car les installations de chauffage à l'électricité sont plus compactes. De plus, ces appareils conservent leur efficacité à 100%, année après année, éliminant le besoin du service annuel pour nettoyage et inspection. La chaleur électrique c'est la chaleur sans inquiétude, avec plus d'avantages que tout autre système pouvant réchauffer votre maison.

Avant de bâtir ou acheter — Cherchez les avantages de la chaleur électrique. Pour de plus amples informations au sujet de la chaleur électrique pouvant répondre aux besoins spécifiques de votre famille, consultez votre entrepreneur de chauffage électrique, ou écrivez à votre HYDRO pour demander une copie gratuite du pamphlet en couleur et plein de renseignements.



Ecrivez aujourd'hui!
Ecrivez, et c'est à vous!

CHAUFFAGE À L'ÉLECTRICITÉ

MANITOBA HYDRO

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Rédacteur,

Je ne peux m'empêcher de vous écrire au sujet de la correspondante qui a écrit cette semaine à Tribune Libre au sujet du Canal 3 qu' "on dit que c'est le plus sale". Je me demande où cette dame a pris cela. Moi je ne critique pas les programmes que cette personne préfère, mais on ne peut voir la vie de Monsieur Kennedy ou des programmes de ce genre tous les jours.

Il faut de la variété, mais quant au "sexe sexe" comme elle dit, s'il y en a c'est assez tard que les enfants sont couchés, et il ne faut pas être plus saints que les Saints. Nous, quand un programme ne nous convient pas, on ferme l'appareil.

Tout de même, il faut parfois quelque chose pour faire rire, distraire ceux qui sont seuls ou tristes, et pas seulement des pièces de guerre pour attrister, faire revivre ces choses horribles à ceux qui y ont participé, ni des pièces niaiseuses qui se répètent de semaine en semaine. Ceux qui travaillent toute la journée aiment se distraire un peu le soir.

Il ne faut pas être égoïstes, il en faut pour tous.

Bien vôtre,

Mme Clément Bernard,
St-Claude, Man.

• • •

Monsieur le Rédacteur,

Il semble impossible de plaire à M. Arpin. Il a juré qu'il me déshonorerait et il essaie de le faire à tout prix!

D'abord il met en doute ma sincérité et mes méthodes à l'Assemblée législative. Apparemment j'ai eu tort de demander avec trop d'insistance les droits que je considère nôtres. C'était embarrassant pour le gouvernement, par conséquent si je ne gardais pas le silence, je n'accomplirais jamais rien.

Pensant qu'il y avait là un but, j'ai décidé de travailler au sein du parti libéral afin d'essayer de promouvoir notre cause. Heureusement j'ai réussi, mais ceci est ridiculisé par M. Arpin. Il dit que cela ne veut rien dire, parce que les membres du caucus n'étaient pas prêts à me supporter; donc la résolution approuvée à l'unanimité par la convention libérale a été présentée au caucus qui, à son tour, l'a acceptée, en a fait le plan libéral et M. Tanchak, un de nos amis d'origine ukrainienne, a officiellement remis le projet de loi au greffier de la chambre.

M. Arpin est encore furieux; ceci était tout arrangé, dit-il, pour embarrasser le gouvernement, rien d'autre. Il ferait croire à la population française que tous les membres du parti libéral du Manitoba seraient prêts à accepter un principe simplement fait pour embarrasser le gouvernement.

Pauvre Maurice, à l'occasion nous pensons que quelque chose d'autre existe, en plus d'embarrasser le gouvernement. Il prétend que je n'ai pas répondu à ses attaques. Je pensais que l'éditorial paru dans le "Devoir" du 26 novembre 1966, écrit par Vincent Prince, reporter (auquel M. Arpin avait cru bon d'envoyer une copie de sa lettre), lui avait répondu suffisamment.

Mais non, mon ami insiste absolument à m'attirer dans une querelle — si son action divise les Canadiens français et heurte notre cause, cela n'a pas d'importance pour lui, s'il a sa vengeance.

Après que tous les voteurs du comté de St-Boniface avaient été conseillés de ne pas m'élire, plusieurs badauds ont osé ignorer ses avis et m'ont accordé leur vote. Maintenant, avec sa charité habituelle, M. Arpin vous explique mes intentions, mes motifs, mes pensées et même mes désirs. Il prétend mettre à jour un sinistre complot fomenté encore par les mauvais libéraux.

Je n'avais pas l'intention de discuter le gouvernement. Si la législation introduite est satisfaisante, j'ai l'intention de soutenir le gouvernement 100 pour cent. Je serai le premier à féliciter le premier ministre, le cabinet et le gouvernement. Je ne m'inquiète pas du passé, de ce que le gouvernement a fait ou n'a pas fait, ou qui devrait être félicité ou blâmé.

En ce moment je n'ai pas de querelle avec le gouvernement et j'hésite à poser les questions suivantes, mais M. Arpin ne m'en laisse pas le choix. Il veut des réponses. Il m'accuse d'un manque de sincérité, de voler les plans des autres, de vouloir empêcher le gouvernement dans son désir d'apporter une bonne législation pour nos gens.

Cela va un peu trop loin, même émanant de M. Arpin. Il pense que le principe d'avoir le français comme langue d'instruction est déjà accepté. Moi, ainsi que le Devoir et les députés de la Chambre nient cela. Il insinue que je savais déjà que le gouvernement avait l'intention de présenter la législation en question. Je nie cela catégoriquement.

Monsieur le Rédacteur, je vais mentionner les rapports et faits édités dans "Hansard" et les journaux qui, à mon avis, réfutent les accusations de M. Arpin, et je laisse vos lecteurs décider pour eux-mêmes:

1 — En avril 1965 j'ai présenté un projet de loi pour amender l'acte des écoles publiques, afin de faire reconnaître le français comme langue enseignante dans les écoles publiques. Ce projet de loi a été accepté par le président de la Chambre, indiquant ainsi que c'était dans l'ordre. Donc le principe n'a jamais été établi.

2 — Le gouvernement a ignoré mon projet de loi introduisant l'amendement suivant (Hansard, 6 mai 1965, page 2461): "In the opinion of this House having regard to the recent and substantial extensions in the teaching of the french language in the Public School System; and in view of the multi-lingual and plural nature of our society in Manitoba, the addition of French as a second language of instruction should be studied in the light of national policy decisions which are now under review in this field and of the particular circumstances of our particular Province".

3 — Cet amendement fut présenté par M. Bilton, député de Swan River. Ni le premier ministre, ni le ministre de l'Education et aucun des membres du cabinet n'en ont parlé.

4 — Lu dans la Tribune du 22 octobre 1965, un article intitulé "No Bilingual Civil Service": le premier ministre, M. Duff Roblin, a rejeté aujourd'hui le service civil bilingue au Manitoba et a dit en même temps que la question de la langue française dans les écoles publiques devrait être traitée au niveau national seulement. "Les écoles publiques du Manitoba n'enseigneront dans la langue française que s'il y a un consensus en sa faveur", a dit le premier ministre. "Il n'y a pas un tel consensus en ce moment".

5 — En mars 1966, j'ai encore présenté le même projet de loi.

6 — En avril de la même année, une fois encore, le gouvernement l'a ignoré et M. Bilton a de nouveau proposé le même amendement (voir Hansard, 20 avril 1966, page 2118).

7 — Encore une fois, le premier ministre et le ministre de l'Education n'ont pas pris part au débat.

Je pourrais continuer ainsi, mais je pense que cela est suffisant, même pour M. Arpin.

Y avait-il là des preuves que le gouvernement avait l'intention de faire quelque chose?

Maintenant le gouvernement présentera sa législation. Le parti libéral, ainsi que le caucus libéral, ont approuvé le principe du parti. Le passé devrait être oublié et nous devrions regarder en avant, unis comme des frères.

Est-ce que le gouvernement conservateur avait l'intention de présenter cette législation avant qu'elle devienne le plan libéral? Je ne sais pas, cela m'est égal, ce n'est pas important.

Comme dans le cas de l'essence coloriée pour les fermiers, l'établissement d'un "ombudsman", etc... est-ce un cas pour le gouvernement de décider d'écouter les députés de l'opposition et d'accepter leurs suggestions? Je ne sais pas, cela m'est égal, ce n'est pas important.

Est-ce que le fait que j'ai présenté le projet de loi deux années de suite et que le parti libéral ait donné avis qu'il introduirait encore une résolution, a quoi que ce soit à faire avec la décision prise par le gouvernement d'introduire la législation? Je ne sais pas, ça m'est égal, ce n'est pas important.

Est-ce que la législation a été présentée parce que Me Arpin a suggéré au premier ministre de le faire? Je ne sais pas, cela m'est égal... mais apparemment c'est très important pour M. Arpin. Je suis plus intéressé dans l'avenir et je n'ai pas l'intention de continuer ces dissertations sans but. Pour que tout le monde soit heureux, je prie donc Maître Arpin de prendre tout le crédit et de continuer de donner tous ses bons conseils au premier ministre et à son gouvernement.

Je vous remercie, Monsieur le Rédacteur, et vous assure que ceci sera ma dernière lettre.

Laurent-L. Desjardins,
M.A.L., St-Boniface.

• • •

Monsieur le Rédacteur,

Il y a déjà trois semaines, je venais, par l'intermédiaire de votre journal, poser toute une série de questions au docteur Boucher, de St-Jean-Baptiste. Ce bon docteur doit avoir le souffle court, car depuis il n'a donné aucun signe de vie. Lui qui, dans sa grande sincérité, veut renseigner les gens pour qu'ils soient en mesure de voter avec connaissance de cause le 10 mars prochain, pourquoi garde-t-il un silence si prolongé?... A-t-il intérêt à se taire? Lui, qui a voulu prendre la défense du bill 16, pourquoi refuse-t-il maintenant de donner des éclaircissements?

Monsieur le docteur, maintenant que vous vous êtes engagé et que vous dites que le problème doit être présenté équitablement avec toute l'information que les commissaires peuvent procurer à leurs électeurs, êtes-vous déjà à bout d'arguments? ...et votre information se limite-t-elle à votre lettre du 17 novembre? Vous êtes président de la section secondaire de la Rivière-Rouge... craignez-vous de nuire à votre réélection si vous parlez trop?... si vous renseignez trop les gens?

Monsieur le docteur, votre silence m'amène à croire l'affirmation qui a été faite tout dernièrement (et vous l'avez entendu de vos propres oreilles) que ce n'est pas le bill 16 qu'il nous faut craindre, mais bien plutôt ceux qui veulent en profiter pour leur petit bien personnel. Car je commence à me demander si vous n'avez pas à l'horizon un petit rond de cuir qui vous attend pour vos bons services à la cause... De grâce, pour le bien des lecteurs et le mien ,hâtez-vous de parler et de dissiper un tel doute.

Raynald Lavack,
Otterburne, Man.

• • •

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi par l'entremise du journal d'apporter quelques impressions personnelles concernant le bill 16, et plus particulièrement sur la dernière assemblée qui prit place au Niakwa, le 6 décembre dernier.

Cette assemblée qui réunissait une bien faible moitié des commissaires de langue française se termina par un vote favorisant le bill 16 et la centralisation telle que proposée par le département d'Education.

A mon avis, ce vote n'a aucune valeur, sinon de continuer à semer la confusion dans les esprits. Tel est le rôle que se sont donnés une certaine catégorie des gens: **primo**, pour acquérir une gloire personnelle; **secundo**, pour faire bon visage devant le gouvernement et par ce fait aspirer avec presque certitude à une situation prometteuse dans un avenir très rapproché. D'ailleurs, nous avons déjà à notre connaissance de multiples exemples et nous en verrons beaucoup d'autres avant longtemps.

J'ai de graves reproches à faire au président des commissaires de langue française, le docteur Doyle. Il a très "mal informé" ses commissaires depuis le commencement des études sur le bill 16.

Son rôle de président était d'informer les commissaires des deux côtés de la médaille. Or, il ne l'a fait que d'une manière, en favorisant le bill 16 sous toutes ses formes, depuis le commencement.

M. le docteur a bien essayé de paraître neutre, comme il voulait le prétendre, mais ses attitudes physiques le démentaient carrément et ses paroles encore plus. Ici, je me permets une mise au point. M. le président, quand vous parliez de neutralité et d'impartialité, je suis assuré qu'en affirmant cela, vous-même vous ne croyiez pas un traître mot de ce que vous disiez; ou bien vous le faisiez par ignorance...!

C'est dans ce domaine surtout que j'ai des reproches à vous faire. J'ai assisté à trois assemblées que vous avez présidées, et j'ai constaté regrettablement que vous ne connaissiez pas grand-chose quant au rôle ou au devoir d'un président d'assemblée, quelle qu'elle soit.

M. le docteur, en acceptant de présider une assemblée générale, vous redevenez vous-même pour le temps que dure la réunion. Vous ne pouvez être président des commissaires et président d'assemblée en même temps. Ce qui revient à dire qu'on ne peut servir deux maîtres à la fois.

Celui qui préside une assemblée doit adopter une ligne de conduite très neutre et très impartiale: 1) Il doit expliquer au début la procédure à suivre (il ne doit pas parler une demi-heure ou plus); 2) Il doit présenter les panélistes brièvement — leur "pedigree" ne compte pas — ils ont la chance durant le débat de prouver leurs capacités); 3) Durant le débat ou la période de questions, le président ne doit servir que d'arbitre ou d'intermédiaire entre l'assistance et les panélistes (il ne doit pas répondre à toutes les questions ou, parfois, plus que tous les panélistes réunis); 4) L'heure indiquée au début étant arrivée, le président remercie les panélistes et l'assistance pour leur coopération et demande à quelqu'un de proposer l'ajournement. Il n'y a donc aucune conclusion à tirer, puisque c'est un pour et un contre. Et la réunion doit être terminée.

M. le président, qu'avez-vous fait à la fin de chaque réunion? Moi, je vais vous le dire. Vous avez donné, comme on dit par chez nous, "le coup de boeuf". Vous avez terminé chaque réunion par des discours (je devrais dire sermon) de 20 à 30 minutes chaque fois, et ce n'était que pour favoriser le bill 16. Même qu'à la dernière réunion, vous avez terminé comme ceci, et je cite: "et vous aurez le repos éternel". Vous auriez dû ajouter... "Amen", et pourquoi pas la bénédiction?...

Remarquez, M. le docteur, que je ne vous en veux pas, car je suis chrétien et, Dieu merci, je n'ai jamais connu la rancune, celle-ci étant une grande faiblesse chez un homme.

Je respecte vos idées et vos opinions, comme je le fais pour tout autre, mais vous êtes président d'un corps de commissaires et vous nous laissez l'impression que seule votre ligne de conduite est justifiable.

Je voulais faire une mise au point, et c'est fait. Moi aussi, je constate beaucoup de choses. J'en ai bien le droit — non? Le gouvernement compte présentement 22 personnes sur la commission des frontières. Ils sont payés largement, seulement pour constater des choses qui existent (d'après certains dires de l'autre soir). Au moins, moi ...je ne reçois aucun honoraire!

Nous, de la campagne, nous vous avons soumis notre problème tel qu'il existe, en vous demandant votre appui et votre support. Nous avons essayé de vous démontrer que notre problème était complètement différent de celui des centres urbains. Malheureusement, je me vois dans l'obligation de vous dire la même chose que M. Chaput a su si bien dire à M. Marion: "Vous n'avez jamais rien compris et vous ne pouvez pas comprendre, parce que vous ne le voulez pas".

Il doit certainement y avoir des raisons à votre altitude et à vos agissements. Serait-ce parce qu'on vous aurait peut-être promis une situation brillante, très prochaine, dans le domaine de l'Education par exemple?... A supposer que le bill 16 devienne en force, naturellement. Ici, je n'affirme rien. Je ne fais que supposer. M. le docteur, si jamais ce que je viens d'insinuer devenait une réalité; je ne pourrais que vous plaindre.

D'ailleurs, nous ne pourrions être très surpris, car des situations de ce genre sont très communes depuis quelques années, au sein du gouvernement Roblin.

N'allez surtout pas déduire que j'écris ces quelques lignes afin de me justifier d'une manière ou d'une autre. Même la perte d'un vote à une réunion ne serait pas une raison valable d'agir ainsi. Comme vous, je me débats pour faire connaître à la masse ce que je crois en toute sincérité être la bonne voie, dont je suis convaincu davantage. La manière de s'y prendre est différente, c'est tout.

Excusez-moi, M. le Rédacteur, si j'ai pris trop de votre temps. Je termine donc en vous disant que je déplore vraiment qu'il y en ait tant qui soient partisans du moindre effort. Mon Dieu, que nous avons donc peur de nous affirmer et de dire ce que l'on pense vraiment. On semble vouloir demeurer dans sa crasse plutôt que d'en sortir et combattre vaillamment ce que l'on ne désire pas, de peur que les plus forts gagnent encore. Ces supposés **si forts** seraient tellement **si faibles**, si tous se donnaient la main pour défendre leurs intérêts et leurs responsabilités. Comme nous sommes peu dignes de nos ancêtres...!

Si vous me permettez, je reviendrait peut-être très bientôt essayer d'éclaircir bien d'autres points...

Il y en a tellement...! Merci beaucoup.

Bien à vous,

Pierre LaRoche,
Otterburne, Man.

• • •

Monsieur le Rédacteur,

Par l'entremise de votre journal, j'aimerais venir féliciter M. Camille Chaput, de Ste-Anne-des-Chênes, qui s'est montré un homme, un vrai homme, dans la défense des droits des "plus petits". Même au détriment de critiques, M. Chaput sait dire SON idée, pas celle que d'autres lui font dire. Ce n'est pas son intérêt qu'il recherche, mais ce qui est honnête et juste. Comme ils sont rares, de nos jours, les hommes de cette trempe. J'ai pour M. Chaput la plus grande confiance et le plus sincère respect.

Raynald Lavack,
un "ancien" jeune de
Ste-Anne-des-Chênes.



Lors de la Boîte à chansons qui eut lieu à St-Norbert le samedi 10 décembre, cinq des élèves de l'école paroissiale du Sacré-Coeur de Winnipeg ont fait très bonne figure par l'exécution de la chanson "Terre Promise" de Richard Anthony. Ce sont, de gauche à droite, Claudette Havens, Suzanne Desrosiers, Annette Fontaine, Maurice Rajotte et Joseph Constant. Félicitations! (Photo R. A. Korne)

Prix des machines agricoles

Le ministre de l'Agriculture, M. John Greene, a fait savoir qu'il rencontrera un par un des représentants des fabricants de machines agricoles pour savoir si les compagnies reviendront sur leur projet de hausser les prix de leurs produits.

Il a également promis de faire savoir à la commission d'enquête créée pour régler ce problème que ses travaux n'avançaient guère, comme l'a souligné M. Reynold Rapp, conservateur de Humboldt-Melfort-Tisdale.



Incroyable... comme ils grandissent!







A Noël, offrez-leur un certificat d'épargne cumulative — il grandira avec eux.

Pensez-y. Offrez-leur un cadeau qui dure—un certificat d'épargne cumulative. Dans 6 ans, ils recevront $10 pour chaque tranche de $7.50 que vous aurez investie.

Il est facile d'acheter des certificats d'épargne cumulative pour Noël. Vous les trouverez en coupures de $10 et plus. Ils sont encaissables en tout temps. Renseignez-vous au sujet des certificats d'épargne cumulative à toute succursale de la Banque de Commerce.

Offrez un cadeau qui dure...et voyez-le grandir.



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE



Tous nos meilleurs voeux
de bonheur et de prospérité
à nos clients et amis
à l'occasion des fêtes
de Noël et du Nouvel An.

Banque Canadienne Impériale de Commerce
Angle des rues Taché et Marion,
Norwood, St-Boniface, Man.
W. J. FAWCETT, gérant

Joyeux Noël et une
Bonne et Heureuse Année



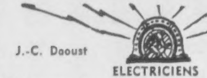
HUB SERVICE
760, rue St-Joseph Tél.: 247-4533
Gérard Privé, prop.

Un grand merci
à toutes les personnes
qui nous ont accordé
leur clientèle
dans le passé.

Que Noël
et l'An Nouveau
leur apportent
bonheur et prospérité!

BRODEUR TV SERVICE
Téléphone: 284-1443

Daoust-Grimard Ltd.



J.-C. Daoust O.-L. Grimard
ELECTRICIENS
202, avenue Provencher Tél.: 233-7447

souhaitent à tous leurs clients et amis
Un Joyeux Noël
et une
Bonne et Heureuse Année



Le Président général
et
les membres de l'Exécutif
de
L'Association d'Education
des Canadiens français
du Manitoba
vous souhaitent
la vraie joie de Noël
et les Bénédictions
du Nouvel An

Meilleurs Voeux
de la Saison
à nos nombreux
clients et amis

A. CHAMPAGNE et FILS LIMITÉE
Entrepreneurs en plomberie, chauffage,
ventilation, air climatisation

F. Champagne, président
J. A. Srigley, gérant, Département de Plomberie
Téléphone: 233-3427
276, rue Marion St-Boniface

Quand on ouvre une maison,
Champagne est de la fête.

Joyeux Noël
et Bonne et
Heureuse Année
à tous nos clients et amis

THERRIEN'S SUPERETTE
Angle des rues Langevin et Notre-Dame
Téléphone: 233-7030



JOYEUX NOËL
et
Bonne et Heureuse Année
à tous nos clients et amis

CAFÉ ALOUETTE
Des Meurons et Yelle St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-9972
M. et Mme Raymond Gagnon

Nous offrons
à tous nos clients et amis
nos meilleurs souhaits pour
Un Joyeux Noël et
une Bonne et Heureuse Année

AU SALON DE BARBIER
DUCHARME
151, avenue Provencher, St-Boniface
NORMAN DUCHARME, prop.

JOYEUX NOËL
ET
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE
NORWOOD JEWELLERS
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
F.-R. CALLIN, prop. 320½, rue Taché, NORWOOD
Téléphone: CHapel 7-2790



Joyeux Noël,
Bonne Année
à tous nos clients et amis

Epicerie Mager
Bloc Versailles, 181, avenue Provencher
Tél.: CH 7-4101

A tous nos membres et amis, ainsi qu'aux
autres Caisses Populaires de la province

Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année

Les officiers et employés de
la Caisse Populaire

LA FAMILIALE
Angle Provencher et St-Jean-Baptiste
C.P. 52, St-Boniface, Manitoba

HEURES DE BUREAU

MARDI à JEUDI	SAMEDI
4 h. à 6 h.	11 h. a.m. à 1 h. p.m.
VENDREDI	
4 h. à 9 h.	



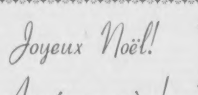
LA COMMISSION DE POLICE
ainsi que
LE CHEF ET
LE PERSONNEL DE LA
POLICE DE ST-BONIFACE
vous présentent
leurs voeux les plus sincères
DE BONHEUR ET DE PROSPÉRITÉ
à l'occasion
de Noël et du Nouvel An

La Banque de Nouvelle-Ecosse
vous souhaite
un
Joyeux Noël
et une
Bonne Année
De la part du gérant et du personnel
angle des rues Marion et Traverse



Meilleurs Voeux
pour un Joyeux Noël
et une
Bonne et Heureuse Année
à tous nos clients et amis

ED'S LUNCH
187, ave Provencher, St-Boniface



REST-EZE UPHOLSTERING
402, avenue Taché, St-Boniface
Tél.: 247-3149

Meilleurs souhaits
de Noël
et du Nouvel An

Leo's Electric Service
206, rue Goulet L. BOISSONNEAULT
Norwood propriétaire
Téléphone: 233-7694

Nous sommes heureux d'offrir



nos meilleurs souhaits
de NOËL et du
NOUVEL AN
à tous nos amis et clients

HÔTEL TOURIST
Taché et Provencher St-Boniface

Joyeux Noël
et
Bonne Année
à tous nos amis et clients

Labossière Service
353, avenue Provencher Tél.: CHapel 7-3970

Joyeux
Noël

Réalisant à la fin d'une autre année, combien votre amitié et votre clientèle nous ont encouragés, nous profitons de l'occasion pour vous remercier.

Que Noël vous apporte
LA JOIE ET LA PAIX

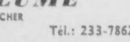
Norwood Television Co. Ltd.
297, chemin Ste-Marie, St-Boniface
Tél.: 233-2461 247-4277

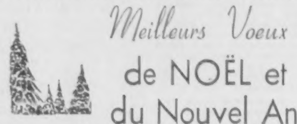
Nous désirons offrir nos meilleurs voeux



de Noël
et du Nouvel An
à tous nos amis et clients

R. LAPLUME
EPICIER-BOUCHER
497, rue St-Jean-Baptiste Tél.: 233-7862





de NOËL et
du Nouvel An

CARRIÈRE REALTY
Joseph Carrière, prop.
289, rue Taché Tél.: 247-5204



à tous nos clients et amis de

WINDSOR PARK FLORISTS
668, chemin Elisabeth
(Fleurs pour toutes occasions)

MEILLEURS VOEUX
de
NOËL et de NOUVEL AN



BANQUE CANADIENNE NATIONALE
QUATRE SUCCURSALES AU MANITOBA:
St-Boniface — St-Jean-Baptiste — St-Pierre — Winnipeg



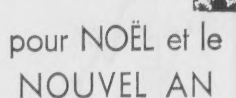
A tous ses bienfaiteurs,
amis et collaborateurs,

L'Oeuvre des Bourses
du Collège de St-Boniface

SOUHAITE

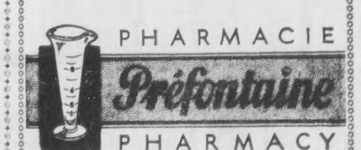
un très Joyeux Noël
et une Bonne, Heureuse
et Sainte Année





pour NOËL et le
NOUVEL AN

Louis Préfontaine, William Pavot,
Mme Bertha Huot



Tél.: CHapel 7-3533
243, rue Marion, Norwood (St-Boniface)

La vie au Petit Séminaire

Soirée des Parascos

A la grande soirée des parascos au Collège de St-Boniface, le mercredi 30 novembre dernier, certains de nos élèves présentèrent quelques scènes: "Rye, whiskey ou cognac", comédie animée par Gérald Labossière, Pierre Lemoine, Marc Rémillard et Raymond Théberge; "De peur d'oublier", comédie animée par Maurice Arpin, Paul Audette, Denis Boulet, Roland Chaput, Paul Collette et Louis Désorcy; "La rue aux trésors", scène à laquelle participaient tous les élèves de Belles-Lettres, dont les nôtres: Marcel Boulet, David Dandeneau, Paul Dubé, Henri Dupont, Guy Fagnan, Emile Hu-berdeau, Gilbert Lambert, Raymond Lavergne, Gilles Lesage, Gilles Marion et Pierre Palud.

Assemblée générale du Conseil Etudiant

Le soir du 1er décembre, se tenait solennellement la première grande assemblée de notre Conseil étudiant, sous la présidence de David Dandeneau, lequel était entouré de ses proches collaborateurs, Guy Fagnan, responsable du comité religieux, Charles Provost, responsable du comité sportif, et Paul Rémillard, responsable du comité culturel. Les comités et les sous-comités, au nombre de 14, nous présentèrent, tour à tour, leurs multiples activités accomplies depuis le début de l'année, ainsi que leurs projets futurs. M. le supérieur en profita pour féliciter les étudiants du beau travail accompli à date. Aussi, il fit ressortir les bienfaits des différentes activités du Conseil étudiant, de l'avantage pour tous à y prendre une part encore plus fidèle, pour donner comme résultats fructueux un esprit de service dans un équilibre de vie.

Fête de l'Immaculée Conception

Comme le veut la tradition en la fête de l'Immaculée Conception, nous sommes les hôtes du Grand Séminaire. Cette année encore, nous profitèrent de cette coutume. Nous avons d'abord participé à une messe concélébrée par des prêtres des deux maisons. L'heure du dîner nous réunissait tous autour de tables bien garnies, grâce au bon goût des religieuses de l'Archevêché. Il faut dire aussi que nos religieuses du Petit Séminaire participèrent avec nous à cette belle fête.

L'après-midi fut consacré au hockey. Notre club P.S. 3 formé de Raymond Bérard, M. Desrosiers, M. Boucher, Jean-L. Guay, Gérald Labossière, Guy Lafond, Pierre Lemoine, Denis Rémillard, Marc Rémillard, Michel Roy, Robert Tétrault et Raymond Théberge livrèrent une bonne partie de hockey contre le Juniorat. Cependant, nous dûmes nous avouer vaincus au compte de 3 à 1. Notre unique but fut compté par G. Lafond. Notre club P.S. 1 livra une chaude lutte contre le club du Grand Séminaire. Résultat: 3 à 3. Notre club était formé de Paul Audette, David Dandeneau, Paul Dubé, Henri Dupont, Donald Foidart, Gilbert Lambert, Raymond Lavergne, Gilles Marion, Claude Martin, Pierre Palud et Charles Provost. Nos compteurs furent C. Provost, P. Dubé et R. Lavergne.

Nos souhaits

Cette chronique est la dernière en cette année 1966. Nous espérons que vous avez eu autant d'intérêt à les lire que nous avons eu de plaisir à les rédiger pour vous. Nous avons voulu, dans la mesure du possible, vous informer des différentes activités auxquelles participent les étudiants. De plus, nous avons voulu vous souligner à l'occasion, ce que votre fils fait en particulier.

Cette chronique en ce temps des fêtes ne serait pas complète sans vous offrir nos meilleurs voeux d'occasion.

Au nom de tout le personnel de votre Petit Séminaire, veuillez accepter nos meilleurs souhaits d'un Joyeux Noël, d'une Bonne et Heureuse Année à tous! Au revoir et à l'an prochain...

Le chroniqueur.

Projets du Centenaire du Conseil de la citoyenneté du Manitoba

"Trésors de près et de loin"

Le Conseil de la citoyenneté du Manitoba est encore à la recherche d'objets divers pour l'exposition qu'il projette à l'occasion du Centenaire, et qui aura lieu chez Eaton du 12 au 22 janvier 1967.

Mme Sonia Roeder, présidente du comité du centenaire du Conseil, est en relations avec divers groupes ethniques en vue de stimuler leur intérêt et d'obtenir leur collaboration à cette exposition et leur participation.

Le comité désire emprunter divers objets anciens, en provenance des pays d'origine de leurs propriétaires: livres, céramiques, horloges, vêtements, peintures, porcelaines, toiles, cristaux, dentelles, desseins, bijoux, tapisseries, cuivres, sculptures, etc. On suggère que les personnes qui désirent envoyer des objets en fassent l'historique, donnant leur origine et la date à laquelle ils furent apportés au Canada.

Déjà de nombreux trésors sont promis. Partagez-les vôtres avec vos concitoyens à l'occasion du Centenaire. Pour tous renseignements, appeler GR 5-6870, HU 9-6664, SU 3-7305 ou 475-1874.

Chronique sportive

Qui parviendra à mettre de l'ordre dans le hockey amateur du Canada?

par Jacques LEMOYNE

Il y a quelques saisons, on aurait pu croire que la CAHA avait appris sa leçon et que le bon ordre était revenu dans le hockey amateur en notre pays. Finies les décisions ridicules, finies les tracasseries de tous genres, finies les ententes unilatérales avec la Ligue Nationale. Or, coup sur coup, plusieurs incidents viennent nous prouver que la CAHA ne s'est pas encore assagie. A quoi rime cette question de faire payer des droits de "transfers" à des jeunes qui doivent suivre leurs parents d'une province à une autre et qui, bien entendu, ne jouent au hockey que pour leur plaisir? La CAHA est maintenant menaçée de poursuites légales, et elle se couvre de ridicule aux yeux du Canada tout entier. Il va falloir que cet organisme, qui se veut sérieux, recule maintenant et perde la face une fois de plus pour avoir insisté pour obtenir la minable somme de $30.00! On ne saurait trouver plus ridicule et plus inutile!

Non content de cela, la CAHA vient de conclure des ententes avec la Nationale, qui seront avantageuses pour la direction de cet organisme, mais qui ne profiteront pas aux équipes elles-mêmes. Et puis il y a cette querelle stupide avec F. Boucher et sa Ligue junior. Et que penser de la bataille livrée aux ligues de la ville de Montréal? Que croit-on obtenir en agissant ainsi? Va-t-il falloir recommencer à demander au Gouvernement de nommer un bureau du Sport amateur en notre pays? Et là encore ce serait une solution de désespoir, si on s'en tient à ce qui est arrivé dans le cas de la boxe amateur! Il est temps que la CAHA étudie les problèmes du hockey amateur au pays sous un angle différent de celui de 1935. Il est grandement temps que notre pays reprenne sa place sur la scène internationale, et ce n'est pas avec des mesquines querelles qu'on y arrivera.

Les Leafs

Plusieurs lecteurs se souviennent encore du fait que j'ai pensé, au début de l'hiver, que les Maple Leafs de Toronto ne participeraient pas aux séries éliminatoires. Je n'avais pas prévu un affaissement si complet des Red Wings, mais je persiste encore à croire que le même sort menace Toronto, et avant même la fin de la présente saison. Terry Sawchuck a été le pilier défensif des Leafs, et il est maintenant âgé de 37 ans et se fait blesser assez souvent. Il est évident, que Johnnie Bower a encore quelques bonnes parties à jouer, mais ses jours sont quand même comptés, et cela, les observateurs les plus réputés du hockey l'ont remarqué. La défensive des Leafs n'est plus ce qu'elle était, et je me demande comment les vétérans de cette équipe font pour tenir le coup. C'est tout à l'honneur de Punch Imlach de parvenir à garder ses joueurs aux premières places, mais le miracle ne durera pas.

Les Canadiens semblent avoir retrouvé leur élan, bien que ce ne soient pas les "gros joueurs" du club qui aient donné le ton, et cela aussi nous laisse songeur. Claude Larose est un ami personnel, et cela date de plusieurs saisons. C'est un joueur très brillant et c'est lui qui, jusqu'ici, a donné le signal du réveil aux siens. Mais il va falloir que les autres s'éveillent eux aussi, car Claude n'est pas un compteur réputé. Il se pourrait qu'il ait retrouvé son oeil, mais c'est surtout un excellent joueur défensif qui sait conserver la rondelle quand il est sur la glace. Il compte dans le moment et c'est heureux pour les Canadiens, mais il va falloir que Béliveau, Richard, Provost, Rousseau et Backstrom trouvent eux aussi le fond du filet, si le Tricolore veut se maintenir aux premières places. Le réveil soudain de Larose ne suffira pas, du moins à mon humble avis.

Enigmes

Les Black Hawks de Chicago demeurent le point d'interrogation le plus difficile à résoudre du hockey professionnel. Voilà une équipe qui semble avoir tous les atouts dans son jeu, et qui s'effondre à périodes régulières. Chicago gagne par quatre ou cinq points ou se fait battre misérablement par des équipes qui, bien souvent, ne devraient même pas évoluer dans la même ligue. Un réveil est prévisible chez les hommes de B. Reay, mais il ne faudrait pas que chaque période brillante soit suivie d'une si longue période de sommeil. On ne peut blâmer Denis DeJordy pour la tenue des Hawks. C'est lui qui leur a évité des défaites terribles à certains soirs et il se défend très bien devant la cage du club le plus fort, sur papier tout au moins. Qu'on y songe bien. Chicago peut envoyer dans la bataille les Mikita, les deux frères Hull, Wharram, Esposito, Pilote, Macki et Nesterenko, et pourtant rien ne semble fonctionner pour ces vedettes! A moins que la situation ne s'améliore, il y aura des changements sérieux au sein de ce club, et probablement sur le banc, d'ici 1967.

Que dire maintenant des Red Wings? Il est bien évident que Roger Crozier les a tenus dans la course aux honneurs la saison dernière, aidé de Bill Gadsby. Crozier joue sur le banc, et Gadsby n'est plus là. Gordie Howe demeure, mais il ne peut faire le travail seul. Ne le sous-estimons pas cependant. Howe demeure un joueur de qualité et il saura certainement rallier les siens avant la fin de l'hiver, mais sera-t-il trop tard? Boston de son côté joue bien pour un club en pleine reconstruction. Les Bruins ne peuvent qu'aller en s'éméliorant et, s'ils peuvent se stabiliser devant les buts, ils seront à surveiller. Pour ce qui est des Rangers, j'attends que le miracle cesse. Et s'il n'allait pas cesser? Si vraiment Geoffrion avait donné le feu sacré aux gars d'Emil Francis? Ce serait excellent pour le hockey!

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Le 2 décembre, nous recevions de nos frères Chevaliers l'aimable invitation de les accompagner à leur visite annuelle de l'hôpital Taché. En entrant j'eus à réprimer ce sentiment de tristesse que je ressens toujours en voyant ces malades, ces infirmes, ces vieillards usés par le temps, courbés sous le poids si lourd des années. Cependant, sur leur visage serein, se lit la résignation à la volonté suprême et leurs yeux reflètent l'espérance dans cette atmosphère où l'on sent la présence de Dieu partout. Rangés le long des murs, ils nous attendaient. Je revins bientôt à la réalité, car, ce soir, nous sommes des marchands de bonheur, porteurs de joie.

L'orchestre composé d'un tout petit orgue, si facile à transporter, d'un violon, d'un accordéon et je ne sais quoi encore, répondait très bien au besoin du choeur avec ses chants folkloriques, ses chants anglais et français mélés de vieux refrains de Noël toujours nouveaux à cette époque de l'année.

Nous parcourons les corridors d'étage en étage, afin de n'oublier personne, pour terminer à la chapelle fraîchement rénovée qui lui donne un air imposant et nous incite à la piété.

M. l'abbé Cloutier nous rappelle que, par cette pensée "aux plus petits d'entre les siens", ces échos joyeux montent, montent jusqu'aux pieds de l'Eternel comme un acte d'amour qui lui plait infiniment.

Un café rencontre et un peu de danses vinrent clore ce jour. Merci chers frères.

Comme notre devise est: Charité! Unité! Fraternité! et que le coeur de notre régente en est débordant qu'il en découle jusqu'aux Indes, elle nous rappelle que dans le bulletin du 4 décembre, le R. P. Maschio, S.D.B., nous tend la main pour ses missions si pauvres. Un don lui fut voté et adopté à l'unanimité. Comme elle se remet très très lentement de maladie, il fut aussi décidé que, pour la soirée sociale de Noël, elle serait transportée comme une reine, avec sa cour dévouée et ses sujets fidèles, dans un décor nouveau où tous travaux et responsabilités seraient soustraits. Chères soeurs répondez à notre invitation, on vous promet de bien vous amuser.

A' la prochaine.

La chroniqueuse.

Douze vols réguliers par semaine entre Montréal et Paris

Le programme d'Air France, pour la prochaine saison d'été prévoit une importante augmentation des services Montréal-Paris. En effet, les deux premières villes françaises du monde seront reliées 12 fois la semaine par des vols à l'horaire régulier en plus d'un programme d'affrètements dont la fréquence sera doublée à l'occasion de l'Exposition Universelle, à Montréal.

Programme géant de construction du Métro

La motion de M. Bernie Wolfe proposant des travaux de construction d'envergure dans la région métropolitaine a été approuvée à l'unanimité en principe, par le Conseil métropolitain jeudi dernier.

Le programme envisagé par M. Wolfe et le conseil aurait pour but principal, des constructions essentielles: un pont sur la rivière Rouge dans le quartier du Parc Whittier; un autre sur la rivière Assiniboine qui relierait la ville de St-James à Charleswood; le prolongement du boulevard Provencher jusqu'à la rue Mission, qui permettrait d'activer la circulation aux heures d'affluence; un autre pont sur la Rouge reliant St-Vital à Fort Garry. Le conseiller Wolfe a aussi recommandé fortement que des efforts sérieux soient faits pour nettoyer et paysager les rives de nos rivières. Il suggère aussi la construction d'un nouvel acqueduc et de champ d'épandage.

Ce programme qui occasionnera des dépenses énormes et requerra l'aide des gouvernements fédéral et provincial devra être entrepris, non seulement pour améliorer les conditions de la région, mais surtout pour éviter le chômage qui résultera dans l'industrie de la construction lorsque les travaux en cours seront terminés dans un avenir rapproché. Il ajoute que si nos ouvriers spécialisés ne trouvent pas de travail ils quitteront la province.

Le Conseil, afin de lancer ce programme gigantesque sollicitera une plus grande proportion des taxes auprès du gouvernement provincial.

Winnipeg doit recevoir plus de 3,500 athlètes

Les cinquièmes jeux panaméricains auront lieu en 1967, du 22 juillet au 7 août, à Winnipeg.

Des athlètes des pays d'Amérique du Sud, d'Amérique centrale, des Etats-Unis, des Indes occidentales et du Canada participeront à ce qu'on a appelé à maintes reprises "les Olympiques de l'hémisphère occidental".

Déjà, seize pays différents ont accepté d'y déléguer leur équipe, ce qui représente quelque 3,500 athlètes.

Pour accueillir ces jeux, la ville a dû débourser près de $4 millions pour construire une piscine de dimensions olympiques; un vélodrome et un stadium de 20,000 places pour les jeux de piste et pelouse.

Les jeux panaméricains présentent les mêmes épreuves que l'on retrouve dans les Olympiques avec quelques autres sports typiquement américains tels que le baseball, le ballon-panier, etc.

Le Manitoba

Les touristes qui viendront à Winnipeg pour les jeux panaméricains pourront, par la même occasion, visiter le parc national Riding Mountain, la région de Flin Flon-Le Pas-Cranberry Portage, et le parc provincial Whiteshell.

Ils pourront également visiter à 20 milles au nord de Winnipeg le Lower Fort Garry, le seul poste de traite encore intact en Amérique du Nord. A 15 milles au nord de la ville se trouve le parc provincial Birds Hill où auront lieu les concours équestres.

Il y a également dans la ville des parcs merveilleux, des restaurants de choix, des parcours de golf, un hippodrome, des grands magasins et des hôtels de première classe.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	94	94	94	94	94
C.W. No 3	90.4	90.4	90.4	90.4	90.4
Fourrage No 1	90	90	90	90	90
Fourrage No 2	87	87	87	87	87
Fourrage No 3	84	84	84	84	84
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	142.4	142.6	142.6	142.6	142.4
C.W. No 3 6 rangs	140.4	140.6	140.6	140.6	140.4
Fourrage No 1	133.4	133.4	133.4	133.4	133.4
Fourrage No 2	131.4	131.4	131.4	131.4	131.4
Fourrage No 3	128.4	128.4	128.4	128.4	128.4
SEIGLE —					
C.W. No 2	130.6	130⅜	131⅞	131.6	131.4
C.W. No 3	125.4	125⅜	126⅛	126.4	126.2
C.W. 2 rej.	125.4	125⅜	126⅛	126.4	126.2
C.W. No 4	115.4	115⅜	116⅛	116.4	116.2
Ergot	109.4	109⅜	110⅛	110.4	110.2
Sur voie net	130.4	130⅜	131⅛	131.4	131.2

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Janvier	289.6	286	292	289.2	288⅛
Mars	285⅝	279.6	282.4	282.2	281⅛
Mai	281.6	276.2	278⅝	278	277.2
AVOINE —					
Décembre	93.4	93.4	93.4	93.4	93.4
Mai	92⅛	92.2	92⅜	92⅜	92⅛
Juillet	91	91.2	91.2	91.2	91⅛
ORGE —					
Décembre	137	136⅞	136⅛	136⅛	137
Mai	135.4	135⅝	135⅝	135.6	135.4
Juillet	134	134	134	134	134
LIN —					
Décembre	294.2	295⅝	295⅜	294⅝	293⅞
Mai	305.6	306.6	306.4	305⅜	305
Juillet	306⅞	308⅜	307.2	306⅛	308⅛
SEIGLE —					
Décembre	130.4	130⅜	131⅛	131.4	131.2
Mai	137.4	136⅛	137.6	137.6	137.6
Juillet	138⅛	137.6	138⅛	138.2	138.6

(Pour la semaine du 5 au 9 décembre 1966)

Régime de pensions du Canada

LES PENSIONS DE RETRAITE SERONT PAYABLES À COMPTER DE JANVIER 1967

Y avez-vous droit?

Si vous avez contribué au Régime de pensions du Canada, et si vous devez avoir 68 ans ou plus au 31 mars 1967, adressez-vous dès maintenant à votre Bureau régional du Régime de pensions du Canada. Ceux qui ont contribué au Régime et qui ont moins de 70 ans ne doivent pas occuper d'emploi régulier pour avoir droit à la pension de retraite. Ceux qui ont 70 ans ou plus peuvent y avoir droit, qu'ils travaillent ou non.

CHURCHILL
MANITOBA
THOMPSON
FLIN FLON
CRANBERRY PORTAGE
THE PAS
SWAN RIVER
DAUPHIN
ST. ROSE DU LAC
GIMLI
SELKIRK
NEEPAWA
PORTAGE LA PRAIRIE
BRANDON
EAST KILDONAN
ST. BONIFACE
WINNIPEG
ST. JAMES
VIRDEN
SOURIS
MELITA
KILLARNEY
WINKLER
MORDEN

VOTRE BUREAU RÉGIONAL EST INDIQUÉ SUR CETTE CARTE

Votre Bureau régional vous remettra la formule de demande qui vous permettra de commencer à recevoir vos chèques de pension. Un personnel compétent et courtois vous fournira l'aide dont vous avez besoin. Il se fera un plaisir de vous aider à remplir votre formule de demande et de vous expliquer comment votre pension est calculée. Il répondra également avec empressement à toutes les questions que vous pouvez vous poser concernant les pensions de retraite. Ne tardez pas. Rendez visite ou écrivez dès maintenant à votre Bureau régional du Régime de pensions du Canada.

WINNIPEG
MacDonald Building,
344 Edmonton Street

BRANDON
Dominion Government Bldg,
Princess Avenue

Des milliers de personnes auront bientôt droit aux pensions de retraite.
PROCUREZ-VOUS VOTRE FORMULE DE DEMANDE DÈS AUJOURD'HUI.

PUBLIÉ PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL, PAR AUTORITÉ DE L'HONORABLE ALLAN J. MacEACHEN

THE WESTERN PAINT CO. LTD.
"ON VEND LA PEINTURE QUE VOUS VOULEZ; ON DONNE LE SERVICE QUE VOUS DESIREZ."
"La maison d'approvisionnement des peintres avisés depuis 1908."
521, rue Hargrave — Tél.: WHitehall 3-7395 — Winnipeg

Billinkoff's Ltd.
Bois de construction et contre-plaqués
DEMANDEZ A VOIR M. MARCEL MARCOUX
625, rue Marion (en face de Canada Packers)
St-Boniface Tél.: 233-7121

Salle de réceptions du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Renseignements: M. Marcoux, 233-7121
Réservations: H. Lafrenière, CH 7-8315



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105


LIONEL AQUIN

Si vous magasinez chez CLARK'S, GRANT PARK PLAZA renseignez-vous auprès de moi pour ameublement et accessoires électriques tels que réfrigérateurs, poêles, sécheuses, machines à laver, etc...
Téléphonez-moi à 284-0512
Résidence: 832-5794
Je suis maintenant surintendant des trois magasins
GRANT — NAIRN et 59 — McPHILLIPS
pour réparations de toutes marques de machine à coudre.
A DES PRIX RAISONNABLES

Que Noël et la Nouvelle Année apportent à tous nos clients et amis

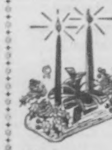
JOIE, SANTÉ, BONHEUR



Pharmacie Paquin

157, ave Provencher, St-Boniface — Tél.: CHapel 7-3863

A.-E. PAQUIN, prop.



Un Joyeux Noël

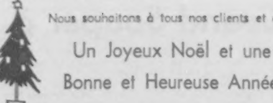
et une

Bonne Année

à tous nos amis et clients

Stanners Jewellery Store

139, avenue Provencher, St-Boniface Tél.: CHapel 7-3787



Nous souhaitons à tous nos clients et amis

Un Joyeux Noël et une

Bonne et Heureuse Année

Guertin Implements

INSTRUMENTS ARATOIRES JOHN DEERE

Ste-Agathe Tél.: 29

Lot 149, chemin du périmètre, près chemin Ste-Anne

St-Vital Tél.: 256-4321

Joyeux Noël

Année prospère



MARION ESSO SERVICENTRE

MARION ET TRAVERSE

Téléphone: 247-3089



Meilleurs voeux

à l'occasion

de Noël et du

Nouvel An

Del's Specialty Meats Ltd.

586, rue Des Meurons St-Boniface, Man.

Nous désirons souhaiter

à tous nos clients et amis

Un Joyeux Noël

et

une Bonne et Heureuse Année

MAURICE E. SABOURIN LTD.

195, avenue Provencher Tél.: 233-7351

NOS MEILLEURS VOEUX pour un

Joyeux Noël

et

une Bonne Année

MECKLING FURS

146, avenue Provencher Tél.: CHapel 7-8182



JOYEUX NOËL

et

BONNE et HEUREUSE ANNÉE

Banque de Montréal

172, rue Marion, St-Boniface

J.-G.-M. Vachon, gérant

et

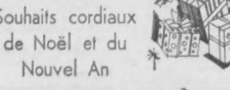
Ste-Anne-des-Chênes, Manitoba

À TOUS NOS AMIS ET CLIENTS . . .

Souhaits cordiaux

de Noël et du

Nouvel An



CHAPUT FRÈRES

300, rue Hamel Tél.: 233-7869

A tous mes clients

et amis

je souhaite un

JOYEUX NOËL

et une

HEUREUSE ANNÉE

AGENCE ED. LACHANCE

180, boulevard Provencher

St-Boniface Tél.: 247-4466

A nos amis et clients

Un Joyeux Noël

et une

Bonne, Heureuse Année

LA PÂTISSERIE PELLAND

161, avenue Provencher

St-Boniface Tél.: CH 7-3319

JOYEUX NOËL

ET

BONNE ANNÉE

à tous nos clients et amis

Western Plumbing & Heating Co.

A. NEYRON, prop.

541, rue des Meurons Tél.: 247-3603

Joyeux Noël

et Bonne Année

à tous nos amis et clients

IMPRIMERIE PRÉVOST

160½, avenue Provencher

St-Boniface



Nous sommes heureux d'offrir

nos meilleurs souhaits

pour un Joyeux Noël et

une Bonne et Heureuse Année

Georges et A. "Pete" Léger

BARBIERS-COIFFEURS,

289, rue Des Meurons, St-Boniface.

Rue Principale, St-Norbert

VOEUX SINCÈRES

pour un Joyeux Noël

et

une Bonne et Heureuse Année

à tous nos clients et amis

PAUL'S REALTY LIMITED

PAUL GAGNON, propriétaire

120, avenue Provencher, St-Boniface

Téléphone: 247-9267

Meilleurs Voeux des Fêtes

à tous nos clients et amis

PARK CONFECTIONERY & FLORISTS

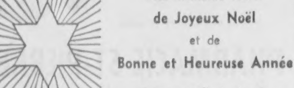
412, rue Taché, St-Boniface Téléphone: CHapel 7-3891

ET

Yvonne's Coffee Bar

398, rue Taché Tél.: CEdar 3-9067

YVONNE ET LUCILLE BOULET, propriétaires



Nos meilleurs voeux

de Joyeux Noël

et de

Bonne et Heureuse Année

à tous nos clients et amis

HÔTEL MARION

H. J. MARKO, gérant

393, rue Marion, St-Boniface

Meilleurs voeux de *Joyeux Noël*

et de Bonne Année

à tous nos clients et amis

***Produits laitiers* MEDO-LAND**

376, rue Marion Tél.: 233-7114

Meilleurs voeux de Noël

et du

Jour de l'An

à tous nos clients et amis

Therrien Lunch Bar

Angle Marion et Taché dans la pharmacie McCullough

SERGE THERRIEN, prop.

A tous nos clients et amis

Souhaits de Noël

et du Nouvel An

RESTAURANT "EL TORO"

"Joe" De Gagné, prop.

860, rue Marion Tél.: 233-7285

Repas excellents à des prix populaires

Un Joyeux Noël

et une

Bonne et Heureuse Année

à tous mes amis et électeurs

de St-Boniface et de Transcona

BERNARD WOLFE

Représentant de la Division 6

de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

A l'occasion de

Noël et du

Nouvel An

Nous offrons nos voeux à tous nos clients et amis

COUTURE MOTORS LTD.

St-Joseph et Provencher Téléphone: CHapel 7-3955

Son Honneur le Maire

et Mme J.-P. Guay

souhaitent à tous leurs amis

Un Joyeux Noël

Une Année Heureuse

et Prospère

Voeux de JOYEUX NOËL

et de NOUVEL AN



MOUFLIER SHELL SERVICE

J.-G.-A. MOUFLIER, prop.

191, rue Goulet — St-Boniface

Bureau: 247-9315 Résidence: 247-9138

MEILLEURS VOEUX



Gildas Molgat

Chef du parti libéral

du Manitoba



La Direction

du Bingo-Triangle et

Le Gérant de la

Salle Centre de St-Boniface

175 avenue de la Cathédrale

Vous offrent leurs

meilleurs voeux

à l'occasion des Fêtes



Meilleurs

Voeux

de

Joyeux Noël

et de

Bonne, Heureuse Année

M. et Mme Omer Marcoux

MAGASIN SOLO

Angle Traverse et Bertrand

St-Boniface

Tél.: 233-7553

Acceptez nos voeux

de

Joyeuses Fêtes



LES SOEURS GRISES

MAISON VICARIALE,

Hôpital général St-Boniface

Meilleurs Voeux!

Fontaine's Service Station
ST-PIERRE, MAN.
ARMAND FONTAINE, propriétaire
SERVICE "B.A."
Téléphone: 107

Joyeux Noël,
Bonne Année



THÉÂTRE ST-PIERRE
ALBERT ET YVETTE TURENNE

Nos meilleurs voeux
pour un JOYEUX NOËL
et une BONNE ANNÉE
à tous nos clients et amis



NU-FASHION SPORTSWEAR
ST-PIERRE, MAN.



Joyeux Noël
et
Bonne Année
à tous nos clients et amis

BOULANGERIE ST-PIERRE
NORMAN ROCHON, propriétaire
St-Pierre, Man. Téléphone: 96

MEILLEURS VOEUX À TOUS
à l'occasion de Noël et du Nouvel An

La Laiterie St-Pierre
JEAN-PAUL AUDETTE, propriétaire
Beurre, Crème glacée
et tous produits laitiers
ST-PIERRE, MAN.



Nous sommes heureux d'offrir
nos meilleurs souhaits
pour un Joyeux Noël et
une Bonne et Heureuse Année

Le personnel de
L'HÔTEL ST-PIERRE
ST-PIERRE, MANITOBA

Joyeux Noël
et
Bonne Année
à tous nos clients et amis

Venez acheter
vos cadeaux de Noël
CHEZ
LAVERGNE
ELECTRIC LTD.
ST-PIERRE, MAN.
Téléphone: 67



ACCESSOIRES — RADIOS — MEUBLES — NOUVEAUTÉS

Grand Souper à Ste-Anne

Le souper de l'Association d'Education Région Seine eut lieu à Ste-Anne-des-Chênes, au Blé d'Or, le 19 novembre. L'assistance comptait plus de cent cinquante adhérents de l'Association.

Nos remerciements s'adressent à M. Joseph Desrosiers, président de la Région Seine de l'Association qui organisa cette soirée et servait d'animateur.

On remarquait une belle représentation de plusieurs villages du Manitoba, et aussi de la Saskatchewan.

Lorette était représenté par M. et Mme Léon Desmarais; Isle des Chênes, par M. et Mme Paul Trudeau; St-Norbert, par M. et Mme Fernand Paquin; Ste-Anne, par le R. P. Maurice Dionne et Mlle Florence Fiola, secrétaire du cercle local de Ste-Anne; l'abbé Blais, chancelier de Sherbrooke; M. Albert Vielfaure, député de La Vérendrye; Son Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke; M. Alfred Rouleau, orateur de la soirée.

Paroles constructives

Après que Monseigneur Cabana eut récité le bénédicité, M. Albert Vielfaure, député, proposa un toast à tous les instituteurs et institutrices ainsi qu'aux éducateurs religieux et religieuses qui se sont tant dévoués à l'enseignement du français.

Pendant l'excellent repas, je pensais à la sympathie tangible que le Québec a toujours manifestée envers ses frères de l'Ouest. Citons un fait . . . En 1852, un incendie réduisit en cendres une partie considérable de Montréal. Mgr Bourget, au lendemain de ce désastre, eut une pensée sublime. S'adressant aux fidèles, il les exhorta à implorer le secours divin: "Remuez les cendres de vos maisons détruites, vous y trouverez encore quelques sous. Offrez-les pour les missions de la Rivière-Rouge. Dieu vous les rendra au centuple." Une souscription fut aussitôt organisée, et c'est avec le produit de cette aumône que fut construit l'ancien Collège de St-Boniface.

Je continue mon rapport . . . Les orateurs invités étaient sérieux, sincères, et réalistes devant nos problèmes. Leurs discours constructifs et de grande valeur méritent réflexion.

A la fin du succulent repas, l'animateur présenta le président général de l'Association d'Education Manitobaine, M. Maurice Gauthier.

Ce jeune homme, apte à ses graves responsabilités, se distingua en nous expliquant que le Cinquantenaire de l'Association était une cause de vraie réjouissance, que l'Association, depuis septembre de cette année, s'était décentralisée en comités régionaux, et que le nôtre était le Comité Régional de la Seine.

Il signala ensuite le triste fait qu'il fallait un examen de conscience afin de constater si nous sommes fatigués de l'Association ou si nous voulons qu'elle vive. Cette décision viendra de nous, de chez nous. Le rôle futur de l'exécutif sera d'être responsable envers nous.

Continuant dans cette veine, il ajouta qu'il n'y a pas cause de pessimisme. Il y a entre 60,000 à 70,000 Canadiens français au Manitoba qui peuvent se joindre à nous.

Il termina sur une note glorieuse qui est le thème du Père Caron: "C'est une histoire que l'on ne saurait taire."

M. le Président, nous allons radouber le navire canadien-français, construit par nos pères; notre boussole sera notre droit de survivre; notre but, d'obtenir la langue française comme l'une des deux langues officielles d'instruction dans notre province; l'histoire du Manitoba ne peut être juste sans cela.

Une voix du Québec

Monseigneur Cabana, archevêque de Sherbrooke et ancien archevêque coadjuteur de St-Boniface, prit ensuite la parole. Il nous encouragea à continuer notre lutte, car le bien que nous avons réalisé n'est pas vain. Le courage, que nous avons déployé en face de difficultés pernicieuses, nous a soutenus.

Il souligna fortement les liens encourageants qui ont toujours existé entre le clergé et le laicat; le Concile Oecuménique demande d'accentuer ces relations.

"Qui peut oublier ce Monseigneur Langevin de 1916? S'il était parmi nous, il verrait son diocèse mieux outillé, plus solide, avec un grand Séminaire, un journal **La Liberté et le Patriote**, un poste de radio de langue française, un collège modernisé."

Avec émotion Monseigneur Cabana nous rappela que, "la race ne meurt pas quand elle veut être fidèle à son passé." L'applaudissement à ces paroles fut spontané.

Notre ancien prélat nous assura aussi que le Québec pouvait nous rendre service, que nous devions obtenir ce pourquoi nous avons tant lutté pendant les derniers cinquante ans.

Nous avons été frappés par l'attitude de Monseigneur, par ses idées claires. Notre reconnaissance à son égard est bien sincère.

M. René Toupin, gérant de la Centrale des Caisses du Manitoba, nous assura ensuite que c'était un privilège pour lui d'être parmi nous. Présentant l'orateur invité, il nous demanda d'appuyer le plan de sécurité familiale qui va donner une autonomie économique à l'Association, et qui abolira les perceptions. Il remercia la Sauvegarde du don qui nous permit de surmonter la crise financière en 1963. Ce jeune de chez nous éveilla notre fierté par sa sincérité.

Paroles de chef

M. Alfred Rouleau, l'invité de la soirée, nous avertit humblement qu'il n'était pas un orateur. Puis il nous entretint concrètement, clairement, il nous fit voir avec lucidité notre objectif.

Directeur général de l'Assurance-Vie Desjardins, président de la Sauvegarde, M. Rouleau est très éclairé sur le Manitoba, ayant assisté à maints congrès. Il possède une franchise extraordinaire. C'était l'orateur qu'il nous fallait.

Il n'est pas plaisant de montrer bien en face des vérités cachées mais choquantes; c'est cela que j'ai aimé chez lui, d'avoir le courage de le faire sans nous offenser.

La raison pour laquelle il accepta de venir nous visiter fut pour nous prouver d'une façon tangible que le dévouement des groupes francophones de notre province mérite d'atteindre le but que nous souhaitons tous.

"Par contre", dit-il, "si nous abandonnons nos efforts pour aider l'organisme qui représente le Canadien français, les efforts collectifs des cinquante ans passés seront vains."

Sur un ton encourageant, il remarqua que nous ressentions une énorme fierté devant le poste CKSB; et maintenant devant notre poste de télévision française.

La vie rurale a toujours conservé la tradition, la culture et nos bonnes coutumes françaises. Aujourd'hui, le jeune se dirige vers la ville, les rencontres entre groupes ethniques se multiplient, l'assimilation dans cette ambiance devient menaçante.

Il faut donc regarder brutalement la situation, prévoir ce qui va arriver demain, et trouver des solutions nouvelles devant les problèmes nouveaux.

La réévaluation de la Confédération conduira-t-elle le Québec au séparatisme? Une forte sauvegarde contre cette menace est le million de Canadiens français vivant à l'extérieur du Québec, et aussi les problèmes d'ordre économique que cela soulèverait. Espérons qu'on ne verra jamais le séparatisme, mais que le Québec trouvera sa juste place dans la Confédération canadienne.

Terminant ses réflexions, en revenant à la raison d'être de notre Association, M. Rouleau souligna que l'Association doit s'enraciner dans la masse afin de rejoindre tous les Canadiens français; qu'elle doit devenir démocratique en respectant tous les gens de toutes les classes sociales.

J'emprunte à un simple journalier l'expression qu'il utilisa cet été en Gaspésie, lorsqu'il cherchait à exprimer sa reconnaissance: "Vous êtes, M. Rouleau, un Gentil-Homme."

M. Fernand Paquin remercia au nom de l'Association nos distingués invités. Notre animateur, M. Desrosiers, nous promit une salle comble pour la Boîte à Chansons, et nous assura qu'un colloque sera tenu sous peu.

Dans ma voiture, au retour, je remarquai que,

La neige tombait en gros flocons,
il n'y avait pas de vent,
seulement une sorte de silence,
et le sol était recouvert
d'une neige très blanche;
"La noblesse d'âme est sûrement
une forme de pureté," me dis-je;
un léger frisson me fit frémir
lorsqu'une musique me vint en
tête: "Mon pays,
ce n'est pas un pays,
c'est l'hiver."

Tu as bien raison, Gilles Vignault.

Jean Audette.

Mariage Desmarais-Trudeau, célébré à Isle-de-Chênes

ISLE-DE-CHENES — Le samedi 26 novembre, M. l'abbé Marcel Dacquay bénissait l'union de Mlle Diane Trudeau, fille de M. et Mme Augustin Trudeau, à M. Paul Desmarais, fils de M. et Mme Alfred Desmarais, de Lorette. Il y eut échange d'anneaux.

Le cortège nuptial se composait de deux demoiselles d'honneur, Mlles Paulette Trudeau et Yvonne Desmarais, soeurs des mariés, portant de jolies longues toilettes identiques en crêpe couleur "rose Kennedy" et des bouquets d'oeillets blancs avec quelques roses. MM. Emile Préfontaine, ami, et Roland Trudeau, cousin de la mariée, les accompagnaient.

La mariée était ravissante, vêtue d'une belle robe blanche ligne droite en poult-de-soie garnie de dentelle et avec traîne. Ses longues manches se terminaient en pointes de lis. Une couronne de petites roses blanches, parsemée de perles, retenait son voile court. Un bouquet de roses "American Beauty" avec oeillets blancs faisait ressortir l'ensemble de cette jolie toilette.

Mlle Suzanne Jeanson, amie, exécuta de beaux cantiques appropriés, tandis que Mme Joël d'Auteuil, petite cousine de la mariée, touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie religieuse, M. et Mme Paul Desmarais et leur cortège nuptial se rendirent au Niakwa Motor Hotel où un délicieux banquet familial fut servi.

Pour le voyage de noces aux Etats-Unis, la mariée revêtait un costume de laine bouclée jaune avec accessoires brun chocolat. A leur retour, les nouveaux époux s'installèrent à St-Boniface où ils résideront.

A M. et Mme Paul Desmarais meilleurs souhaits d'une longue vie de bonheur.

Lorette

Anniversaire de mariage

Le samedi 10 décembre, M. et Mme Roland Préfontaine célébraient leur 25e anniversaire de mariage. La fête débuta par une messe d'action de grâces célébrée à 4 h. p.m. par M. l'abbé H. Perron, qui donna aussi une homélie de circonstance. Les jubilaires eurent le privilège de recevoir la communion sous les deux espèces.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un banquet intime réunissait tous les enfants des jubilaires. Au cours de la soirée dansante, parents et amis vinrent offrir leurs voeux et félicitations aux héros du jour.

M. Guy Manaigre agissait comme maître de cérémonies. La fille aînée des jubilaires, Mme Victor Desmarais (Yvette), lut l'adresse au nom de toute la famille. M. G. Manaigre fit la lecture d'un télégramme de leurs fille et gendre, M. et Mme Marcel Gauthier, stationnés en Allemagne.

M. et Mme R. Préfontaine remercièrent la nombreuse assistance en français et en anglais.

Décès de M. J. Dubuc

Le dimanche 4 décembre, on apprenait le décès presque subit d'un des braves citoyens de la paroisse en la personne de M. Joseph Dubuc, âgé de 76 ans. Quoique M. Dubuc avait une santé chancelante depuis quelques mois, personne ne s'attendait à une disparition aussi soudaine. Le dimanche matin, il assista à la messe et reçut la sainte communion. Il se sentit indisposé dans la soirée. Une heure après la visite du médecin et du prêtre, il rendit son âme à Dieu.

Les funérailles eurent lieu dans l'église paroissiale le mercredi à 8 h. p.m. Les porteurs étaient trois neveux et trois petits-neveux du défunt, MM. Joseph Poirier, Louis Marcoux, Aimé, Roger et Guy Landry et Martial Marcoux.

Le défunt laisse dans le deuil deux frères, Edmond et Eugène, de St-Boniface; deux soeurs, Hermine et Mme Henri Bissonnette (Jeanne), de Lorette.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Mariages

Le samedi 3 décembre, Mme Alice Marcoux unissait sa destinée à celle de M. Gérard Venne, de Vancouver. Après la cérémonie religieuse, un repas familial fut servi. M. et Mme G. Venne résideront à Vancouver, C.-B.

M. l'abbé H. Perron, curé, a béni le mariage de M. Jérémie Manaigre à Mme Corbel, de Ste-Amélie. Après les échanges d'anneaux, il y eut banquet et soirée dansante au Blé d'Or de Ste-Anne-des-Chênes où un bon nombre de parents et d'amis se réunirent.

En visite

M. et Mme Marius Lacasse sont allés visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Lionel Laurin, à Los Angeles, Cal.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Le dimanche 11 décembre eut lieu la dernière soirée de bingo. Le prix de $25.00 fut gagné par M. R. Watkins, de Rathwell; $10.00, Mlles Marie-Ange Pantel et Paulette Aminot, Mmes Joseph Bazin, Ernest Deurbrouck, M. Peters (Roseisle), I. Lawrence (Treherne), M. Knibbs (Holland) et L. Paracholsky (Manitou), MM. Fernard Comte, Victor Pantel et R. Watkins (Rathwell); $5.00, Mmes I. Esquash (Swan Lake), deux fois, et M. Peters et M. Jean Brisson; $4.00, Mme Daniel Tranq (Roseisle), MM. Marcel Mabon et Jean-Baptiste Comte; prix d'entrée, $5.00, Mme Roland Brouzes et M. Gérald Messner (Somerset); boîtes de chocolats, MM. Beaudry et Esquash (Swan Lake), M. Watkins (Rathwell), Mmes Lawrence et Antoine Lecoq (Treherne), Mme Paul Dansereau et M. Boulet.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 8 janvier 1967, à 8 h. p.m. Le gros lot sera de $500.00 en 54 numéros.

Assemblée

Ce jeudi soir, à 8 h. p.m., aura lieu l'assemblée des membres de la Chambre de Commerce. Comme ce sera la dernière assemblée de l'année, faites un effort pour y être présents.

L'Organisme de survivance dit:

La protection contre "les retombées radioactives" est la densité ou la distance.

Moyens métropolitains de survivance,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12
Téléphone: 888-2351

M. W. C. Lorimer, nommé sous-ministre de l'Education

Le premier ministre, l'hon. Duff Roblin, annonçait, la semaine dernière, la nomination d'un nouveau sous-ministre de l'Education. Il a choisi M. W. C. Lorimer, surintendant des écoles de Winnipeg. Le nouveau ministre est âgé de 53 ans.

MM. R. W. Dalton et G. M. Davies, anciennement assistants-sous-ministres du département, deviennent sous-ministres associés. Leurs fonctions seront déterminées plus tard.

M. Lorimer entrera en fonction à une date qui lui conviendra à lui, ainsi qu'à la commission scolaire de Winnipeg. Il est au service de cette commission depuis 17 ans, ayant débuté comme directeur des recherches. Il en devint surintendant en 1953. M. Lorimer succède à M. B. Scott Bateman qui est maintenant directeur de la division de la jeunesse et de la main-d'oeuvre de la commission de développement du Manitoba.

Avant d'entrer au service de la commission scolaire de Winnipeg, M. Lorimer avait enseigné dans les écoles élémentaires de la ville, ainsi qu'aux Université de Saskatchewan et de Manitoba.

Ste-Amélie

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le lundi 5 décembre à l'école du village. Les prières d'ouverture furent dirigées par M. l'abbé A. Gervais, directeur.

Après le mot de bienvenue par la présidente, la secrétaire prit les présences, et les minutes de la dernière assemblée furent approuvées.

La présidente du comité spirituel lut un passage du missel. La correspondance comprenait une carte de remerciement du R. P. E. Dorge, O.M.I., et une des demoiselles qui avaient reçu une invitation pour assister à la dernière réunion.

Les rapports des comités suivants furent présentés: finance, éducation, action sociale, presse, spirituel, liturgie et nettoyage d'église.

On rapporta que 19 boîtes de linge usagé avaient été distribuées. Il fut proposé que Mme Alice Pinette, présidente du comité d'action sociale, s'occupe de préparer les cadeaux de Noël pour les malades; qu'on voit à l'achat d'une cafétière automatique pour la paroisse; que Mmes Agnès Vandenbosch et Marie Pinette s'occupent d'ériger la crèche de Noël.

Deux dames furent nommées pour s'occuper de la préparation de la réception de Noël pour les Chevaliers de l'Autel.

L'invocation du mois de janvier sera Reine des Anges, priez pour nous.

Il y eut distribution aux membres de calendriers religieux anglais pour être vendus.

Mme A. Vandenbosch, présidente du comité spirituel, a bien voulu, de la part de Mme B. Denis, présidente de la Ligue, et des membres, présenter à M. l'abbé Gervais un cadeau de Noël et un bouquet spirituel.

Après les prières de clôture, on chanta un cantique à Notre-Dame. Mme Helen Vandepoele gagna le prix d'hôtesse donné par Mme L. Gagnon. Le goûter fut servi par Mme Gérard Verhaeghe.

Çà et là

Prompt rétablissement à Mmes Ludger Soucy, Eglantine Callewaert, Ferdinand Boulbria, Florence Vandenbosch et Gérard Debeuckelaere, patientes à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

M. et Mme Gaston Grandbois se rendirent chez M. et Mme Eddy Laderoute, de Dauphin, le dimanche 4 décembre.

M. et Mme Léonard Grouette et leur fille, Suzanne, de Calgary, en route vers Lynn Lake, se sont arrêtés chez M. et Mme E. Denis.

M. Bobby Casavant, de Winnipeg, a passé la fin de semaine du 4 décembre chez ses parents.

M. et Mme Roland Van De Kerckove, de Toutes-Aides, rendirent visite à M. et Mme Fred Pinette et leur famille, le dimanche 4 décembre.

M. et Mme Fred Hayes et leur famille, de Dauphin, rendirent visite à M. et Mme J. Shuttleworth, le 4 décembre.

M. et Mme Joey Verhaeghe et leur fils, Bruce, de Grandview, passèrent la fin de semaine du 10 décembre chez M. et Mme G. Vandenbosch.

Mlle Noëllie Soucy, de Winnipeg, passa la fin de semaine du 10 décembre avec son père et visita sa mère à l'hôpital.

M. et Mme Aimé Corbel et leur fillette, de Dauphin, ainsi que M. et Mme Wilbert Koumela, de Rorkton, rendirent visite à M. et Mme J.-L. Corbel, le dimanche 11 décembre.

Félicitations aux gagnants au bingo du dimanche 4 décembre: M. John Roche, Mme Louise Finney, Mme John Brook, Mme G. Zastre, M. Hervé Molgat, M. Albert Mongrain ($15.00), Mme Maurice Pelletier, Mlle Gisèle Roche, Mme Annette Beddome, Mme André Pinette, Mme Zoé Cayer, M. Amédée Pinette et Mme Irène Morin ($4.00). Le gros lot qui n'a pas été gagné sera de $65.00 en 61 numéros au bingo du 18 décembre, à 8 h. p.m. La gagnante de la dernière partie au profit du Club athlétique fut Mme Adrienne Vandenbosch. Merci sincère à tous ceux qui sont venus encourager la paroisse.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Escale à Otterburne

Otterburne n'est pas encore tout à fait assez grand pour avoir son aéroport. Cependant, nos religieux à destination des pays d'Extrême-Orient aiment bien à y faire escale, et le plaisir est bien partagé par les résidents du Collège St-Joseph. Dernièrement, c'est le Père Laurent Pilon, le Frère Lucien Huot et M. Bourgault, frère d'un de nos missionnaires, qui nous ont rendu cette petite visite.

Délégué à Montréal

Lors de la réunion des Etats Généraux du Canada Français, l'Association des Canadiens français du Manitoba a honoré un des membres du personnel en le mettant au nombre de ses délégués. Le Frère Fernand Marion faisait donc partie du groupe qui partait à la défense des droits des minorités. Le voyage fut un peu long, puisque les avions d'Air Canada étaient cloués au sol. Notre principal a même été désigné sur les lieux pour accomplir la délicate tâche de secrétaire de son comité.

40 groupes ethniques

Dans un esprit de fraternisation et de meilleure compréhension entre les différents groupes qui forment notre beau pays, un séminar de trois journées entières se tiendra à Winnipeg du 4 au 8 janvier prochains, au tout début de cette année centenaire.

Des représentants de chacun de ces groupes ethniques ont été choisis après interviews privées avec un des organisateurs. Nous avons le plaisir, la joie et l'honneur d'annoncer que les deux représentants des Canadiens français du Manitoba sont de la Rivière-Rouge. Il s'agit en effet d'Annette Parenty, présidente des J.F.M. de cette division, et de Louis Bouvier, président du Collège St-Joseph. Comme par hasard, ces deux étudiants avaient été retenus pour incarner les deux rôles principaux de la comédie dramatique qui est déjà en marche. Félicitations, Annette et Louis! Vous faites honneur à la jeunesse franco-manitobaine.

Réfection

Les religieux auront bientôt une salle de communauté où il fera bon se retirer pour avoir une certaine tranquillité. L'ancienne salle de dactylographie, qui avait déjà servi de salle de musique, en face de l'infirmerie, se fera une toilette neuve pour la circonstance. Présentement, le matériel d'enseigneemnt a été déménagé, les armoires vidées, les tableaux enlevés. Quelle figure nous fera-t-elle, un coup fardée? Elle promet d'être souriante et accueillante.

Soirée récréative

Aux accords harmonieux des Fugitifs, les gars du collège et leurs invité(e)s ont passé une très agréable soirée en ce vendredi 9 décembre.

Le président avait promis quelque chose avant la revue et les examens de Noël, et il a tenu sa promesse.

Un retard dans l'ouverture du programme a bien failli abattre un enthousiasme qui était allé en progressant tout au long de la préparation. Mais peu à peu, chacune des entrées nouvelles agissait comme un baume bienfaisant, et l'on oublia vite les mortelles minutes d'attente et le froid sous zéro de l'extérieur.

Au donjon de la chanson

Boîte à chansons provinciale. 40 étudiants du collège trouvent place dans un autobus venu de Lorette pour les transporter dans la capitale française de l'Ouest. On y allait pour écouter des chansons françaises interprétées par des jeunes pleins de talent et de bonne volonté. On voulait aussi y applaudir un élève du collège qui malheureusement n'a pas pu exécuter son numéro, à cause de la maladie de son accompagnateur (la difficulté du morceau ne permettant pas un remplaçant au pied levé). Félicitations quand même, André, ainsi qu'à Jacinthe et Pauline. Il y aura beaucoup d'autres occasions de vous reprendre.

Aimé-Onil Dépôt, C.S.V.

Hibernation et maladie du coeur

Le processus de l'hibernation a été adopté comme l'une des techniques utilisées pour le traitement des maladies circulatoires du coeur.

On baigne le malade dans de l'eau glacée afin d'abaisser la température du corps jusqu'à 20 degrés parfois. En maintenant le corps à cette température, on élimine le besoin de sang et d'oxygène. Une fois le corps en hibernation, l'aorte peut être fermée assez longtemps pour permettre au chirurgien de remplacer la partie malade du coeur sans endommager les cellules nerveuses vitales.

L'utilisation de la radioactivité et de l'électronique dans le diagnostic, ainsi que le remplacement des artères malades par des artères en nylon, sont d'autres techniques employées pour traiter les maladies du coeur.

MEILLEURS VOEUX
de Joyeux Noël et de
Bonne Année
à tous nos clients et amis

PHARMACIE ST-PIERRE
René MULAIRE, pharmacien
St-Pierre, Man. Téléphone: 17

A nos clients et amis
Nos Meilleurs Voeux pour Noël
et la Nouvelle Année

LE ROUTIER *Drive-In*
Luc et Irène Dandenault, propriétaires
Chemin 59 St-Pierre, Man.

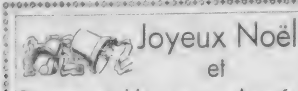
A nos clients
et amis

MEILLEURS
VOEUX
à l'occasion
de Noël et
du Nouvel An

Chez **MULAIRE**
St-Pierre Man.



Meilleurs souhaits de
Noël et du Jour de l'An
à tous nos clients et amis
HANOVER MEDICAL CLINIC
Dr K. H. Krueger et famille
Steinbach — Manitoba

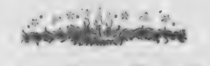

Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année
LA DIRECTION DU
Tourist Hotel
Tél.: DAvis 6-2083 — Steinbach, Man.

Un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année
Nous sommes ici à votre service pour ce qu'il vous faut en fait de chaussures neuves et de réparations de chaussures
MODERN SHOE SHOP
A. K. BUSS, prop.
Tél.: DAvis 6-2261 — Steinbach, Man.

NOS MEILLEURS SOUHAITS
à tous nos clients et amis
à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An
STEINBACH DRY CLEANERS
240, avenue Lumber
Steinbach — DA 6-3570

Joyeux Noël
Année prospère
Reimer Agencies Ltd.
Assurances et finance
Steinbach — Manitoba
Steinbach: DAvis 6-3425 — Winnipeg: GL 3-5562

SOUHAITS DE NOËL ET JOUR DE L'AN
REIMER PHARMACY LTD.
WES. REIMER, pharmacien
Téléphone: DA 6-3747 — Steinbach, Man.

Meilleurs Souhaits de Noël et du Nouvel An

Penner's Tom Boy Store
Penner's Merit Store
Steinbach — Manitoba

Le R. P. Ubald Héon, C.Ss.R. — 1892-1966

Le R. P. Ubald Héon, Rédemptoriste, longtemps missionnaire dans l'Ouest, vient de nous quitter pour un monde meilleur. Il était un des premiers missionnaires canadiens formés à l'école des Fiévez, des Lemire et des Fournier. Sa carrière en fut une entièrement dévouée à la cause des missions paroissiales; elle mérite qu'on la rappelle brièvement.

Ubald Héon est né le 4 mai 1892 à St-Maurice, comté de Champlain, dans le diocèse des Trois-Rivières. Il fit ses études primaires à St-Louis de France, division municipale de St-Maurice, jusqu'en 1903. En 1904 il terminait le primaire par une année au rang du Grand St-Louis, près de Mont Carmel. L'année 1904-1905 le vit à Shawinigan, Maine, école construite par le clairvoyant abbé Adolphe Lacroix, curé de l'endroit, pour que les Canadiens français puissent apprendre les deux langues devenues nécessaires dans la ville.

C'est à l'automne de 1905 qu'il commença ses études classiques au juvénat de Ste-Anne de Beaupré; son noviciat, commencé à Hochelaga en 1912, se termina à Sherbrooke en 1913 par la profession religieuse. On venait d'ouvrir le studendat à Ottawa, sur la rue Bayswater, où il fit ses études philosophiques et théologiques. Le 18 mai 1918, il était ordonné prêtre.

Ses premières années de ministère se passèrent comme professeur de syntaxe au juvénat de Ste-Anne de Beaupré jusqu'au moment où, en 1922, le feu détruisit la basilique et les bâtiments adjacents. En 1923 il exerçait ses premières armes dans une mission prêchée à St-Eugène de L'Islet, en compagnie d'un vétéran des retraites: le Père Gena.

Après son second noviciat en 1924-25, sous la direction du R. P. Manise, il est lancé pour de bon dans le ministère propre des Rédemptoristes, celui de la prédication des retraites et missions paroissiales. On le voit alors déjà dans les grandes paroisses de la métropole canadienne, ainsi que dans les grands centres de la Nouvelle-Angleterre. En 1930, il est de nouveau assigné à Sherbrooke comme ministre et assistant-directeur des retraites fermées avec le R. P. Edgar Roy. En 1932, on requiert de nouveau ses services comme professeur de méthode à Ste-Anne de Beaupré, où il restera jusqu'en 1943, les huit dernières années comme missionnaire.

Il fit deux grandes tournées de missions, retraites et triduums dans les diocèses français de l'Ouest canadien dans les années 1943-46 et 1956-59 et prêcha deux carêmes en Louisiane en 1950 et 1959.

Le Père Héon fut un missionnaire influent. Ses sermons étaient solidement charpentés et d'un cachet personnel. Partisan du "Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage", il passait son temps libre au monastère à remoderniser ses sermons.

D'un caractère aimable et de type sanguin il aimait à voir le beau côté de la vie et à émailler les conversations de plaisanteries spirituelles et fines. Il fut un religieux observant, s'acquittant des exercices du jour le plus tôt dans la matinée scrupuleusement fidèle même à la méditation de l'après-midi.

En 1944, à la suite d'une tournée dans les chantiers de la Lièvre, au Manitoba, il composa une synthèse de la doctrine chrétienne pour les gens du peuple. Le premier manuscrit fut soumis à une censure sévère qui lui fit reporter à plus tard le projet de publication. En 1957, dans des circonstances meilleures, l'opuscule voyait le jour dans sa langue maternelle et dans une traduction anglaise du R. P. David Edwards, C.Ss.R., en 1959. Ainsi qu'il l'écrivait lui-même: "La conviction acquise que nos gens pratiquent leur religion au ralenti parce qu'ils la comprennent souvent assez mal a été le 'leit-motiv' de ce petit tract".

Le Père Héon a aimé Dieu dans les hommes, et pour le faire aimer d'eux, a donné sa vie entière. Il ne fait pas de doute que Dieu l'a accueilli avec une récompense adéquate. C'est avec cette pensée de chrétienne confiance et par reconnaissance que nous lui accorderons nos suffrages.

R. P. Ubald Héon, C.Ss.R.

Ste-Geneviève

Partie de cartes

Le dimanche 4 décembre avait lieu une partie de cartes, suivie d'un grand tirage et d'un bingo.

Voici les noms des gagnants: au tirage, Mme P.-E. Gagnon, de La Broquerie, $50.00; M. René Fontaine, de Ste-Geneviève, $25.00; M. Florent Robert, de St-Boniface, $15.00; Gilbert Legal, de Ste-Geneviève, $10.00; aux cartes, Myriam Bouvier, Mmes Louis Legal et T. Dornez, MM Emile Mercier, de Ste-Rita, René Saltel et Albert Saltel; prix d'entrée, Mme Emile Mondor.

Un miroir fut gagné par M. R. Gauthier. Mme Charles Legal gagna cinq parties de bingo et un billet de $5.00 fut gagné par Mme René Fontaine et M. Emile Mercier.

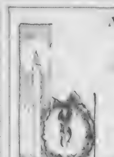
Le tout se termina par la vente à l'encan de bonbons, gâteaux etc., et un succulent goûter fut servi.

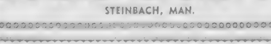
Merci à tous les organisateurs de cette belle soirée et à tous ceux qui sont venus encourager la paroisse.

Visiteurs

M. et Mme Jules Fiola (fils cadet de M. et Mme Ferdinand Fiola), de la province de Québec, étaient dans la paroisse à l'occasion de leur voyage de noces. Il y eut réunion de famille.


Nous désirons souhaiter à tous nos clients et amis
Un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année
Loewen Pharmacy Ltd.
Téléphone: DA 6-3493
Steinbach — Manitoba


Nos meilleurs voeux DE NOËL ET DE BONNE ANNÉE
à tous nos clients et amis
PETE'S INN
343, rue Main, Steinbach, Man.
Téléphone: DAvis 6-2548

Nous sommes heureux de souhaiter à tous nos clients et amis
Un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année!

STEINBACH HATCHERY LTD.
STEINBACH, MAN.

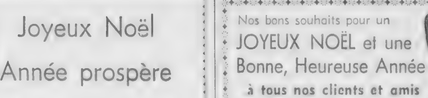

JOYEUX NOËL, Bonne, Heureuse Année
à tous nos clients et amis.
Kreutzers' Blacksmith Shop
Tél.: DAvis 6-2048 — Steinbach, Man.

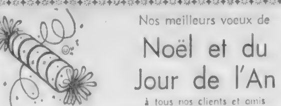
Nous offrons nos meilleurs souhaits
de Noël et du Nouvel An
à tous nos clients et amis
MacLeod's Authorized Dealer
Téléphone: DAvis 6-2170 — Steinbach, Man.
"En effet, Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que, tout homme qui croit en lui, ne périsse pas, mais ait la vie éternelle." (Jean 3-16)


Nos meilleurs souhaits pour un JOYEUX NOËL et une HEUREUSE ANNÉE
à tous nos clients et amis
L. A. BARKMAN & CO. LTD.
Tél.: DAvis 6-3451 — Steinbach, Man.

Nous offrons nos meilleurs souhaits de
JOYEUX NOËL et une BONNE ET HEUREUSE ANNÉE
A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS
STEINBACH FABRIC SHOP
STEINBACH — MAN.

Voiture Renault
Maintenant fabriquée au Canada
Souhaits cordiaux de Noël et du Nouvel An
Hilderbrands Service
Téléphone: DA 6-3566 — Steinbach
Plusieurs modèles de voitures usagées aussi en vente


Nos bons souhaits pour un JOYEUX NOËL et une Bonne, Heureuse Année
à tous nos clients et amis
MOTOR CITY EQUIPMENT
Autos Rambler et Machines agricoles Case
VENTES ET SERVICE
423, rue Main — Steinbach
DA 6-3314


Nos meilleurs voeux de Noël et du Jour de l'An
à tous nos clients et amis
Le Magasin Steinbach de 5c à $1.00
264, rue Main — Tél.: DA 6-3305 — Steinbach, Man.

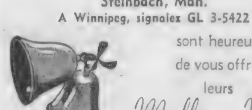
Nous sommes heureux d'offrir nos meilleurs souhaits pour un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année
VOGT BROS. "IGA" STORE
STEINBACH, MAN.

JOYEUX NOËL et BONNE et HEUREUSE ANNÉE à tous nos clients et amis
WALT'S STUDIO OF PHOTOGRAPHY
STEINBACH, MAN.

Nos meilleurs souhaits de Noël et de Bonne Année
à tous nos clients et amis
ALF'S RADIO & ELECTRIC
Tél.: DAvis 6-2415 — Steinbach, Man.

Nos meilleurs voeux de NOËL et de BONNE ANNÉE à tous nos membres et amis
STEINBACH CREDIT UNION SOCIETY LTD.
STEINBACH, MAN.

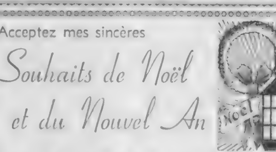
Meilleurs souhaits de Noël et du Nouvel An
Penner Motors (1960) Ltd.
Mercury - Lincoln - Meteor - Comet
Camions Mercury
Téléphone: DA 6-3436 — Steinbach

J. R. FRIESEN & SON LTD.
DISTRIBUTEURS DE "FORD"
DANS LA VILLE DE L'AUTO
Steinbach, Man.
A Winnipeg, signalez GL 3-5422

sont heureux de vous offrir leurs *Meilleurs Voeux*

Souhaits de Noël
JOHN McADAM et CECIL SELLEY
"les pharmaciens de votre famille"
VOTRE PHARMACIE REXALL
STEINBACH, MAN.

Meilleurs Voeux de Joyeux Noël et de Bonne et Heureuse Année


CARILLON NEWS
Steinbach, Man.



Acceptez mes sincères *Souhaits de Noël et du Nouvel An*
L. A. BARKMAN
M.L.A.

Nos meilleurs voeux de Noël et de Bonne Année
à tous nos clients et amis
Penner Dodge Chrysler Ltd.
DODGE — CHRYSLER — SIMCA — VALIANT
Ventes et service
135, rue Main, Steinbach, Man.
Téléphones: DA 6-3466 — à Winnipeg: GL 2-4188

Le catholicisme est-il devenu un obstacle au progrès du Québec?

M. Marcel Adam, responsable de l'information religieuse à La Presse, a participé au "teach-in" du Mouvement laïque de langue française qui a eu lieu le 2 de[illegible] au Centre social de l'Université de Montréal. Le thème de cette réunion était le suivant: "Le catholicisme est-il devenu un obstacle au progrès du Québec?". Voici le texte de M. M[illegible]:

• • •

On m'a demandé de traiter ce thème de la manière que je voudrais et on m'a même permis de le critiquer si bon me semblait. [illegible] d'apporter, ce un quart d'heure, une réponse honnête à cette question [illegible] avantage à contester l'opportunité et la formulation d'une telle question, ou à approfondir un problème dont l'étude nécessiterait une thèse.

Lorsque j'ai lu la lettre circulaire m'avisant de la tenue de ce Teach-In, ce thème m'a un peu étonné. Sans poursuivre la lecture du document, machinalement j'ai levé les yeux pour vérifier la date.

Est-il possible, me suis-je dit, qu'en décembre 1966, au Québec, on puisse poser une telle question et en ces termes? Je conviens qu'il y a cinq ou six ans, une telle question, mis à part le caractère absolu de sa formulation et son manque de nuance, pouvait être d'actualité. A cette époque, la révolte latente qui agitait les esprits excusait les remises en question globales et à l'emporte-pièce.

Mais on doit convenir que plusieurs décennies, si je puis dire, se sont écoulées depuis le début de ce que le professeur Gérard Bergeron qualifie d'"évolution tranquille". Tant de nombreux autres s'obstinent à qualifier improprement de "révolution tranquille". Tant de choses ont changé depuis 1960 dans les secteurs vitaux de notre société — mais surtout dans la mentalité religieuse des catholiques — qu'on ne peut plus s'exprimer aujourd'hui, ni poser les questions de la même manière que dans les années '50.

Quand on demande, avec une insistance de douze heures, si le catholicisme est devenu un obstacle au progrès du Québec, je me demande si on ne considère pas l'exagération comme un élément [illegible] du progrès social. D'abord, qu'entend-on par catholicisme? Le corps doctrinal de l'Eglise catholique? L'institution ou le cléricalisme? Ou pense-t-on à la fois à la doctrine et à l'appareil ecclésiastique?

La distinction est de taille, et ne pas la faire dans une rencontre comme celle-ci, c'est s'acheminer tout droit vers la confusion, car certains identifieront le catholicisme au seul cléricalisme, d'autres à la doctrine, d'autres enfin penseront aux deux.

D'autres parts, quand on demande si le catholicisme est devenu un obstacle au progrès du Québec, veut-on insinuer qu'il serait aujourd'hui, plus qu'hier, un obstacle au progrès? Si oui, il faudrait en déduire que la puissance d'obstruction de l'Eglise est inversement proportionnelle à sa présence dans nos structures sociales, si on ne conteste pas ce qui me paraît être évident, à savoir que dans presque tous les secteurs de notre société la présence de l'Eglise est de plus en plus contestée, quand elle n'est pas refoulée.

Et quand on parle de l'obstacle que constitue le catholicisme au progrès du Québec, on néglige de préciser de quel progrès il s'agit et dans quels domaines.

Si on veut insinuer que l'Eglise, tant la doctrine que l'institution catholiques, est un plus grand obstacle aujourd'hui qu'hier au progrès général de la société québécoise, je réponds que cette affirmation pèche par anachronisme et par exagération et je reprends à mon compte le mot attribué à Talleyrand: "Tout ce qui est exagéré est insignifiant". J'essaierai de faire les distinctions que le thème ignore.

La doctrine catholique est-elle un obstacle au progrès social? Personnellement, à part certaines réserves relatives à des insuffisances de la doctrine sociale catholique, je n'y vois rien qui puisse faire véritablement obstacle au progrès du Québec ou de toute autre société. Cela est encore plus vrai depuis le concile Vatican II, dont les bonnes intentions, il est vrai, ne sont pas encore entrées dans les moeurs, mais qui offrent néanmoins des points d'appui solides à toute réforme sociale progressive.

Aujourd'hui plus que jamais l'Eglise catholique défend les droits fondamentaux de l'homme: liberté, égalité pour tous, répartition équitable des richesses, droit d'association, démocratie; elle dénonce l'exploitation de l'homme par l'homme, se fait l'avocate de la dignité humaine, défend les droits de la famille, prend la défense des minorités, affirme l'égalité des races, réclame pour tous la liberté en matière religieuse, encourage la séparation de l'Eglise et de l'Etat, dénonce les abus du capitalisme, ne refuse pas le socialisme quand il ne brime pas les droits fondamentaux de l'homme, etc.

De plus, comment peut-on dire que la doctrine catholique [illegible] des éléments qui font [illegible]ieusement obstacle au progrès véritable de la société, quand on sait qu'un très grand nombre des principaux promoteurs du progrès social, aussi bien chez nous qu'ailleurs, sont des catholiques qui se trouvent assez à l'aise avec une doctrine dont ils ne craignent pas, en toute liberté et à bon droit, de critiquer souvent certains aspects, surtout au niveau social?

Qu'on me comprenne bien: il [illegible] là de l'enseignement, de la doctrine de l'Eglise. Mais je sais que s'il y a loin de la coupe aux lèvres, il y a souvent plus loin entre la théorie et la pratique. Et je conviens qu'il y a souvent une différence importante entre ce qu'enseigne l'Eglise et le comportement des catholiques, particulièrement celui de l'appareil ecclésiastique.

Je ne succomberai pas à la tentation — ce serait trop facile et ça manquerait d'originalité — de condamner globalement l'action du clergé et de lui nier la contribution très importante [illegible] a apportée à la survie et à l'édification de notre société. Mais cela ne m'empêche pas de constater que pendant long[illegible] [illegible]alisme — qui [illegible] pas le christianisme mais plutôt son infirmité — a constitué un obstacle plus ou moins [illegible] selon les époques, au [illegible] social de notre société [illegible] que le clergé a souvent [illegible] le bien ecclésiastique [illegible] bien de l'Eglise et de la société, au point même de con[illegible] toute critique de l'institution était un attentat contre le bien commun.

Je [illegible] pendant [illegible] a encore [illegible] selon [illegible] l'ordre établi même quand [illegible] le désordre; [illegible]ngtemps — encore [illegible] — un peu [illegible] qui n'était pas [illegible] du véritable bien commun, qu'il a fermé les yeux sur de grandes [illegible] sociales, des abus [illegible] du capitalisme, la co[illegible] politique, l'exploitation [illegible] de larges secteurs de [illegible]

Je ne conteste pas non plus [illegible] l'appareil ecclésiastique a trop adopté chez nous des comportements du capitalisme que la doctrine catholique condam[illegible] qu'il n'a pas sorti la population de son infantilisme religieux et civique, qu'il a moralisé plus qu'il n'a évangélisé [illegible] la liberté re[illegible] ligieuse des gens, qu'il a été trop sensible à la richesse, au pouvoir et aux honneurs.

Je pourrais énumérer encore longtemps les fautes du cléricalisme qui ont compromis et même retardé le progrès de notre société.

Mais il faut quand même constater que la situation n'est plus la même, que le catholicisme de l'après-concile n'est plus — et il le sera encore moins dans l'avenir — ce qu'il était en 1960.

Le cléricalisme n'est pas mort et constitue encore un danger? La déconfessionnalisation reste à être complétée dans les secteurs où elle n'a plus sa place? Les institutions ecclésiastiques sont encore fermement enracinées dans des terrains qui ne sont plus tout à fait les leurs? Le clergé n'a pas encore renoncé à exercer discrètement son jeu de puissance au niveau politique, au détriment du progrès? C'est vrai.

Il y a certes des résistances tenaces, des mouvements réactionnaires qui ont toutes les apparences d'un "backlash" clérical. Cela est normal et c'est le contraire qui ne le serait pas.

Pas plus que les autres, les hommes d'Eglise ne sont capables d'une lucidité, d'un détachement, d'une unanimité de pensée et de réflexes tels qu'ils puissent, sans douleur et sans résister comme s'ils étaient menacés d'un désastre, voir se désintégrer des structures, voir disparaître des oeuvres qu'ils croyaient de bonne foi être les meilleures garanties du bien de l'Eglise et de la société.

Si la résistance à une évolution saine et inéluctable était prévisible parce que normale, il ne faut donc pas s'en étonner outre mesure. Le réalisme demande d'en tenir compte tout en constatant le chemin parcouru depuis peu d'années et de rester vigilant afin que cette mutation se poursuive dans un sens positif. Comment?

En veillant d'une part à ce que l'Eglise rende à César ce qui revient à César, tout en lui laissant le soin de rendre à Dieu ce qui revient à Dieu. Mais aussi en s'attachant, d'autre part, à ne pas dénoncer des périls qui sont à la veille de ne plus en être si la tendance se poursuit, à ne pas poser maladroitement des questions qui risquent d'avoir pour effet de cristalliser une opposition qui commençait à se relâcher devant plusieurs objectifs louables de votre mouvement.

Car je pense que si le Mouvement laïque n'a pas de question plus opportune à poser à la société québécoise actuellement, il va donner une occasion de se reconfirmer dans leur méfiance à cette foule de catholiques — même à ceux, très nombreux, qui trouvent estimables certains des buts poursuivis — et de se réjouir que ce mouvement ne dispose pas d'une force plus déterminante à cause de la menace qu'il paraît receler à l'endroit de la religion.

Certains me reprocheront peut-être de déplacer le problème afin de me dérober à la question posée, de peur de me mouiller les pieds. A ceux-là je répondrai, et je terminerai là-dessus, que le plus grand courage, de nos jours et dans notre milieu, ne se trouve pas chez les excessifs et les extrémistes, mais chez ceux qui, résistant à la mode du jour et refusant les conformismes de gauche ou de droite, font un effort de réflexion et essaient de porter un jugement nuancé et serein sur les événements.

EUGÈNE LABELLE

représentant des

Co-op Insurance Services




Assurances
Auto - Feu
Grêle - Vie
Santé

St-Pierre-Jolys
Manitoba
Tél.: 190

"Le Routier" Drive-In

RESTAURANT DE ST-PIERRE

Commandes préparées pour apporter

M. ET MME LUC DANDENAULT

"ACHETEZ CHEZ VOTRE PHARMACIEN"

- Ordonnances
- Vitamines
- Articles de toilette
- Cartes de souhaits
- Service de films

PHARMACIE ST-PIERRE

René Mulaire, pharmacien

SALON FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Chapelle moderne et spacieuse

PRIX RAISONNABLES

Au service des familles catholiques de langue française de la campagne

Pour tous renseignements le jour ou la nuit, appeler

M. LUC DANDENAULT

Téléphones: Bureau 138 Résidence 80-3

Lavergne

Electric Ltd.

- Ameublement — Quincaillerie
- Appareils électriques principaux
- Posage de fils — domestique et commercial
- Service de radio et télévision

Téléphone: St-Pierre 67

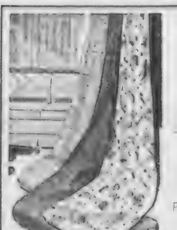
ST-PIERRE MOTORS LTD.

VENTES & SERVICE

Authentiques pièces et accessoires General Motors

PRODUITS SHELL — PNEUS FIRESTONE

ST-PIERRE – Téléphone: 11



TISSUS

Tous à des prix raisonnables

de 59c à $1.50 le yard

Ligne complète de patrons Butterick

"Bell Bottoms"

Les meilleur[illegible]

Pour fillettes $2.45 à $4.95

Pour dames $5.95 à $6.95

Bonne qualité de pantalons de travail

$2.95

Chemises assorties [illegible] pantalons $1.85

LIQUIDATION

Souliers pour les dames

- Souliers à talons hauts
- Sandales
- Souliers plats, etc.

$1.45 à $2.95

Robes de toutes tailles, grandes et petites, en vente au magasin de Morris.

NU-FASHION SPORTSWEAR LTD.

ST-PIERRE MORRIS

N.-D.-de-Lourdes

Visite du Père Noël

Le Père Noël sera de passage à la salle paroissiale de Notre-[illegible] le mercredi soir 21 décembre, à 8 h. p.m. Il y aura un concert, puis le Père Noël distribuera des bonbons aux enfants. Venez un, venez tous. Le club 4 H vous invite.

Responsables: Viviane LeJeune, Agnès Fouasse, Mariette Bosc et Muriel Chabbert, secrétaire.

Les paroissiens de La Salle sont fiers de leur église toute rénovée

LA SALLE — Les paroissiens de bonne volonté de La Salle participeront à la messe traditionnelle de Noël dans leur église, mais sous un aspect nouveau. Afin d'entrer dans le renouveau lancé par Vatican II, l'intérieur de l'église a été transformé sensiblement. Ses murs et son plafond voûté ont été rafraîchis et rajeunis par des peintures choisies.

Le sanctuaire qui est le centre d'attraction est peint d'une couleur vivante, soit un vert foncé, qui laisse voir un contraste frappant avec la nef dont le tout est d'une couleur neutre qui lui donne l'allure du renouveau liturgique.

Le crucifix suspendu au mur principal du sanctuaire et illuminé par des projecteurs puissants impressionne de son coup d'oeil.

Le décor très simple de l'église et sa propreté éclatante assurent une ambiance propice à la réflexion. Elle est un spectacle touchant et aimant où l'âme se plaît.

Le projet avait été préconisé par M. l'abbé G. Poitras avant son départ et les travaux ont été exécutés sous la surveillance de M. l'abbé G. Pageau, directeur diocésain de la pastorale liturgique.

Rencontre de parents et maîtres

Le lundi 5 décembre, les éducateurs: prêtre, parents et maîtres se rassemblèrent dans la salle communautaire afin d'approfondir davantage leurs connaissances du renouveau catéchétique.

M. R. Lavallée, président, ouvrit la séance en adressant des paroles de [illegible] resses pour s'être rendus en si bon nombre, malgré le froid et le vent désagréable.

La Rév. Sr Jeanne-Rita, toujours accessible et fidèle à sa tâche, continua à développer et compléta le thème "Le sens de Dieu". Elle sut égayer l'audience en évoquant un souvenir de son enfance et raconta quelques expériences bizarres qu'elle eut avec ses jeunes élèves.

Ensuite, M. l'abbé G. Pageau initia les parents à la prière. Il donna des indications précieuses pour faciliter le dialogue avec le Dieu vivant. Il souligna la nécessité de faire saisir le vrai sens de la prière avant d'introduire les prières composées d'avance. En plus, il les invita à participer à la prière de l'enfant.

Pour faire suite aux causeries, un travail d'équipes fut organisé. La prière fut le sujet de discussions. Les animateurs assumèrent leur rôle avec tant d'habileté qu'ils gagnèrent la confiance de leurs équipiers.

Conséquemment des questions furent posées et répondues avec justesse et compétence.

Après avoir tiré les conclusions de la réunion, M. G. Aubez fit l'éloge des conférenciers et félicita les participants pour leur étroite collaboration au travail.

Congrès diocésain régional de la Ligue des Femmes Catholiques à Carman

CARMAN — Soixante membres assistaient au congrès régional de la Ligue des Femmes Catholiques du diocèse de St-Boniface, le dimanche 27 novembre dernier, dans l'église Notre-Dame du Mont Carmel de Carman.

M. l'abbé Clayton Purcell, directeur du conseil de Carman, célébra la messe à 10 h. 30. Un déjeuner fut servi par les membres du conseil local, au cours duquel les convives écoutèrent Mme L.-E. Dion, présidente provinciale. Son allocution portait sur l'Institut familial Vanier.

Pendant l'après-midi, il y eut réunion des présidentes des divers comités et discussion sur leurs divers problèmes et projets. Ensuite, les membres furent invités à poser des questions aux membres de l'exécutif provincial qui surent y répondre. Il y eut lecture d'une pièce, préparée par Mme I. S. Scaletta, directrice du comité provincial d'action sociale, et exécutée par Mmes W. E. Bird, présidente diocésaine, J. Doyle, du comité de développement et d'organisation, I. S. Scaletta et J. Trottier, secrétaire.

Mme Léo Lanthier expliqua les bonnes méthodes de préparer une assemblée et demanda qu'on n'oublie jamais d'installer une image de la patronne de la Ligue des Femmes Catholiques, Notre-Dame du Bon Conseil, dans la salle. Elle expliqua ensuite les devoirs de chaque membre de l'exécutif.

Mme Bird remercia Mme D. Allen, présidente du conseil hôte, et ses membres de leur cordiale hospitalité, et M. l'abbé Purcell de leur avoir permis de tenir leur assemblée dans la salle paroissiale. Le directeur diocésain, Mgr Charles Empson, félicita les dames du grand intérêt dont elles ont fait preuve dans la préparation de leur congrès. Les conseils représentés étaient ceux de Treherne, Carman, Pilot Mound, Swan Lake et St-Boniface.

La Broquerie

Mariage Lambert-Gagnon

Le samedi 3 décembre, à 3 h. p.m., en l'église de La Broquerie, avait lieu le mariage de Mlle Jeanne Gagnon, fille de M. et Mme Nestor Gagnon, à M. Jean Lambert, fils de M. et Mme Charles Lambert. M. l'abbé Félicien Juneau, curé, officiait.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Archange, Jeanne et Marie Lambert, soeurs du marié. Les garçons d'honneur, MM. Peter Dyck, Gerald Vogt et Earl Vogt, amis du marié.

A la réception qui suivit, M. Wilfrid Savard, oncle du marié, agissait comme maître de cérémonies.

Après un voyage à Minneapolis les nouveaux époux demeureront à La Broquerie.

Baptêmes

Le 24 novembre: Claire, fille de Léo Nadeau et de Marie-Thérèse Rocan. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Rocan.

Le 4 décembre: Guy, fils d'Olivier Normandeau et de Denise Choiselat. Parrain et marraine, M. et Mme Gabriel Choiselat.

Noël au Vietnam

Miss Monde, une belle Indienne de 23 ans, Reita Faria, effectuera une tournée au Vietnam avec Bob Hope à l'occasion de Noël.

Dunrea

Légion de Marie

Le dimanche 4 décembre, un groupe de membres de la Légion de Marie, treize en tout, venant de Winnipeg malgré le piteux état des chemins qui étaient comme une patinoire, venaient dans cette localité pour aider à y établir cette louable société qui fait tant de bien spirituellement un peu partout dans le monde entier.

Après une intéressante entrevue au presbytère avec un groupe de personnes de cette localité, les dévoués visiteurs assistaient à la bénédiction du T. S. Sacrement avant de reprendre la route du retour vers Winnipeg. On les remercie sincèrement pour leur dévouement si désintéressé.

Immaculée Conception

En cette fête par excellence de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, il y eut deux messes dans cette localité, la première à 9 h. a.m., l'autre à 9 h 15 p.m., pour faciliter la participation au saint sacrifice de la messe à tous les paroissiens. M. l'abbé P. Morand, curé, se rendait à Baldur pour y célébrer une messe à 7 h. 15 p.m.

Çà et là

M. l'abbé P. Morand félicite tous les paroissiens, hommes et dames, qui se sont fait un devoir d'aller aider aux travaux, tant à l'église qu'au presbytère. Il prit à l'improviste quelques photos de ces aides bénévoles, qui sont exposées bien en vue à l'arrière de l'église.

Beaucoup de travail a déjà été fait; il en reste encore pour ceux qui veulent participer aux transformations futures dans l'église, ce qui devrait intéresser tous les paroissiens; c'est tout à leur avantage.

MM. et Mmes Arthur Paradis et Edmond Beaupre se sont rendus, en fin de semaine du 3 décembre, à St-Lazare pour y visiter leurs enfants et petits-enfants.

La première réunion pour l'organisation de la société des familles chrétiennes aura lieu dans un avenir prochain; les jeunes familles devraient s'y intéresser.

La Cie PARENT Ltée

COURTIERS

462, édifice Grain Exchange, Winnipeg, Man

Téléphone: WHitehall 2-6634

Guertin Implement Ltd.

Lot 149, chemin du Périmètre près de la Route 59

Case postale 58, St-Vital 8, Man.

VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE

Tél.: 256-4321

GUIDE du cinéma POUR LES parents



Films sujets à réserve. A cause de leur thème adulte, ces films ne sont pas recommandables aux personnes de [illegible]

Films pour adultes [illegible] indiqués "Adultes" [illegible] aux enfants.

Films pour la famille sont [illegible] "Pour tous"; conviennent aux jeunes comme aux [illegible]

MANITOBA BOARD OF MOVING PICTURE CENSORS

Qui a vraiment besoin de tous les chevaux du roi et de tous ses gardes?

Grâce aux avantages de notre ère technologique, des bénédictions inouïes nous sont offertes dans le domaine de la science médicale. L'un de ces miracles . . . la merveilleuse machine "oxygénérateur cardio-pulmonaire", qui rend possible l'opération "à coeur ouvert" en fournissant la respiration et en pompant le sang, pendant que les mains entraînées du chirurgien réparent le coeur endommagé du malade.

Un équipement comme cette machine "oxygénérateur cardio-pulmonaire" ne peut aider les Manitobains que si nos hôpitaux en disposent. Depuis 1958, votre Commission Hospitalière Manitobaine a alloué quelque $7,000,000 pour l'équipement des hôpitaux, pour assurer aux chirurgiens spécialisés les outils nécessaires. Mais ils doivent être remplacés dès qu'ils deviennent désuets de telle sorte que, ces machines de vie étant sans cesse perfectionnées, les Manitobains puissent y avoir accès immédiatement. Ces machines seront là quand vous en aurez besoin.

Pauvre Jean-Baptiste, né cent ans trop tôt!

Un autre service qui vous est fourni grâce à votre contribution au **Plan de services hospitaliers du Manitoba**



2816-25



250 ans d'histoire

Spectacle saisissant de réalisme

Aux premiers jours de janvier 1967, si vous apercevez soudain sur la voie ferrée transcontinentale un étrange convoi filer dans la nuit, ne croyez pas avoir des hallucinations parce que vous avez trop fêté ni qu'une autre planète s'est emparée du pays. Si ce convoi porte sur ses flancs des dessins géométriques stylisés, et s'il semble vouloir se confondre avec le paysage d'hiver, il n'y aura pas lieu de rapporter ce que vous avez vu aux autorités. Ce sera simplement le Train de la Confédération en route d'Ottawa vers Victoria où il doit commencer sa grande mission d'un océan à l'autre, durant l'année.

On aurait pu l'appeler le convoi de l'histoire du Canada, puisqu'il s'agit d'une exposition itinérante reconstituant en six wagons les faits saillants de notre histoire. Ce n'est pas un musée, non, ni une galerie de reliques, de scalpes ou de parures indiennes. Sur les directives d'éminents historiens, une foule d'artistes et de spécialistes a été mise à l'oeuvre: sculpteurs, artistes-peintres, graphistes, musiciens, cinéastes, photographes, bruiteurs, experts en éclairage, électriciens et combien d'autres! Leur travail conjugué a fait revivre en six wagons 350 ans d'histoire plus la naissance du pays il y a des millions d'années.

Etrange sensation

Dès son entrée dans le premier wagon, le visiteur reçoit un choc: la reconstitution est saisissante de réalisme. Ce n'est pas une exposition, c'est un spectacle! Sensation très vive que de trouver ici les émotions que les froides lignes de nos manuels d'histoire n'ont su éveiller. Tout nous semble avoir commencé avec Jacques Cartier et on a du mal à s'imaginer le recul des glaciers durant des millions d'années quand leur râclage façonnait la physionomie du Canada. Pourtant, avant Cartier, il y avait bien une quarantaine de milliers d'années que les peuplades étaient venues et s'étaient partagé le sol que nous appelons aujourd'hui le Canada, depuis les Haïdas de la Côte du Pacifique jusqu'aux Indiens de Caughnawaga.

Aussi contradictoire que cela puisse sembler, l'on se sent un peu dépaysé en traversant ce spectacle de l'histoire de notre pays. Dépaysé parce que le jeu des feux, des voix, des bruits et de la musique apporte une dimension d'actualité aux événements lointains, 350 ans en une heure, cela produit un effet de choc et fait réfléchir. Les bâtisseurs du Canada ont été de grands hommes ou des hommes fous, des casse-cou ou des génies.

Partirions-nous aujourd'hui de l'ancien continent à bord d'un de ces bateaux à voile à la merci des éléments, misérablement vêtus et affamés, prêts à voguer pendant des semaines avant d'arriver dans un pays inconnu... dont les rigueurs sont souvent extrêmes? Cette "séquence" du Train fait sursauter. Soyez avisé!

Les jeunes et les étudiants tireront grand profit de ce "cours" vivant d'histoire. Leur imagination encore neuve et fertile la complétera, l'habillera et ce sera sûrement avec un intérêt plus sensible qu'ils recevront les faits dans leurs manuels.

Le Train de la Confédération sera dans le Québec du 26 août au 30 septembre, dans le nouveau-Brunswick, du 26 octobre au 9 novembre. (Toute personne intéressée à obtenir un Guide du Centenaire ou les itinéraires et horaires des manifestations du Centenaire, peut s'adresser directement au Service de l'Information du Centenaire, C.P. 1967, Ottawa 4, Ontario.)

Dr E.-J. Gaudet
DENTISTE
Chambre 210 Mitchell Block
11e rue est
Prince-Albert Saskatchewan
Téléphone: 763-7815

Cuelenaere & Eggum
AVOCATS ET NOTAIRES
103, Toronto-Dominion Bank Bldg.
J. M. Cuelenaere, Q. C.
K. Eggum, B.A., LL.B.
Téléphone: ROger 3-7441
Prince-Albert, Sask.

J.-E.-L. Lamontagne
B.A., B.C.L., LL.B.
Avocat, Avoué et Notaire
240 MITCHELL BLOCK
Prince-Albert, Saskatchewan

M. A. SIMONOT
B.A., LL.B.
Avocat — Notaire
Bureau: 764-0633
Résidence: 763-6355
101 - Edifice professionnel
Prince-Albert, Saskatchewan

MacKenzie
Salon funéraire de Prince-Albert
W. T. Beaton,
H. J. Jordan — H. J. Poulhus
138, 9e rue Est Tél.: 763-8488
Ici on parle français

J.-R. Pellerin, B.A.
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
Prince Albert Medical Clinic
49-13e rue Ouest, Prince-Alert, Sask.
Téléphone: 763-7744

PRINCE-ALBERT FUNERAL HOME
(DALZIEL'S)
Arrangements en Français, Anglais et Ukrainien
H.-R. Boucher Tél.: 763-6444
D. J. MacLaurin 25, 11e rue Est

Un ralentissement du taux de croissance économique du Canada

OTTAWA — Les économistes fédéraux ont prédit un ralentissement du taux de croissance économique du Canada l'an prochain.

Un rapport gouvernemental à la réunion fédérale-provinciale annuelle sur les perspectives agricoles prévoit un taux de croissance réel moindre que celui de cette année.

Le produit national brut a été de sept pour cent supérieur à celui de 1965 pour la première moitié de l'année en cours. Le PNB est la valeur totale des biens et des services produits ou mis en oeuvre.

Un ralentissement de l'expansion s'était déjà manifesté depuis les premiers jours de 1966, note le rapport, qui a ajouté qu'à cause de l'état de plein emploi l'économie ne peut miser sur les ressources non utilisées pour progresser.

Il note également que la situation sur le marché international demeure bonne, et prévoit notamment une autre hausse des exportations à destination des Etats-Unis.

"Les exportations canadiennes vers les marchés d'outre-mer devraient se maintenir et peut-être augmenter à la faveur de la bonne tenue de la demande qui persiste dans la plupart des pays industrialisés", dit le rapport.

Service de Sécurité Familiale

Protection accordée:
$1.092.895.00 *

Réclamations payées: $9,155.00

Voilà ce que l'A.C.F.C. par son Service de Sécurité Familiale a procuré à la population canadienne-française de la Saskatchewan.

L'A.C.F.C. est en mesure de vous offrir ce plan et tous ses avantages, grâce à une entente avec la compagnie Assurance-Vie Desjardins.

* Ce montant n'inclut pas la protection accordée aux enfants des membres assurés.

Pour tout renseignement au sujet du "Service de Sécurité Familiale" de l'A.C.F.C., adressez-vous à

M. Cléas Duperreault, propagandiste,
909, Cavers, Saskatoon
Tél.: 244-0693

Ecole de St-Louis, Sask.

Mon psaume de louange au Dieu Créateur

Mon Seigneur, je vous dis "Alléluia" pour toutes les belles choses que vous avez mises sur la terre!

Merci pour nos instituteurs et pour nos institutrices!

Merci pour les arbres et pour les fruits!

Merci pour mes parents qui sont si bons!

Merci pour toute la nature si belle!

Mais oui, c'est Dieu qui a créé toutes ces choses si belles!

O Dieu créateur, c'est bien aimable de m'avoir donné tout ce qu'il y a sur la terre!

Sur la terre il n'y a que des petites créatures qui ont besoin des choses que tu as déjà créées. Tu es donc le grand créateur qui a fait toutes ces merveilles! Alléluia!

Oh! Seigneur, tous les mercis du monde ne sont pas assez grands pour vous remercier. Excepté si nous nous servons de toutes ces belles choses pour vous louer.

O Seigneur, pour la terre entière, je vous dis: Merci Seigneur Créateur pour tout!

Aline LAVENTURE.

• • •

Merci mon Dieu, pour m'avoir fait grandir dans la foi!

Quand quelque chose ne va pas, ou bien quand je veux quelque chose, ou encore quand je trouve des choses très belles, je me tourne toujours vers toi. Toujours tu me soulages et me donnes confiance.

Le matin, quand je me réveille, tout est si beau dehors!

Aussitôt, je pense que tu es le Créateur et je suis remplie de joie!

Merci pour m'avoir donné des bons parents!

Merci pour bien vouloir faire de moi une jeune demoiselle ayant confiance en toi.

En d'autres mots, merci pour tout ce que tu m'as donné!

Merci pour tout ce que tu as mis sur la terre pour nous faire vivre!

Je veux chanter au Seigneur tant que je vivrai et jouer pour mon Dieu tant que je dure.

Dianne FRECHETTE.

• • •

Merci mon Dieu pour m'avoir créée!

Merci pour avoir fait de moi, votre enfant!

Merci pour m'avoir donné des parents et des amis qui m'aiment!

Merci pour la belle nature qui me fait penser à Toi!

Merci pour nous avoir faits libres!

Merci pour nous avoir donné le goût d'explorer! de découvrir du neuf!

Merci pour m'avoir donné des frères et des soeurs qui m'aiment!

Merci pour les arbres qui égaillent ma vue! pour les fruits que je mange!

Merci pour toutes les nouvelles inventions qui rendent notre vie plus belle!

Merci pour mon corps qui est si merveilleusement fait!

Merci pour nos écoles qui nous aident à apprendre!

Merci pour nos institutrices qui patientent lorsque nous sommes turbulents!

Un grand merci pour toute la création!

Un très grand merci pour avoir fait de moi votre enfant, capable de vous aimer!

Annette RUEL.

• • •

O Dieu Créateur, vous nous avez donné la musique pour notre plaisir et aussi des amis pour jouer.

O Dieu Créateur, vous nous avez donné la nature pour notre émerveillement, et les talents pour découvrir, pour explorer. Les arbres et les fleurs pour leur ombrage et leur parfum que nous aimons.

O Dieu Créateur, vous nous avez donné les oiseaux, le ciel et tant d'autres belles choses pour nous faire plaisir.

O Dieu Créateur, vous nous avez donné notre maman et notre papa qui nous aiment et que nous aimons, nos frères et soeurs aussi.

O Dieu Créateur, vous nous avez donné l'oeil pour voir et l'oreille pour écouter; la bouche pour parler.

O Dieu Créateur, vous nous avez donné une intelligence pour vous connaître, au travers de la belle création, pour explorer la terre, pour découvrir des choses, pour rendre la terre meilleure.

O Dieu Créateur, quand nous serons grands, nous ferons des gardes-malades, des institutrices ou des bonnes mamans pour vous aider dans votre création.

O Dieu Créateur, nous voulons vous dire merci pour bien vouloir vous servir de nous pour continuer votre création.

O Dieu Créateur, merci, merci, merci pour tout!

Lise LAVENTURE.

Conseil français de Chevaliers de Colomb, à North Battleford

NORTH BATTLEFORD — L'assemblée de fondation du Conseil D. Hamelin eut lieu le 28 juin. Le député du district no 14, M. Joseph Bellavance, présidait en présence du député d'Etat pour la Saskatchewan, M. Jean Etcheverry.

Le nouveau conseil se propose de réunir les chevaliers de langue française de la région de North Battleford, Delmas et Jackfish pour le service de l'Eglise et de la patrie. Le Conseil Dr Hamelin no 5878 prit ce nom pour perpétuer le souvenir du regretté Dr Jules Hamelin, pionnier de la région. Membre fondateur du Conseil no 2094 de North Battleford, il fut plus tard le premier navigateur de l'assemblée Dr Hurich, du 4e degré.

Médecin réputé, le Dr Hamelin a présidé à la fondation de l'hôpital Notre-Dame en 1911. Il sera plus tard élu président du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Saskatchewan. Pendant la guerre de 1914-18, il servit dans les armées canadiennes. A son retour, il prit place au conseil de la ville de North Battleford dont il fut administrateur de 1924 à 1934.

Chrétien exemplaire, il dirigea le choeur de chant à l'église Notre-Dame. Il servit également comme marguillier pendant plusieurs années. L'A.C.F.C. l'a toujours intéressé et il fut un membre actif du cercle local. Il prit une part très active à l'organisation et l'établissement de la radio française dans l'Ouest. Le Dr Hamelin mourut en 1956, à l'âge de 73 ans.

Les officiers du nouveau conseil sont les suivants: Maurice Blais, de Delmas, grand chevalier; Roland Michaud, de Battleford, député grand chevalier; Pierre Léveillé, de North Battleford, secrétaire-financier; D.-M. Demay, de North Battleford, chancelier; Léo Blais, de Delmas, trésorier; Léo Cadrain, de Midnight Lake, secrétaire-archiviste; Adélard Carpentier, de Delmas, lecteur; P.-Emile Lessard, de North Battleford, intendant; Marcel Deverdenne, de North Battleford, avocat; A. Parent, de North Battleford, Lucien Dupuis, de Cutknife, et Armand Lacoursière, de Delmas, syndics.

L'initiation inaugurale du Conseil Dr Hamelin no 5878 eut lieu le 11 septembre, sous la direction de l'équipe du Conseil no 3031 de Swift Current. Le grand chevalier du Conseil no 2094, parrain du nouveau conseil, était en charge de l'organisation de la journée. L'initiation se déroula au sous-sol de l'église Notre-Dame et le banquet fut servi à la salle St-Joseph. A la table d'honneur on remarquait le député d'Etat William Argan, de Regina, et plusieurs députés de district.

Le 19 novembre, après une messe pour les chevaliers défunts en l'église St-André de North Battleford, le député de district, M. Frank Doktycz, assisté du député sortant de charge, M. Joseph Bellavance, et M. Lloyd Beckman présidèrent à l'installation des officiers du Conseil Dr Hamelin. Les épouses des chevaliers et un certain nombre d'invités assistèrent à cette cérémonie impressionnante.

L'assemblée mensuelle du Conseil no 5878 a lieu à la salle St-André de North Battleford le deuxième vendredi du mois, à 8 h. 30 p.m.

St-Louis

Décès de Mme E. Ouellette

Mme E. Ouellette, anciennement de St-Louis, est décédée à l'hôpital de Saskatoon le dimanche 27 novembre, à l'âge de 89 ans.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 30 novembre dans l'église de St-Louis. La messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé G. Pouliot. La chorale de St-Louis, sous la direction de M. Henri Paulhus, fit les frais du chant, accompagnée à l'orgue par la Rév. Sr Bernadette.

Les porteurs étaient MM. Fernand et Alfred St-Germain, Antoine et Roland Petit, Albert Richard et Pierre Ouellette.

L'enterrement eut lieu dans le lot familial du cimetière de St-Louis. Le salon funéraire Mackenzie était en charge des arrangements.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Jean Laplante, de Saskatoon; deux filles, Mme Victorine Roch, de Prince-Albert, et Mme F. St-Germain (Justine), de St-Louis; 18 petits-enfants; 11 arrière-petits-enfants; quatre frères, Patrice Azure, de St-Laurent, Ernest Petit, de St-Louis, Pierre et Alfred Petit, de Duck Lake.

Mme E. Ouellette naquit à Qu'Appelle, Sask., et demeura dans le district de St-Laurent et St-Louis toute sa vie.

Prince-Albert

Décès de Soeur M.-Ange-Gabrielle

La Rév. Sr Marie-Ange-Gabrielle, religieuse de la Présentation de Marie, est décédée subitement le dimanche 4 décembre, à l'âge de 45 ans.

La dépouille mortelle fut exposée à la maison provinciale de Prince-Albert le mardi 6 décembre jusqu'à l'heure du service en la chapelle du même endroit le mercredi matin.

La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé A.-J. Houle, assisté de Mgr M. Leblanc, Mgr J.-A. Boucher, MM. les abbés L. Meehan et H. Renaud.

Les porteurs étaient des étudiants du collège Notre-Dame de Prince-Albert, Ronald Desrochers, Léo Kuppenbender, Gérard Rouleau, Edouard Soules, Michael Cullen et Rémi Mercier. Aristide Bruneau portait la croix.

L'enterrement se fit au cimetière South Hill, dans la partie réservée aux religieuses de la Présentation.

Le salon funéraire MacKenzie était en charge des arrangements.

Le père de Sr M.-A.-Gabrielle et sa soeur, Mme Carrier, vinrent de Québec par avion pour les funérailles.

Soeur M.-Ange-Gabrielle (Réjeanne Spénard), fille de M. et Mme Edouard Spénard, naquit à Mégantic, Qué. Elle entra chez les religieuses à St-Hyacinthe, Qué., et après sa profession religieuse vint enseigner le français dans différents centres de la Saskatchewan et du Manitoba.

La défunte laisse dans le deuil, outre ses parents, de Drummondville, Qué., trois frères, Robert, Jean-Paul et Luc, de la province de Québec; trois soeurs, Mmes Marcel Carrier, André Morisette et Paul Riel, toutes trois de la province de Québec.

UN JOYEUX NOËL
à tous nos amis de langue française
et que la
NOUVELLE ANNÉE
comble tous leurs voeux
TED MATHESON
Marchand d'habits pour hommes
1111, avenue Centrale Prince-Albert, Sask.

LES CHEVALIERS DE COLOMB
Conseil Langevin no 4280
Regina, Saskatchewan
A tous les membres et amis du Conseil Langevin des Chevaliers de Colomb de Regina de la part du Grand Chevalier et des membres de l'Exécutif
Meilleurs Voeux de Joyeux Noël et de Bonne, Heureuse et Sainte Année

Voeux les plus sincères de Joyeux Noël et souhaits du Jour de l'An à toute la population canadienne-française de la Saskatchewan.



Rolland Pinsonneault
président général de l'A.C.F.C. et de l'A.C.E.F.C.

Jouissez de la Saison des Fêtes... en faisant une livraison maximum de la quotité locale.
Mais assurez-vous que vos grains de ferme entreposés soient **secs—frais—libres d'insectes**
Meilleurs voeux à tous pour la Nouvelle Année!
Il est avantageux de négocier avec la Pioneer
PIONEER GRAIN COMPANY LIMITED
REGINA WINNIPEG CALGARY

MEILLEURS SOUHAITS
à l'occasion de Noël et du Nouvel An
de la part des directeurs et du personnel des
Théâtres STRAND et ORPHEUM
ET AUSSI "PINES DRIVE-IN"
Prince-Albert, Sask.

A chacun de nos clients et amis
nous souhaitons un
Joyeux Noël
et une
Bonne Heureuse Année
Modern Motors Ltd.
20 — 12e rue est Prince-Albert, Sask.
VENDEUR D'AUTOMOBILES FORD ET FALCON
Téléphones: 763-2955 — 763-2914

Joyeux Noël
et
Bonne et Heureuse Année
à tous nos amis et clients
Houle Electric & Furniture Ltd.
Téléphone: 763-6335 et 763-9870
1306, ave Central
Prince-Albert Saskatchewan

A tous nos fidèles auditeurs, commanditaires et bienfaiteurs



Que la paix et la joie de NOËL soient votre partage durant toute la NOUVELLE ANNÉE



Les directeurs et le personnel de la Radio française de la Saskatchewan



CFRG Gravelbourg — **CFNS** Saskatoon

Bernard Petit, Scout de la Reine, victime d'un accident de chasse au sud de Bellegarde

BELLEGARDE — Cela arrivait le samedi après-midi 3 décembre au sud de Bellegarde. Bernard Petit, âgé de 15 ans et 8 mois, succomba alors qu'une balle déchargée accidentellement le frappa droit au coeur. Etaient avec lui à la chasse: son père, M. Cyrille Petit, et son frère, Roger, ainsi que M. Paul Wilvers et son ami, Yvan Roussel. Transporté immédiatement à l'hôpital, M. l'abbé Lionel L'Heureux était là pour lui administrer les derniers sacrements. Bernard avait communié la veille, le premier vendredi du mois, et avait passé une demi-heure au presbytère, avec son curé, après la messe. En plus d'être étudiant en 10e année à l'école de Bellegarde, il était Scout de la Reine, chef de patrouille, et s'occupait des terrains du cimetière et de l'église.

Bernard était bon étudiant, fidèle à remplir ses devoirs, bon travaillant, et aimait les sports, surtout la chasse et la pêche. Il était toujours de bonne humeur et l'ami de tous. Son départ prématuré laisse un grand vide dans le coeur de tous ceux qui l'ont connu et apprécié.

Les funérailles ont eu lieu le mardi matin 6 décembre à 10 h. dans l'église paroissiale, au milieu d'une foule émue et recueillie. M. l'abbé Léon Savoie chanta le service funèbre et prononça l'homélie sur le thème de la devise scoute "Sois prêt". Prêt à rendre service durant la vie, prêt à se faire l'ami de tous et le frère des scouts, prêt à honorer ses semblables, de la Reine au plus pauvre, prêt surtout à remplir son devoir envers Dieu et l'Eglise. "Sois prêt" veut dire encore, et on le voit aujourd'hui, prêt à paraître devant Dieu quand il appelle. C'est lui même qui le dit d'ailleurs à ses apôtres: "Soyez prêts, car vous ne savez pas à quelle heure le Fils de l'Homme viendra" (Luc. XII 40). C'était la parole d'un autre héros de la grande guerre: "Sois tranquille, Maman, je serai toujours en action de grâces . . ." Suprême prudence, quand on peut, à chaque instant, devoir rendre compte à Dieu de son âme. Si des fois on trouve sevère l'inspection au camp scout, on doit toujours être prêt à mourir, ce sera là l'inspection du Grand Chef, le Seigneur Dieu, une véritable inspection par un chef perspicace, inflexible. Après quoi ce sera la récompense, le brevet, la joie. Le Seigneur se donnera à nous pour toute l'éternité dans le plus inéffable des bonheurs, si on est trouvé en règle et à son poste."

Les servants de messe étaient Allan Gervais, porte-croix, Marcel Perreaux et Léonard Garnier, cérémoniaires, David Bauche et Raymond Cop, acolytes. Les porteurs étaient tous de la troupe Scoute de Bellegarde: Lyle Godenir, Réal Magotiaux, Joseph Cop, Dennis Belsile, Ivan Roussel et Armand Cop. La troupe Scoute en uniforme formait la garde d'honneur, avec Q.S. David Perreaux et David Fréçon portant les drapeaux, Q.S. Médéric Perreaux et Gérard Perreaux apportant les offrandes. La troupe était sous la direction de M. John Jezowski et George Godenir, A.S.M., M. Keith Jelinski, S.M. et trois Scouts de Régina étaient venus joindre la garde d'honneur: Q.S. Garry Kuntz, Q.S. Barry Shefernack et Michel Landry. MM. Eugène et Fernand Monin firent la quête.

Bernard laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Cyrille Petit; deux frères, Raymond, de Lethbridge, Alta, et Roger, de Esterhazy, et trois soeurs, Mme Marguerite Kowbel de 2762, Wallace, Régina, Mme Bertha Boutin, de Redvers, et Jocelyne, de 2313, rue Rose, Régina.

Remerciements

M. et Mme Cyrille Petit et leur famille remercient tous les parents et amis, le personnel enseignant, la troupe Scoute et tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie et ont offert des messes et des prières à l'occasion de leur deuil récent. Remerciements aussi aux Dames de Ste-Anne qui ont servi le goûter.

Initiation Scoute

A leur assemblée du mercredi 14 décembre, les nouveaux Scouts ont été investis de leur uniforme et reçus dans la troupe, la première de Bellegarde. Ce sont: David Bauche, Raymond Cop, Wayne Jezowski, Bill Code et Terry Wolkowski. Scoute Gérard Perreaux a été investi Chef de Patrouille en remplaçant Bernard Petit décédé dernièrement. Les parents ont assisté à cette réunion et, après les vues, ont servi le goûter.

Va-et-vient

M. Guy et Mlle Ghislaine George, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Lucien George.

Mmes Stanislas Paulhus et H. Copet sont revenues de leur voyage à Vancouver, Trail et Nelson, C.-B.

Patron imprimé



Numéro du patron: 616
Prix: 35c

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Ferland

Chorale à l'Expo 1967

C'est avec grand honneur qu'on apprit le 8 décembre que la chorale du couvent Thévenet de Gravelbourg avait été choisie parmi nombre d'autres chorales pour donner plusieurs concerts de chant à l'Expo 1967 à Montréal l'été prochain. Trois jeunes filles de la localité prennent une part active dans cette chorale. Ce sont: Mlles Paulette et Michelle Chabot et Rita Beaudoin, de Ferland.

Félicitations à cette chorale, ainsi qu'à la dévouée directrice, la Rév. Mère St-Rodrigue, de Gravelbourg.

Çà et là

M. et Mme Georges Lacasse ont rendu visite à leurs filles et gendres, MM. et Mmes Marcel et Raoul Nadeau, de Grassy Lake, Alta. Comme M. Lacasse fut retenu quelques jours à cause de maladie, ils sont revenus le samedi 5 décembre.

Bernadette Beaudoin, âgée de 8 ans, est tombée sur la glace en patinant et s'est brisé deux dents.

Malgré la grosse tempête de neige qui s'est abattue sur le petit village, une cinquantaine de personnes ont assisté au film "Good Morning, Miss Dove" présenté par les religieuses au profit des Jeannettes et Louveteaux.

Le mardi 6 décembre, M. et Mme Laurier et M. Joseph Chabot sont allés conduire Mme Joseph Chabot à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina où elle suivra des traitements médicaux. Au retour, M. Joseph Chabot fut hospitalisé à Gravelbourg pour intervention chirurgicale mineure.

M. Edmond Tardif a aussi subi une petite opération.

Gravelbourg

Décès de Mme Théophile Baron

Le lundi 28 novembre est décédée Mme Théophile Baron (née Claudia Saulnier), à l'âge de 62 ans. Née dans la province de Québec en 1904, Mme Baron vint en Saskatchewan en 1918.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, six fils, Lionel, Gérard, Marcel, Denis, Ernest et Victor, trois filles, Germaine, Rita et Yvonne. Deux fils, Albert et Adrien, la précédèrent dans la tombe en 1941 et 1964 respectivement, et une fille, Thérèse, en 1950.

Les porteurs étaient MM. Conrad Piché, Jean Bourrée, Emile Levac, Baromée Beauchesne, Adélard Gaudreau et Armand Gaudreau.

Condoléances à la famille éprouvée.

Mariage Fauchon-Bourgeois

Le samedi 19 novembre, à 8 h. p.m., en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, le R. P. F. Binette bénissait le mariage de Mlle Cécile-Agnès Bourgeois, fille de M. et Mme Roger Bourgeois, de Melaval, à M. Lionel Fauchon, fils de M. et Mme Thomas Fauchon, de Ferland, Sask.

La mariée, au bras de son père, revêtait une longue robe blanche en satin garnie de tulle et de dentelle. Son voile court était retenu par une couronne de perles. Elle portait une croix d'or, cadeau du marié. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Jocelyne Couture et Diane Fauchon, accompagnées de MM. Albert Fauchon et Robert Braconnier. MM. Denis Bourgeois et Gérald Fauchon agissaient comme huissiers.

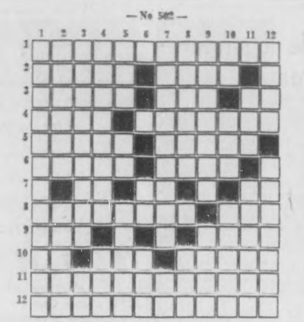
A la suite de la cérémonie religieuse, une soirée dansante eut lieu dans la salle de la Légion.

Au retour de leur voyage de noces aux Etats-Unis, M. et Mme Lionel Fauchon demeureront à Régina.

Chorale à l'Expo

La chorale des filles du Collège Thévenet, dirigée par Sr Laura Gratton, et comprenant Mlles Claudette Bourgeois, Yvette, Thérèse et Jeanne Langelier, Michelle, Paulette et Aline Chabot, Louise Girardin, Dolores Carrière, Michelle Freynet, Charmaine Carroll, Lorraine Nogue, Jeannine Turgeon, Jocelyne Moquin, Doris Blouin, Suzanne MacLean, Rita Beaudoin, Thérèse Goeffrion, Claire Bourgeois, Danielle Brisebois, Diane Bouchard et Lois Auger, se rendra à l'Expo en 1967. Les dépenses seront payé par l'Expo.

— No 502 —



HORIZONTALEMENT

1—Méthode de traitement par les sérums.
2—Bois noir. — Fait depuis peu.
3—Echouer. — Tronc d'un arbre. — Pronom.
4—Changer. — Rames.
5—Espèce du genre viorne. — Prisme de spath d'Islande.
6—Epoux de Sémiramis. — Interjection exprimant le bruit d'une chose qui casse.
7—Dire souvent. — Numéro. — Possessif.
8—Avec âpreté. — Triage.
9—Colère. — Degré.
10—Note. — Unité de mesure. — Rendrait.
11—Qui a rapport à l'aumône.
12—Choisis.

VERTICALEMENT

1—Auteurs de sermons.
2—Etonné. — Genre d'équisétacées.
3—Teindre de nouveau. — Art espagnol.
4—Qui occasionne des frais. — Conscience.
5—Trois fois. — Envers. — Etat de l'Afrique du Nord.
6—Négation. — Levant.
7—Petits enfants. — Deux.
8—Joindre. — Fille de Cadmus.
9—Véhicule. — Audace.
10—Parler fortement. — Faux. — Bruit.
11—Assaisonnement. — Tirer le lait.
12—Possédées. — Essentiellement pures.

SOLUTION DU PROBLEME No 501

■ **Horizontalement:** 1. Tambourinage; 2. Egard — Adirer; 3. Régies — Item; 4. Nées — Ador — Mi; 5.. Servitude; 6. Ta — Rien — Rire; 7. Rip — Stades; 8. Olaf — Ite — Pie; 9. Elu — Léon; 10. Me — Périr — Ter; 11. Ira — Révélé; 12. Essartée — Sur.

■ **Verticalement:** 1. Ternstroemie; 2. Agée — Aillers; 3. Mages — Pau — As; 4. Briser; 5. Ode — Ris — Leur; 6. Savetier; 7. Ra — Dinatoire; 8. Idiot — Denrée; 9. Nitrure; 10. Are — Disputes; 11. Gemmer — Elu; 12. Er — Essorer.

Treize bourses offertes par l'Alliance Française de Regina

REGINA — L'Alliance Française de Regina s'occupe d'un certain nombre de projets visant à développer la culture française. L'un de ces projets culturels a pour but de stimuler l'intérêt et la connaissance de la langue et de la culture françaises.

C'est pour cette raison que l'Alliance Française de Regina présente en 1967 treize bourses d'études. Les bénéficiaires de ces bourses suivront des cours de français durant l'été 1967 dans l'une des places suivantes: 1) l'Université Laval, à Québec; 2) les cours de l'Université de Toronto, à St-Pierre, dans les Iles de St-Pierre et Miquelon; 3) les cours de l'Université de la Saskatchewan, campus de Regina, à Gravelbourg.

Il y aura cinq bourses de $200 chacune pour les cours de Laval et de St-Pierre, et huit bourses de $100 chacune pour les cours offerts à Gravelbourg.

Le montant de ces bourses sera déposé au nom des étudiants à leur université respective et leur sera versé au moment de leur inscription aux cours d'été.

Tous les professeurs de français de la Saskatchewan qui remplissent les conditions ci-dessous sont à même d'obtenir une de ces bourses:

1. Ils doivent avoir suivi au moins un cours de français à l'université d'un niveau supérieur à la 12e année, cours pour lequel ils auront obtenu une note supérieure à 65 pour cent.

2. Ils doivent, soit enseigner le français dans l'année en cours, soit être sous contrat pour l'enseigner avant le 1er juin 1967.

3. Le niveau du cours choisi doit être tel que le cours puisse être accepté en vue de l'obtention d'un degré universitaire.

4. Les professeurs, en remplissant le formulaire, doivent indiquer la mesure dans laquelle cette bourse leur sera utile pour améliorer l'enseignement du français dans nos écoles.

5. Les personnes ayant obtenu une bourse s'engagent à suivre un cours d'été dans l'une des places mentionnées ci-dessus.

6. "L'Alliance" prendra en considération le besoin financier des candidats.

7. Les cas spéciaux seront considérés selon leur mérite.

On obtiendra les formulaires de demande, à l'adresse suivante: M. Lucien-A. Pétry, 11 Burton Place, Regina, Sask.

Les formulaires de demande doivent être réexpédiés avant le 1er mars 1967.

Saint-Front

Mariage Plummer-Plamondon

Des glaïeuls jaunes et roses, ainsi que des feuilles d'automne, décoraient l'église de St-Front, le 29 octobre, à l'occasion du mariage de Mlle Lorraine-Marguerite Plamondon, fille de M. et Mme Laurent Plamondon, de St-Front, à M. Arthur James Plummer, fils de M. et Mme Tom Corvell, de Mullinger.

Le R. P. U. Dubois, P.S.M., officiait à la messe nuptiale, assisté des deux jeunes frères de la mariée. Il y eut échange d'anneaux. Le choeur de chant de St-Front fit les frais du chant, aidé de M. Alphonse Syrenne, de Saskatoon, qui chanta "On this day Oh beautiful Mother".

La mariée, conduite à l'autel par son père, était charmante dans sa longue robe de soie de faille avec longue traine. Son voile court était retenu par une couronne de perles. Elle portait un bouquet de roses jaunes et de muguets blancs.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Judy Plamondon, de Prince-Albert, et Judy Suare, de Saskatoon, cousine et amie de la mariée, étaient vêtues de longues robes vertes genre fourreau, voiles courts de même teinte retenus par une rose verte et souliers de satin vert. Elles portaient des bouquets d'oeillets orange.

Les garçons d'honneur étaient MM. David Plummer et Gordon Allchurch, frère et ami du marié, tous deux de Mullinger.

Pour l'occasion, la mère de la mariée avait choisi une robe de taffetas vert recouvert de dentelle de nylon, tandis que la mère du marié était vêtue d'un costume de laine rouge vin.

La réception eut lieu au sous-sol de l'église où les Dames de Ste-Anne servirent le souper à 113 invités. Mlle Céline Plamondon, cousine de la mariée, était en charge du registre. Un gâteau à trois étages décoré par Mme Harry Pylatiuk, ainsi que des chandelles vertes et des bouquets de glaïeuls, ornaient la table d'honneur.

Le maître de cérémonies était M. Armand Quessy, de Saskatoon, cousin de la mariée. Le toast fut proposé par M. Jos. Baril, ancien professeur de la mariée. Une soirée dansante eut lieu dans la salle de Naicam.

Pour le voyage de noces aux Etats-Unis, la mariée était vêtue d'un trois pièces en laine bleue avec oeillet rose au corsage, gants roses et souliers noirs.

Parmi les parents et amis venus de l'extérieur on remarquait des gens de Bellsite, Man., Meeting Lake, Mullinger, Spiritwood, Prince-Albert, Saskatoon, Périgord, Sask., et Thompson, Man.

Les nouveaux époux demeurent à Saskatoon où M. Plummer est le constable pour la ville et Mme Plummer est sténographe à l'hôpital de la ville.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

37-252-37P.

St-Hubert

Souper à la dinde

M. et Mme Alex. Bascu étaient les hôtes d'honneur, le dimanche 20 novembre, à un souper à la dinde chez leurs fille et gendre, M. et Mme Wilfrid Jordens, à l'occasion de leur 40e anniversaire de mariage. Un gâteau à trois étages décoré pour la circonstance ornait la table.

Etaient présents à cette fête: M. et Mme N. Hatvaney et M. P. Hatvaney, de Forest Farm, Mme A. Jordens, Mlles Marge et Joan Jordens, M. P. Bascu et sa famille, tous de Whitewood, M. et Mme Ralph Johnson et leur famille, de Fleming.

Malade

Mme Léon Beaujot est patiente à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina où elle a subi une intervention chirurgicale.

Va-et-vient

Mme E. Bachtold, de Kamloops, C.-B., est en visite chez ses enfants, MM. et Mmes C. Bachtold et Louis Poncelet, pour quelques semaines.

Willow-Bunch

Décès de M. F. Rainville

M. Freddy Rainville est décédé le 4 décembre à l'hôpital de Regina, à l'âge de 63 ans.

Les funérailles eurent lieu le 7 décembre, à 10 h. a.m., et le service fut chanté par M. l'abbé A. Chabot.

La dépouille mortelle fut exposée la veille du service à la salle de la Légion où des prières furent récitées. Plusieurs membres de la Légion suivaient le cortège funèbre avec M. S. Sylvestre, en tête. M. Jean Bourdages conduisait le deuil.

Les porteurs étaient MM. Robert Gosselin, Léo Fitzpatrick, Georges Drouin, Léonard Bérard, Bob Wood et Arthur Alexandre. M. Ross, d'Assiniboia, était en charge des arrangements funéraires. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil un frère, Marcellin, de Wainwright, Alta; quatre soeurs, Mme Marie Joyal, de Willow-Bunch, Mmes Alice Picard et Lucie Welsh, toutes deux de Montréal, et Mme Betsy Cullen, de Weyburn.

M. Marcellin Rainville et une de ses filles et Mme Betsy Cullens, ainsi que plusieurs autres parents et amis des environs, assistaient aux funérailles.

Remerciements

La famille Rainville remercie tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie et l'ont aidée d'une manière ou d'une autre à l'occasion du deuil qui vient de la frapper.

Va-et-vient

M. et Mme Armand Duperreault ont rendu visite à leur fille, Mme Robert Berri, et ses deux enfants, ainsi qu'à leurs quatre fils et leurs familles, de Regina, dernièrement.

M. et Mme Rosario Martin et leurs deux fils se sont rendus à Gravelbourg pour y visiter leur fils et frère, étudiant au collège, et leurs parents et grands-parents, M. et Mme Georges Martin ,au Foyer d'Youville. Ils étaient accompagnés de Mmes Virginie Bourgeois et Léo Roy.

M. et Mme Orphis Champigny sont revenus de leur voyage en Colombie-Britannique où ils ont visité leur fils, Raymond, qui eut un accident d'auto à la fin d'octobre. Il va beaucoup mieux et doit revenir chez lui pour Noël.

Mme Léo Lemieux et ses fils, Omer et Victor, ont rendu visite à leur époux et père, patient à l'hôpital de Regina depuis quelque temps.

M. Kenneth Fitzpatrick, employé à Regina, vint passer la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Wallace Fitzpatrick.

M. Jean Bourdages, parti dans l'Est le 11 octobre, est revenu le 28 novembre. Il visita des frères et soeurs, neveu et nièce dans la Gaspésie, à Montréal et à Québec, ainsi que différents autres endroits. Son épouse qui était chez ses enfants à Regina depuis une semaine, est revenue chez elle.

M. et Mme Albert Marcil sont partis pour la province de Québec où ils visiteront des parents et amis. Ils ont loué leur logis à M. et Mme Alex. Laberge, de Ferland, pour l'hiver.

Mme Virginie Bourgeois demeurera au village, chez M. et Mme Jean Champigny, pour l'hiver.

M. Albert Bilodeau est revenu, le 20 novembre, de l'hôpital de Regina où il a subi une opération. Sa fille, Mme Yvonne Solemko, de Saskatoon, vint à Willow-Bunch avec son père et passe quelque temps avec ses parents.

M. Wilfrid Benoit, d'Esterhazy, est venu à Willow-Bunch pour affaires et visita M. et Mme Rosario Grégoire.

Mlle Monique Boulianne, accompagnée de sa tante, Maura, est allée à Gravelbourg, le 1er décembre, pour assister aux funérailles de Mme Baron, mère de Mme Jude Boulianne, de Lebret.

Une jeune mariée presbytérienne a droit à la Sainte communion

CITE DU VATICAN — Le Vatican a donné la permission à une jeune mariée de religion presbytérienne de recevoir la sainte communion à la cérémonie du mariage qui l'unissait à un catholique, en septembre dernier. L'évènement serait sans précédent dans l'histoire du catholicisme.

La permission accordée à Barbara Olson est venue de la Congrégation vaticane de la Doctrine de la foi. Mlle Olson a épousé un écrivain italien du nom de Fortunato Pasqualino. C'est Mgr C. Ciattaglia qui a béni le mariage, à Assise, le 21 septembre dernier.

La Congrégation de la Doctrine de la foi a basé sa décision sur le fait qu'il n'y aurait aucune violation de principes établis par le Concile Vatican II si on agréait à la demande de Mlle Olson de recevoir la communion à son mariage, même si elle n'est pas de foi catholique.

Les invités presbytériens qui assistaient au mariage n'ont cependant pas eu le même privilège.

Ce fait extraordinaire qui n'a été divulgué que cette semaine a soulevé des commentaires de la part d'un commentateur de la radio vaticane. Ce dernier a déclaré que la Congrégation avait peut-être fait une erreur en permettant à une personne non catholique de recevoir la communion alors que pour les catholiques, cette pratique demande une longue préparation.

"Cependant, a-t-il ajouté, personne ne peut suivre l'exemple de Mlle Olson sans avoir obtenu l'autorisation de la hiérarchie de l'Eglise.

"Ce précédent ne doit pas signifier le commencement d'une pratique générale dans les cas de mariages mixtes, par exemple."

Le commentateur a souligné que Mlle Olson avait manifesté "une croyance sincère dans la présence du Christ dans l'Eucharistie, ce qui n'est généralement pas celle de l'Eglise presbytérienne".

Mlle Olson a également manifesté un très grand respect pour le Saint-Père, a aussi ajouté le commentateur.

Prud'homme

Çà et là

Assistaient à une retraite fermée qui eut lieu dernièrement: Mmes Simplice Bandet, Adélard et Thérèse Jeanneau, Yvonne Desautels, Ernest Fontaine et Gédéon Masson et Mlle Jacqueline Grimard.

Le 4 décembre avait lieu une réception gratuite à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle patinoire.

Le dimanche 11 décembre, les Chevaliers de Colomb organisèrent une réception au Club de curling. Café, brioches, chiens-chauds, etc. furent servis. Tous et chacun jouirent beaucoup de la soirée.

Le dimanche 4 décembre avait lieu, à la salle du couvent, la distribution des prix de français de l'A.C.F.C. par M. l'abbé J. Claffey et Mme Thérèse Jeanneau, commissaire d'école. M. Ludger Painchaud était maître de cérémonies. Mme Adélard Jeanneau, présidente, souhaita la bienvenue à l'assistance et remercia tous et chacun de leur entière coopération. Plusieurs chants, récitations et saynètes furent exécutés. M. Hervé Poillièvre donna quelques explications au sujet de l'A.C.F.C., puis l'assistance entonna plusieurs chants de Noël. M. Denis Blain, de 8e année, reçut le prix provincial.

On rapporta que la perception de l'A.C.F.C. avait rapporté la somme de $230.00. MM. G. Leroy et Guy Bandet furent élus membres de l'exécutif de l'A.C.F.C. par acclamation.

Malades

Furent patients à l'hôpital de Cudworth: Mme Henri Masson et M. Stanley Pysch.

Va-et-vient

Se rendaient chez M. Paul Loiselle: Mme Victorien Grimard, M. et Mme C. Grimard, Jacqueline, Louis et Raymond Grimard.

M. et Mme Hervé Loiselle ont assité à un congrès tenu à Winnipeg et en profitèrent pour visiter leurs nombreux parents et amis.

Sont allés à Montmartre pour la chasse au chevreuil: MM. André Lepage, D. Préfontaine, C. Painchaud, Lionel Lafrenière et Raymond Lepage.

M. Jos. Poillièvre passa deux semaines au Centre de réhabilitation à Regina pour traitement à une main.

A la demande du ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, les Communes ont approuvé une extension de quatre mois à la Loi des banques. Au lieu de devenir caduque le 30 novembre, la loi actuelle demeurera en vigueur jusqu'au 1er avril.

C'est la quatrième extension du genre depuis 1964. Les Communes pourront encore consacrer plusieurs heures à l'étude des amendements suggérés à cette loi des banques.

Jackfish

Çà et là

Le R. P. L. Couture, O.M.I., est venu remplacer le R. P. A. Mercure, O.M.I., parti à Montréal comme délégué pour représenter les Canadiens français du nord de la Saskatchewan à une réunion. Le Père Mercure en profita pour visiter sa famille.

M. Georges Gérard, ancien paroissien, est décédé subitement. Se sont rendus aux funérailles à Breynat, Alta: MM. et Mmes Damase Arcand, Henri et Jos. L'Heureux.

M. et Mme Elie Esquirol sont revenus de leur voyage en Colombie-Britannique.

Le R. P. E. Lequea, O.M.I., accompagné de sa mère, visita M. et Mme Denis Esquirol.

M. Denis Esquirol et sa famille sont déménagés dans leur maison neuve.

Mme Emile Arcand et Mlle Cécile St-Amant sont de retour de l'hôpital.

Mme Ray Reffil, née Réjeanne Arcand, et ses deux enfants sont arrivés chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Emile Arcand.

M. et Mme Gilbert St-Amant sont allés conduire Mme Adrien St-Amant et ses deux enfants à Lac La Ronge où travaille M. St-Amant.

Les élèves de l'école St-Léon prendront part au festival de Noël à Meota.

M. Louis-Philippe St-Amant fut le gagnant du "Ski-doo" lors du tirage par M. Médéric L'Heureux. Quelle belle surprise d'être gagnant, surtout le jour de sa fête.

Paul L'Heureux, étudiant au collège St. Thomas de North Battleford, a eu la malchance de glisser sur le trottoir et de se fracturer l'épaule.

Treize ou quatorze Louveteaux des paroisses St-Léon de Jackfish et Fatima de Meota font partie de cette organisation.

M. et Mme Louis Blanchette et leur fils, Gérard, se sont rendus à Prud'homme, en fin de semaine, pour y visiter Mmes Laurette Normand et Gédéon Masson et M. et Mme Ludger Painchaud. Ils se sont arrêtés à Saskatoon visiter leur fils et frère, Bernard, qui joue au hockey avec les Saskatoon Blades, ainsi que M. Alcide Marineau.

Nouvelle substance Rétracte les Hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notoire des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Abonnement spécial

pour le temps des fêtes

Abonnez-vous

ou

abonnez un parent ou ami

au prix spécial de

$2.00 pour huit mois

ou de

$5.00 pour vingt et un mois

(Cette offre ne sera plus valable après le 31 décembre 1966.)

BULLETIN D'ABONNEMENT

La Liberté et le Patriote
619, avenue McDermot
Winnipeg 2, Manitoba

Je soussigné ....

Adresse ....

désire inscrire un abonnement à La Liberté et le Patriote

Au nom de ....

Adresse ....

pour 8 mois au prix spécial de $2.00 ☐
ou
pour 21 mois au prix spécial de $5.00 ☐

Veuillez trouver mandat ☐ ou chèque ☐ ci-joint.

Date ....

Signature ....



L'emblème de Service

Votre agent Fédéral serait heureux d'avoir l'occasion de discuter avec vous des sujets suivants:

Grain
Orge de maltage
Avoine de choix
Graines oléagineuses — Graine de colza, de moutarde
Graine de céréales
Engrais
Produits chimiques

FEDERAL GRAIN LIMITED

Notre passé . . . maître de notre avenir

Les coopérateurs ont obtenu d'éclatants succès — au cours de plus de 100 années de fidélité aux vrais principes démocratiques. Des gens du petit peuple travaillant ensemble au bénéfice de tous, construisant leurs propres industries et organisant leur marché, ont assuré des marchandises et un excellent service à eux-mêmes et à leurs voisins. L'avenir du Mouvement Coopératif est illimité et VOUS pouvez avoir votre part dans cette grande organisation qui veut assurer une vie meilleure à tous.



JOIGNEZ-VOUS, DÈS AUJOURD'HUI, À VOTRE COOPÉRATIVE!

Billet du jeudi

Un nouvel ouvrage sur F.-X. Garneau

Le dernier ouvrage paru sur l'historien Garneau ne ressemble pas aux autres. (1)

Il ne résume pas la carrière de l'homme, ni ne contient de données biographiques à son sujet.

Préparé par le Centre de Recherches de Littérature canadienne-française de l'Université d'Ottawa, sous la direction de M. Paul Wyczynski, il tend à montrer les divers aspects littéraires de son oeuvre.

Car François-Xavier Garneau ne débuta point comme historien, mais comme poète — ce qui est commun à nombre d'écrivains, ailleurs et chez nous.

N'a-t-on déniché un jour, dans un journal jauni, des vers d'amour du polémiste Olivar Asselin?

Ce qui était demi-secret pour l'ancien directeur du **Canada**, mais ne l'est pas pour Garneau, qui donnait ses poèmes aux feuilles et les signait, en attendant qu'ils fussent réunis en recueil.

Si Garneau rimait à la romantique, empruntant les formes mises à la mode par Hugo, il reste qu'il fut en son temps le meilleur des artistes du vers.

Avant et vers 1830, les versificateurs ne manquaient point au pays de Québec, mais le sentiment poétique y était plus rare qu'or et diamant dans le bassin du Saint-Laurent.

Les pages sur Garneau et sa poétique sont d'Odette Condemine.

* * *

Ayant montré le poète en Garneau, le livre dont il est ici question le présente aussi comme journaliste, dans une étude signée Françoise Gallays.

Vient ensuite l'essai de Wyczynski, sur Garneau et la relation de voyage, après quoi l'ouvrage se termine sur ce qu'on peut appeler deux thèses spécialistes, où l'on découvre des points de vue intéressants, sinon passionnants, et pas mal de cheveux fendus en quatre.

La première s'intitule **Métamorphose de l'Histoire du Canada de F.-X. Garneau**, par Charles Bolduc, tandis que la seconde, due à Soeur Paul-du-Sauveur, des Soeurs de la Présentation-de-Marie, porte sur **Métamorphose et comparaison dans l'Histoire du Canada de Garneau.**

Inutile, semble-t-il, de s'attarder aux particularités de l'une ou de l'autre.

A remarquer toutefois, nous appuyant sur les remarques de Bolduc, que Garneau se donna un mal considérable pour refaire et corriger sa phrase, d'une édition à l'autre de son **Histoire**, ce qui témoigne d'un souci de perfection peu commun à son époque.

Ce qui est louable, mais ne l'empêche d'écrire assez mal, comme le note avec raison, preuve à l'appui, le travail de recherche de Paul Wyczynski.

Celui-ci note entre autres choses que Garnau avait l'adjectif plat, sans relief ni couleur; beau, magnifique, grandiose, colossal, splendide, superbe, sublime, somptueux.

Autant d'adjectifs, dit-il, dont l'éclat apparent s'efface dans l'abstraction.

* * *

Sous cet angle, Garneau n'était et n'est pas seul de sa bande.

Un trop grand nombre d'écrivains et de journalistes, même de nos jours, écrivent comme lui, à sa façon et de la même encre.

En d'autres termes, ils ignorent le premier mot et le dernier de la stylistique, qui ne représente pour eux qu'un manuel inutile.

C'est dommage, pour l'écriture et la littérature de notre pays.

La pauvreté que remarque le professeur Wyczynski, dans les épithètes de Garneau, elle se retrouve dans le substantif et le verbe, les diverses constituantes, si l'on peut ainsi dire, du vocabulaire.

Et elle ne manque point chez les contemporains.

Le malheur, c'est qu'on n'enseigne pas à écrire dans nos institutions.

Les jeunes y sont initiés à la grammaire et à la syntaxe, même supérieure, non à l'art subtil et nuancé d'écrire.

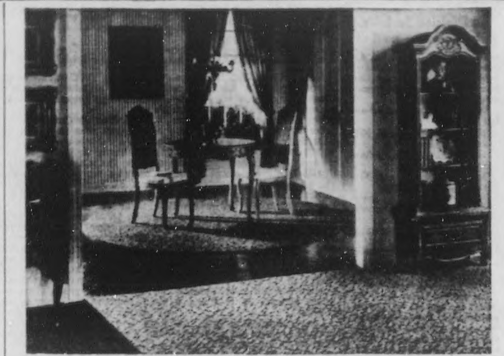
Nous piétinerons sur place, aussi longtemps que nous ne changerons pas nos manières.

Nous voici loin de Garneau, mais il aura servi par un biais, même mort, à ceux qui vivent.

Peut-être le professeur venu de Pologne, pour notre plus grand bien, tentera-t-il un jour de donner le coup de barre qui indiquera la bonne direction aux écrivains de demain.

L'ILLETTRE.

(1) **François-Xavier Garneau**, Editions de l'Université d'Ottawa, 1966.



Tapis et carpettes ont leur place dans les foyers modernes. Ce tapis en nylon à fil continu sert deux fins: en moquette pour le salon et en tapis rond qui épouse la forme de la table de la salle à manger adjacente. La texture assure l'uniformité.

Quand les femmes s'en mêlent, les projets vont bon train pour l'année du Centenaire

OTTAWA — Les projets de célébration du Centenaire, conçus par les organisations féminines nationales, montrent une nette tendance littéraire. Au moins quatre d'entre elles ont fait paraître des livres marquant le 100e anniversaire du Canada, tandis que deux autres ont ouvert des bibliothèques.

La plupart des projets, qui avaient pris naissance vers 1965, seront réalisés à la date prévue, comme le démontre une enquête menée à travers le Canada par la Presse Canadienne.

Deux des livres parus sont des livres de cuisine. Le livre de cuisine canadien de Laura Secord a été publié et préparé par des membres de l'Association canadienne d'Economie domestique. Une partie des profits sera versée à son fonds d'aide aux études. Des femmes appartenant au parti néo-démocrate ont colligé entre 700 et 800 recettes qu'elles ont réunies en un livre de cuisine canadien.

Pour sa part, le Dr Mary Quayle Innis, de Toronto, a publié "The Clear Spirit", recueil de biographies concernant vingt femmes canadiennes éminentes. Sous l'égide de la Fédération canadienne des clubs de femmes universitaires, ce livre contient les travaux de 15 auteurs connus.

Les divers comités des Instituts féminins du Canada ont produit un livre appelé "The Canadian Mosaic", histoire de l'artisanat propre à chacune des provinces.

L'Association des femmes du parti progressiste - conservateur vient d'organiser la bibliothèque Macdonald - Cartier, spécialisée dans les recherches d'ordre politique. Elle contiendra des livres sur chacun des systèmes politiques, en plus d'une section consacrée aux papiers et dossiers du parti conservateur. Cette bibliothèque sera logée dans les quartiers-généraux du parti progressiste - conservateur à Ottawa.

Le Conseil national des femmes a fait un don de $2,000, plus de 2,000 livres écrits par des femmes, ou au sujet des femmes, à l'Université de Waterloo. Ces dons constitueront le noyau d'une bibliothèque exclusivement consacrée aux femmes.

Cette collection est utilisée dès maintenant, bien qu'elle ne doive être officiellement présentée qu'en juin 1967.

L'Association des infirmières canadiennes a réalisé un film relatant son histoire. Il s'agit d'un film d'une durée de 14 minutes, en couleurs, avec dialogues anglais et français, sur le nursing au Canada.

En plus du livre qu'ils font paraître, les Instituts féminins rendent hommage à leur fondatrice, Adelaide Hoodless, en restaurant sa maison de Saint-Georges, en Ontario. L'Institut aura 70 ans en 1967.

Les membres de l'Institut ont également entrepris une campagne d'embellissement du Canada qui a atteint jusqu'au village de Tuktoyaktuk, dans les territoires du Nord-Ouest, où les participants ont l'intention de nettoyer leurs propriétés et d'y installer des boîtes à fleurs.

Les femmes de la Fédération libérale du Canada ont l'intention de rendre hommage à la première femme-sénateur, Cairine Wilson, en construisant un monument à sa mémoire au centre d'art qu'on est en train de construire à Ottawa.

Le Conseil national des femmes israélites a désigné un groupe de professeurs d'histoire qui devront choisir 11 femmes canadiennes éminentes du siècle qui s'achève, qu'elles soient mortes ou vivantes. Le Conseil les décorera de médailles de bronze qui seront attribuées à ces femmes directement, ou à des représentants de leurs familles respectives, au cours de la Journée nationale des femmes israélites, pendant l'Expo 67.

Certains groupes ont déjà invité des personnalités à assister à la célébration.

La Voix des femmes doit tenir sa deuxième conférence internationale à l'Université de Montréal où on discutera des moyens à la disposition des femmes pour promouvoir la paix et le désarmement dans le monde.

Le Cercle des journalistes, section féminine, doit inviter des consoeurs de l'étranger à un séminaire qui tiendra ses assises à l'Université de Toronto.

Quant aux collectes de fonds, elles semblent en bonne voie. Ainsi, l'IODE a déjà presque atteint son objectif de $50,000 destiné aux projets éducationnels des provinces. Selon un porte-parole, l'IODE espère dépasser son objectif.

Les clubs des femmes d'affaires et des femmes professionnelles ont déjà recueilli $3,000, sur les $45,000 qu'elles espèrent obtenir. Les fonds seront employés pour venir en aide aux femmes de carrière. La Ligue catholique féminine s'est fixé un objectif de $100,000 destinés à l'Institut familial Vanier; jusqu'à présent, elle a recueilli $20,000.

Quant au YWCA, il encourage fortement ses diverses succursales à inaugurer une campagne d'hospitalité. Il s'agirait de former des comités en mesure de procurer des renseignements sur l'histoire locale, ainsi que sur les célébrations relatives au centenaire — en plus d'indiquer la façon de se procurer le plus facilement des chambres ou appartements. Le but principal du "Y" est de faire en sorte que nos visiteurs se sentent les bienvenus, et de les aider à voir certaines parties du Canada qu'ils auraient ignorées, n'eût été le secours d'organismes spécialisés.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Depuis bientôt 12 ans, Mme Thomas King, de Chicago, ne possède pas de patins à glace. Il n'y a là rien de particulièrement anormal, dira-t-on! A moins de préciser que Mme King est Barbara Ann Scott, championne olympique canadienne de patinage de fantaisie dont le nom était célèbre dans les années '50. Mais Barbara Ann prétend qu'elle est devenue sédentaire et ne reviendra jamais sur sa décision d'abandonner le patinage. "J'ai, dit-elle, le meilleur mari au monde et j'entends le conserver". C'est en 1954 qu'elle épousa Tom King, publiciste à Chicago.

✦ ✲ ✦

Ils foncent à 100 à l'heure sur une route de montagne. Lui à elle:

— Pas mal, ma nouvelle voiture, n'est-ce pas? Mais je me demande ce qui fait ce petit cliquetis . . .

— Mes dents.

✦ ✲ ✦

Réchauffez un peu oranges et citrons en les roulant dans vos paumes avant de les presser. Vous en obtiendrez plus de jus.

✦ ✲ ✦

Une nappe de dentelle doit être placée directement sur la table. Un dessous nappe en couleur n'est pas de bon goût, puisque la dentelle elle-même est amplement décorative.

✦ ✲ ✦

Pour démouler facilement un gâteau, enveloppez le moule dans un linge humide. Après quelques minutes, le gâteau se démoule sans difficulté.

✦ ✲ ✦

— P'pa, j'ai un ami, un garçon très bien, très sérieux, tu vois le genre. On voudrait se marier. Est-ce qu'il peut venir te voir?

— Bien sûr. Mais, dis-moi d'abord, qu'est-ce qu'il fait et combien gagne-t-il?

— Tiens! P'pa, c'est bizarre! Il m'a posé les deux mêmes questions sur toi.

✦ ✲ ✦

Les ongles des doigts des bébés doivent être tenus courts et taillés droits afin que ces enfants ne s'égratignent pas. Il est plus prudent d'employer des ciseaux à bouts ronds et de tailler les ongles au moment où l'enfant sommeille.

✦ ✲ ✦

Il y a les contes de Noël et les comptes de Noël.

✦ ✲ ✦

Il est de très mauvais goût de critiquer ou de refuser un plat dont d'autres personnes se sont servies ou vont se servir. On peut refuser en disant simplement au serveur: "Non, merci". Il serait très impoli de faire une remarque de ce genre: "Je n'en mange jamais", ou "cela ne me va pas", "je ne puis le digérer", etc.

✦ ✲ ✦

Ce qu'on dit: Nommé sur un comité.

Ce qu'on doit dire: Nommé à un comité.

✦ ✲ ✦

Cette jeune fille passe la douane des Etats-Unis. A la frontière, le préposé lui demande:

— Chocolat? Whisky? Cigarettes?

Elle hésite un peu, puis:

— Si cela vous est égale, je préfèrerais une tasse de café.

La femme "choisit" les cigares

MONTREAL — La femme qui pénètre dans un magasin de cigares est probablement aussi embarrassée que l'homme qui entre dans un magasin de lingerie féminine.

C'est ce qu'a déclaré Luc Jarry, propriétaire de la tabagie située dans l'édifice C-I-L, en plein coeur de Montréal et dont la clientèle comprend aussi bien les préposé à l'entretien de l'édifice que les présidents de compagnie.

Il a fait ce commentaire lorsqu'on lui a demandé qu'elles étaient d'après lui les raisons qui incitaient une personne — homme ou femme — à acheter telle ou telle marque de cigares pour l'offrir en cadeau à Noël.

C'est une question pertinente puisque, d'après Luc, un plus grand nombre d'hommes que jamais fument le cigare — "surtout", précise-t-il, "chez les plus jeunes".

"Auparavant, bien peu d'hommes de moins de 40 ans avaient l'habitude de fumer le cigare. Mais, je pense que maintenant, à cause des frères Kennedy et des gens de leur entourage qu'on voit souvent fumer le cigare, les hommes plus jeunes y voient une preuve de distinction et de bon goût."

Le problème, lorsque vous achetez des cigares pour quelqu'un d'autre, à l'occasion de Noël par exemple, c'est qu'il vous faut choisir parmi 15 sortes, tous de formes et de dimensions différentes, sans parler du tabac dont ils sont faits, ni mentionner s'ils sont réguliers ou pourvus d'un filtre.

"A moins qu'elle ne connaisse la marque préférée de celui à qui elle les destine, la femme achète les cigares pour leur forme, leur arôme ou leur emballage", poursuit-il.

"Sa préférence va aux cigares élancés, à plus forte raison s'ils sont présentés dans une jolie boite."

Contrairement à la femme, l'homme n'attache d'importance qu'à la marque.

Voici ce que Luc suggère aux femmes qui veulent offrir des cigares en cadeau:

"Essayez de découvrir quelle marque il préfère."

Si les cigares qu'il a l'habitude de fumer sont peu coûteux, peut-être apprécierait-il des cigares de qualité supérieure, de forme semblable et faits avec le même genre de tabac.

Si vous ne connaissez pas sa marque préférée, ne craignez pas de consulter le propriétaire du magasin.

Selon Luc, il est bon de retenir que les hommes de forte taille aiment généralement les gros cigares et que les hommes plus petits préfèrent les petits cigares — comme le belvedere, le panatela, l'invincible et le cigarillo.

"Quelle que soit leur marque préférée, la plupart des fumeurs prennent grand plaisir à fumer le panatela. C'est d'ailleurs le cigare qui se vend le plus."

Selon Luc, il est toujours intéressant d'offrir des cigares en cadeau à cause de la vaste gamme des prix.

Vous pouvez vous procurer 10 cigares de n'importe quelle dimension dans un emballage-cadeau pour à peu près $1.30 et une boîte de 25 cigares de qualité supérieure pour $9.75.

"Quelle que soit la marque, il est toujours agréable de recevoir des cigares", d'ajouter Luc, qui cita ensuite la phrase de Rudyard Kipling: "Une femme n'est jamais qu'une femme, mais un bon cigare est toujours un régal!"

De délicieux bonbons comme cadeaux de dernière minute

Au lieu de vous en faire pour des cadeaux de dernière minute, faites des bonbons et offrez-les dans un récipient de bon goût, joliment enrubanné. Le problème sera réglé rapidement et délicieusement.

Vous pouvez par exemple emplir un verre à brandy de dattes farcies enveloppées une à une dans du cellophane de couleur. . ou en remplir une jarre décorative.

Vous pouvez aussi allumer la convoitise dans les yeux des gourmands en leur offrant des "bonbons à la turque" dans des plats pour le frigidaire. Vous joignez vraiment l'utile à l'agréable lorsque vous offrez de tels délices dans un bol à soupe ou une casserole couverte.

Les antiquaires ont dans leurs boutiques une myriade de bols, jarres, cruches de style ancien, en verre ou en métal . . . remplissez-les de friandises!

Voici quelques recettes éprouvées que vous livre l'Institut Canadien du Sucre:

Dattes farcies

- 3 livres de dattes évidées
- ½ tasse de beurre
- 1½ tasse de sucre à glaçage
- ⅛ cuillère à thé de sel
- 1 cuillère de thé de pelure d'oranges râpée
- ¾ de tasse de noix coupée finement
- Du brandy (autant que vous désirez)

Du sucre

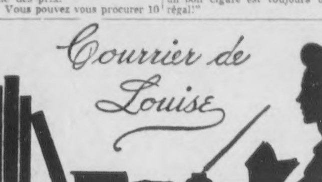
Coupez en deux les dattes, mais pas complètement. Battez ensemble le beurre, le sucre à glaçage et le sel jusqu'à former une crème légère et moelleuse. Ajouter la pelure d'orange, les noix et un peu de brandy. Bourrez généreusement les dattes. Enrobez de sucre et laissez reposer 4 ou 5 heures. Donne 6 ou 8 douzaines de bonbons.

Bonbons Turcs

(rahat Loukoum)

- 3 enveloppes de gélatine
- 2 tasses de sucre
- ⅛ cuillère à thé de sel
- 1 tasse d'eau
- 1 cuillère à table de jus d'orange ou de citron
- 1 cuillère à thé de pelure d'orange ou de citron râpée
- Colorant à nourriture
- Du sucre à glacer

Mélanger la gélatine, le sucre, le sel et l'eau froide dans une casserole. Amener à ébullition et laisser mijoter durant dix minutes, sans brasser. Enlever la casserole du feu et ajouter le jus et la pelure en brassant. Ajouter quelques gouttes du colorant choisi. Verser le tout dans une casserole carrée préalablement rincée à l'eau froide. Mettre au frais plusieurs heures. Couper en carrés et rouler dans le sucre à glacer. Donne environ 1 livre trois quarts.



Q. — Pourriez-vous me dire s'il faut absolument demander les services d'un chirurgien spécialisé pour faire rectifier un nez? Nous avons un fils qui est malheureusement affligé d'un nez "à la Cyrano" et cela lui cause un véritable complexe. On nous dit qu'une telle opération serait très coûteuse. Votre opinion, s'il vous plait. Merci.

Parents de Cyrano.

R. — Votre médecin de famille, quand vous lui aurez expliqué le cas de votre fils, et qu'il l'aura vu lui-même pour diagnostique, vous dira exactement comment procéder. Dans certains cas, vous pourriez peut-être obtenir un traitement de faveur; même si vous avez l'assurance médicale pour vous et votre fils, cette opération serait peut-être incluse. Vous êtes bien sages, votre mari et vous, de vouloir faire corriger ce défaut qui pourrait nuire à l'avenir du jeune garçon.

Q. — J'ai seize ans et je ne sais pas encore un seul pas de danse. Aussi, je refuse catégoriquement de sortir avec les jeunes de mon âge. Je n'ai pas les moyens de m'offrir des leçons de danse. Que faire? Merci. — **Misérable.**

R. — Vous devriez mettre votre orgueil dans votre poche et vous rendre dans les clubs communautaires où on donne des leçons gratuites, ou encore sortir avec vos amis et leur demander de vous enseigner la danse. A voir les contorsions à la télévision, je ne crois pas que ce soit trop compliqué. Vous pourriez, en regardant ces émissions de danse, imiter ce que vous voyez, ou encore, si votre imagination est vivante, imaginez-vous que vous souffrez de la "danse de St-Guy"!

Q. — Je voudrais jouer au tennis l'été prochain. Sauriez-vous où je pourrais prendre des leçons pendant l'hiver? Je sais qu'on en donne à certains endroits pour le golf. Il me semble que si je pouvais apprendre les éléments avant de m'associer à un club, j'aurais un certain avantage. Merci.

Sportif.

R. — Informez-vous auprès du Y.M.C.A. de votre localité? Je sais qu'on y donne des cours et des leçons de toutes sortes. Aussi, je vous félicite de vouloir vous adonner à un sport si stimulant et de vouloir commencer par les éléments. Trop de jeunes se lancent n'importe comment dans un sport et acquierent des défauts qui sont très difficiles à déraciner plus tard et qui nuisent à la qualité de leur jeu. Cela s'applique à tous les sports, voire même à toutes les sciences.

Q. — Mon rêve est de devenir radioreporter plus tard. Savez-vous où l'on doit suivre des cours pour atteindre ce but? Quelle scolarité est nécessaire pour y être admis?

Radiophile.

R. — Je ne connais pas de maison d'éducation spécialisée dans la formation de ce genre de reporter, mais j'imagine qu'en vous adressant à Radio-Canada, on vous donnerait l'information. Les reporters de radio que je connais le sont devenus en général, en passant par le poste d'annonceur. Celui-ci requiert une bonne voix, et plus l'éducation est solide, plus les succès s'atteignent vite. Je vous conseillerais de faire vos études universitaires d'abord, ensuite vous verrez.

Q. — Mon père est un ancien idole du hockey professionnel et il rêve de nous voir, mon frère et moi, "chausser ses patins". Or, nous vivons dans un endroit montagneux et ce sont des skis que nous voulons chausser. Depuis notre plus jeune âge nous avons dû patiner tous les jours en hiver, et dès que nous avons été assez grands, nous avons joué au hockey. Franchement, nous n'aimons pas ce jeu pour nous-mêmes. Sans vouloir faire de peine à notre père, comment pourrions-nous pratiquer le sport que nous préférons. Je dois ajouter, nous ne sommes pas de bons joueurs de hockey. Un conseil, s'il vous plait. — **Skieurs.**

R. — Je connais d'autres jeunes gens dans votre situation. Trop d'anciens athlètes, pas toujours les meilleurs d'ailleurs, rêvent de voir leurs fils sur le terrain de football, sur la glace ou ailleurs, les égaler ou les surpasser, et ne peuvent pas comprendre que ceux-ci aient des préférences pour d'autres sports. Ils devraient être heureux qu'ils désirent participer aux sports et surtout qu'ils soient assez forts physiquement pour le faire et leur en laisser le choix. Si, comme vous me dites dans votre lettre que je n'ai pas reproduite en entier, vous avez été obligés de tant jouer au hockey et si jeunes, vous souffrez sans doute d'une indigestion de hockey. Faites lire ceci à votre père et espérons qu'il comprenne.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Coeurs, volcans et chrysanthèmes

par

Doris Faber

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 17

— Parfait! s'écria Philippe avec un soudain enthousiasme, très différent de sa réserve coutumière, un peu énigmatique. Gardez cette pose, Lorraine: elle réunit tout ce que j'aime . . . mon pays et le Japon.

"Voilà du nouveau, pensa Yveline en croquant un bonbon."

Elle avait toujours dans son sac à main une provision de bonbons japonais à la pâte de haricot. "Tout ce que j'aime . . ." A la façon dont Philippe le dit, "ça ressemble fort à une déclaration . . ."

Le surlendemain, Yveline étant retenue aux studios, Lorraine prit rendez-vous avec Philippe au téléphone et conclut, non sans réticence:

— Je pourrai venir ce soir, plus tôt, puisque M. Volcan ferme le magasin de bonne heure pour faire sa tournée chez ses artisans . . mais je serai seule.

Aussitôt, furieuse contre elle-même, Lorraine se rendit compte de son impair. "Suis-je sotte de m'exprimer ainsi! J'ai l'air d'avoir peur de lui . . ." Il n'était plus temps d'atténuer la phrase.

— Non, vous ne serez pas seule . . . avec moi, dit Philippe non sans une pointe d'ironie. Au revoir.

Le déclic et la tonalité bourdonnante avertirent Lorraine de l'inutilité de toute réponse. Philippe avait raccroché. La jeune fille demeura perplexe. Malgré ses efforts, elle fut distraite au cours de la journée et M. Volcan ne se priva pas de la rappeler à l'ordre avec une fureur concentrée typiquement nippone. Il la quitta en bougonnant et en roulant entre ses paupières bridées des yeux fulgurants, à la manière des guerriers aux longs cheveux et au sabre vengeur des films d'aventures historiques.

En entrant dans l'atelier de Philippe, Lorraine eut la surprise d'y rencontrer, non pas Claude Granville comme elle l'imaginait, mais Prune dont elle s'était séparée le matin avant le départ de la petite fille pour le jardin d'enfants. L'exilée s'attachait de plus en plus à cette poupée vivante, si affectueuse et futée. Prune était la seule vraie douceur de sa vie, inquiète en dépit des amitiés efficaces. Elle admira le tact, la compréhension de Philippe qui lui épargnait la gêne d'un tête-à-tête. Il avait emmené l'orpheline après sa pose chez les Foki et Prune s'en montrait ravie. Jouissant d'un heureux caractère, elle s'amusait de tout, s'accommodait de la présence des grandes personnes quand elle ne parlait pas aux fleurs, aux papillons et au chat familier du "Bonheur des quatre saisons".

— Son portrait est-il bientôt terminé? interrogea Lorraine en caressant les joues de sa petite amie.

— Oui, dit Philippe et non sans mérite pour moi car elle est fort remuante.

Lorraine avait endossé le kimono avant de paraître dans l'atelier. Elle prit la pose, frappée de mutisme et toujours fâchée de se sentir si troublée. Heureusement, Philippe travaillait avec ardeur et n'était pas plus loquace. Prune évoluait en chantonnant dans la pièce peu meublée; elle s'enquit finalement:

— Je peux jouer?

Philippe eut un signe affirmatif. Prune ramassa une raquette posée sur la natte et lança contre l'une des cloisons une boule de papier, puis la rattrapa au vol. Pour rompre le silence à tout prix, Lorraine demanda:

— As-tu perdu ta balle de celluloïd?

Prune hocha la tête gravement:

— Le gros chien de M. Matsui l'a écrasée avec ses dents.

M. Matsui était un client du "Bonheur des quatre saisons". Attaché à la police, il craignait sans doute les représailles et était toujours accompagné d'un boxer incommode. Prune poursuivit son explication avec la même sérénité:

— Alors, pour la remplacer, la balle, j'ai pris la lettre que le monsieur pas Japonais avait apportée.

Saisie d'une intuition bizarre, Lorraine jeta:

— Quel monsieur étranger?

— Connais pas. Mme Foki, elle a posé la lettre devant la télévision.

Lorraine réprima un sursaut:

— C'est toujours là que Mme Foki dépose les messages qui me sont destinés ou les billets relatant les coups de téléphone donnés pour moi en mon absence. Rappelle-toi cet étranger, Prune. Avait-il des yeux gris, bleus?

— Comme ça, oui, comme ça. Descendu d'un taxi, il était pressé; il est reparti vite, vite.

— Chérie, donne-moi cette lettre!

L'enfant, surprise, tendit la boule. D'une main fébrile, Lorraine défroissa le papier bleuté, sans enveloppe. Philippe qui suivait tous ses gestes vit ses lèvres trembler légèrement. Elle murmura:

— Prune ne sait pas encore lire; elle n'a pu reconnaître le nom sur l'enveloppe.

— Pas du tout, protesta l'intéressé avec l'élan d'une conscience pure. J'ai pas déchiré "la" enveloppe: la lettre, elle était comme ça.

— Simplement pliée . . .

Lorraine retrouvait l'écriture, le rythme des phrases de Ralph, malgré la concision du message. Il l'avait appelée au téléphone. On lui avait répondu qu'elle était absente, sans lui communiquer l'adresse du magasin où elle travaillait — elle avait demandé qu'on la dérangeât le moins possible chez l'irascible M. Volcan. Ne pouvant parler à son amie, Ralph lui fixait un rendez-vous pour le lendemain matin, à sept heures moins le quart, au port de pêche. Il lui indiquait l'endroit précis et s'excusait du choix de l'heure mais il devait quitter, pour quelques jours, à nouveau, la région de Tokyo. Son message se terminait par ses mots: "Je pense beaucoup à toi". En lisant ces lignes, Lorraine avait oublié la pose. Elle releva la tête.

— Veuillez me pardonner cette distraction, Philippe.

Il la dévisageait, la scrutait non pas à la façon d'un artiste, mais comme un homme qui souffre.

— Cette lettre est de Ralph? dit-il. N'est-ce pas ce que vous attendiez, ce que vous espériez?

Déconcertée et navrée par la douleur qu'elle provoquait involontairement, Lorraine avoua:

— Je ne sais si j'espérais encore vraiment ou si je me raccrochais à une illusion. Philippe, vous êtes plus renseigné que moi. J'aurais scrupule à forcer votre discrétion mais l'attitude de Ralph ne doit pas vous étonner?

— Pas outre mesure, en effet.

Philippe avait répondu d'un ton neutre. Lorraine perçut, une fois encore, qu'elle n'obtiendrait de lui aucune révélation sur le comportement étrange de Ralph. Elle remarqua cependant:

— Il écrit: "Je quitte à nouveau la région de Tokyo pour quelques jours". Il est donc obligé de s'absenter?

— Cela ne paraît pas douteux.

Philippe, quoiqu'il lui en coûtait, se cantonnait toujours dans son secret. Lorraine poursuivit, soucieuse de lui faire partager ses préoccupations, laissant entendre ainsi qu'elle lui accordait toute sa confiance:

— Le port de pêche est un curieux endroit pour un rendez-vous. Eloigné du centre de Tokyo, fréquenté uniquement aux heures très matinales, par les pêcheurs et les mareyeurs.

— Justement, Ralph ne veut pas sans doute risquer d'être vu de quelques indiscrets . . .

Le visage énergique, intelligent de Philippe semblait abrupt, fermé à toute inquisition. Son regard, enfin détaché de Lorraine, suivait Prune qui, privée de sa balle improvisée, se servait de sa raquette comme d'une guitare et susurrait une chanson apprise au jardin d'enfants. La mimique de la petite fille était irrésistible par sa gentillesse et son humour. Les traits de Philippe se détendirent d'un sourire plein de tendresse. Puis, après un long silence, sans se retourner vers Lorraine, il ajouta ces paroles surprenantes:

— Un simple conseil d'ami, Lorraine: il serait préférable que vous alliez à ce rendez-vous accompagnée. Une étrangère seule au port à cette heure matinale serait dépaysée, certainement interpellée. Ralph n'a pas pensé à cela, à moins qu'il n'arrive avant vous. Dans le doute, cependant, restez en voiture, ne vous promenez pas parmi les gens de mer et les morceaux de poissons. Il m'est impossible de vous accompagner. Demandez ce service à Tadao Oda. Maintenant, je crois que notre séance de pose est compromise. Vous n'êtes pas assez détendue. Je vais vous ramener avec l'amie Prune jusqu'au "Bonheur des quatre saisons".

Toute la soirée et avant de s'endormir, Lorraine revit Philippe qui, s'étant ressaisi, ne livrait plus rien de son tourment. Elle retrouva le son de sa voix redevenu ferme, sans fêlure et se répéta ces mots: "Il m'est impossible de vous accompagner". Fallait-il qu'il évitât de se rencontrer avec Ralph? Lorraine finit par céder au sommeil, hantée par le mystère des deux hommes qui l'aimaient.

Elle avait laissé à Mme Automine un message pour Tadao. Le lendemain, à six heures moins le quart, il arrêta "Torpille" devant le "Bonheur des quatre saisons". Lorraine eut la surprise de voir Yveline à côté du conducteur.

— Tad avait à me faire quelques remarques personnelles au sujet de mon rôle, dit la starlette. Il m'a appris qu'il venait vous chercher à cette heure matinale et j'ai demandé à être de la promenade. Je ne connais pas le port.

Une pensée tracassait Lorraine: Ralph serait-il satisfait d'entrevoir ces deux témoins? Ce rendez-vous inattendu allait-il enfin décider de son avenir?

Torpille fonça dans la ville à demi déserte, traçant des zigzags savants par le réseau serré des rues percées avec fantaisie. Les rumeurs de vie commençaient à s'élever vers le ciel pâle, lorsque la petite voiture parvint au port, monde fantastique d'entrepôts, de hangars, de wagonnets, de camions où dominaient les profils de bateaux surmontés de leurs pavillons éclatants déployés à la brise marine. L'eau avait les reflets gris bleuté de l'acier. Les quais se tachaient de rouge. Des manoeuvres coltinaient les poissons énormes, troués par la blessure des crochets, tranchaient dans la chair des bonites, des thons, traînaient les grands corps luisants des requins aux mâchoires terribles. L'odeur forte de la marée, des écailles séchant sur le sol, les cris et les bruits, l'animation des marchés couverts créaient une ambiance à la fois pittoresque et repoussante. Des marchands ambulants commençaient à offrir leurs produits de mer déjà parés ou cuits: pieuvres voisinant avec langoustines et crevettes avec crabes. La nourriture essentielle des Japonais s'étalait avec abondance dans une frénésie de couleurs vives et de fumet trop pénétrant. Il était sept heures. Ralph n'avait pas encore paru. Lorraine attendait de l'apercevoir pour quitter Torpille. Yveline affectait une parfaite discrétion bien qu'elle fût dévorée de curiosité. Tadao ne regardait qu'elle, les yeux rivés sur le rétroviseur. Sept heures quinze. Ralph avait trente minutes de retard. Lorraine sentait l'impatience la gagner. Malgré ses résolutions, elle sortit de la voiture, fit quelques pas en regardant autour d'elle. Un taxi débouchant brusquement près d'elle la frôla. Elle eut un mouvement de recul, mais le bolide

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Cheque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 37

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste:** $1.00 franco. 132-T.F.

LES VERS UN PROBLEME? Procurerez-vous Pamouin, le traitement d'une fois pour les vers. **Disponible à votre pharmacie locale.** 29-144-39C.

A LOUER — Rue Ritchot. Logis: 4 pièces; salle de bain privée. Meublé si désiré. Pour personnes responsables. Libre: 1er décembre. **Signaler: 247-4271, entre midi et 8 h.** 31-184-T.F.

A LOUER — St-Norbert, 931, rue de l'Eglise. Logis: 5 pièces. Salle de bain et entrée privées. Chauffage inclus. Près des écoles. Libre: 1er décembre. **Signaler: CEdar 3-5543.** 32-203-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Berry. Chambre avec pension pour homme âgé. **Signaler: 247-6278.** 36-244-37C.

A LOUER — Rue Ritchot. Logis meublé: 2½ pièces. Pour jeune fille qui travaille. Libre: 1er janvier. **Signaler: CHapel 7-6688.** 36-249-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Réfrigérateur, laveuse et sécheuse. Près arrêt d'autobus. Libre immédiatement. Autre chambre avec cuisinette. **Signaler: 233-3268.** 36-250-38C.

A LOUER — Rue La Vérendrye. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Poêle, réfrigérateur. Adultes de préférence. Libre. **Signaler: CEdar 3-1253.** 32-204-37C.

A LOUER — Rue Langevin. Logis non meublé: 4 pièces. Libre: 1er janvier. **Appeler, après 5 h., CEdar 3-2370.** 35-236-37C.

A LOUER — Norwood. 2 chambres meublées: une, libre le 1er janvier, l'autre, le 15. Stationnement. **Signaler: 233-1311.** 37-263-37C.

A LOUER — St-Boniface, 163, rue Berry. Maison: 6 pièces. Chauffage: gaz. Garage broché. Près hôpital, autobus et centre d'achat Goulet. $105 par mois. **Signaler: WHitehall 2-0038, entre 9 h. et 5 h.** 36-251-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-411-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — 172, rue Bertrand. Logis: 5 pièces, 2 chambres à coucher, cuisine, salon. Salle de bain et entrées privées. Compteurs séparés. Libre immédiatement. $70. **Signaler: CHapel 7-6088.** 37-253-37C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée au 1er, pour femme ou homme qui travaille ou non. 2 ou 3 minutes de l'autobus. Prix raisonnable. Libre. **Signaler: CHapel 7-2610.** 37-260-37C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 3 pièces. Salle de bain privée. **Signaler: 233-5023.** 37-261-39C.

A LOUER — Rue Masson. Logis meublé au premier. Libre: 1er janvier. **Signaler: 233-7327.** 37-258-37C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 6 pièces. $9,000. Près de toutes commodités. Echangerait sur bungalow plus récent. District: école Provencher. **Appeler propriétaire: 247-6480.** 36-241-38C.

A VENDRE OU A LOUER — Ste-Agathe, Man. Centre canadien-français, près église et école. Maison: 5½ pièces. Lot: 75' x 150'. Chauffage: huile. Eau à pression. Réservoir à eau chaude. Taxe raisonnable. **Signaler: 772-4977.** 24-947-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 424, rue Langevin. Maison: 9 pièces. Chauffage: gaz. Soubassement complet avec grande pièce. Rénovée récemment. Près église, école et autobus. Prix raisonnable. **Signaler: 233-6419.** 26-985-T.F.

A VENDRE — Bon magasin d'épiceries. Aussi, excellent site pour pharmacie. Logis attenant. Garage double. **S'adresser à 128, avenue River, angle River et Main, Winnipeg.** 37-256-37C.

A VENDRE — Orgue "Hammond Spinet M-100". Comme neuf. **Signaler: 247-3685 entre 6 h. et 8 h. p.m., seulement.** 37-255-37C.

A VENDRE — Hôtel. Grand centre canadien-français. Profit net annuel au-delà de $20,000. Prix très raisonnable. **S'adresser à Boite 964, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 32-964-T.F.

A VENDRE — Honda presque neuf (repris). Excellente condition. Premier arrivé, premier servi. **Appeler: 233-1426 entre 9 h. et 5 h. p.m.** 37-254-37C.

A VENDRE — Enfield Crescent. Face à l'église Précieux-Sang. Duplex: 4 et 3. Entrées et salle de bain privées. Intérieur moderne. Chauffage: gaz. Soubassement complet. Taxe: $215 seulement. $12,900. **Signaler: 233-6150. Pas d'agents.** 36-246-39C.

J. CARRIERE REALTY
A VENDRE
Maisons, fermes et propriétés

St-Boniface — Duplex: 4 et 3. Garage. Gaz. Seulement $7,000. $1,000 comptant.

Bon bungalow — 5 pièces. Devra être déménagé avant 1er mai 1967. Toute offre considérée. Pour plus d'informations appeler

289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone:
247-5204 ou 474-3927
35-239-37C.

Timbres pour les Missions
Je collectionne tous timbres postaux en aide à mes Missions.
Veuillez adresser à:
R. P. Isaïe Desautels, O.M.I., Missionnaire,
222 First Street North, Kenora, Ontario

Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et
Conservez les timbres usagés et aidez aux missions
postez à:
Bureau des timbres pour missions,
Boite R-,
Chambre 504 - 272, rue Main, Winnipeg, Man.

Confiez vos travaux électriques à
HENRY'S ELECTRIC
Henri Desrosiers, propriétaire
412, rue Bertrand — 247-7227
Installations — Réparations
Chauffage
FINANCEMENT PAR INTERMEDIAIRE DE "HYDRO"

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, **M. Jean Carignan.**
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

VEUF DE 50 ANS catholique, canadien-français demande une ménagère. Un garçon: 5 ans. Maison moderne. Pas de travail au dehors. Sur ferme à 4 milles du village. Pas d'objection à un enfant. Autobus à la porte pour l'école. **Appeler Oscar Hacault, Mariapolis. Téléphone: Swan Lake 333-32.** 36-247-37P.

CHANTS ET DISQUES FRANCAIS ET ANGLAIS. Instruments rythmiques pour enfants. Flûtes. Autoharpes. Méthodes instrumentales. Pianos électriques portatifs. **MUSIC CENTRE, 45, rue William, Ottawa. Ecrivez-nous.** 37-257-38C.

ON DEMANDE — Dame pour garder enfants et faire travail de maison de 8 h. 30 à 4 h. 30. Pour le 3 janvier 1967. **Signaler: 256-3766.** 37-262-T.F.

POUR ETRE DEMOLIE bâtisse 22' x 40'. Tous matriaux récupérables donnés. **Appeler: 247-9267.** 37-259-37C.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice pour le District scolaire Lafortune no 1304, Woodridge, Manitoba. Entrera en fonction en janvier 1967 ou plus tôt si possible. Les demandes, donnant qualifications, doivent être envoyées au sous-signé. Salaire selon la cédule.

District scolaire Lafortune no 1304, Attn: M. S. Bisson, Division scolaire de la Rivière-Seine no 14, Ste-Anne, Man. Téléphone: GArden 2-5369. 36-243-38C.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE GRAVELBOURG

demande un instituteur ou une institutrice pour les matières suivantes: Composition anglaise, 9e et 10e années; Littérature anglaise, 9e année; Français du département, 11e année; Religion aux filles de langue anglaise, 9e et 10e années. Salaire selon échelle: $3,200 à $9,100.

S'adresser à: A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask. Téléphone: 648-2301. 33-210-38C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12

A VENDRE

Rue Des Meurons — Immeuble-appartements: 6 logis. Rapporte 12%. Propriétaire considérerait maison, 2 chambres à coucher en échange.

Norwood — Très belle propriété près du Précieux-Sang et de Holy Cross. Maison: 2 étages, 7 pièces, 4 chambres à coucher, 3 salles de bain. Soubassement complet. Chauffage: eau chaude, gaz. Garage. Grand lot. Bon montant, comptant requis.

St-Norbert — Maison: 2 étages, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. Tapis mur à mur, tentures. Salle de récréation et chambre à coucher au soubassement. Chauffage: gaz. Lot: 58' x 128'. Propriétaire transféré. Possession immédiate.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Avons clients qui désirent acheter duplex: 4 pièces en bas, soubassement complet, dans St-Boniface centre, et bungalow: 3 chambres à coucher à St-Boniface centre ou au Norwood. Bon montant comptant.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
35-328-37C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

CORAL CRESCENT
Près école Lacerte, etc. Bungalow deluxe: 5½ pièces, 3 chambres à coucher. Terrain tout en gazon et parsemé d'arbustes. Grand garage nouveau. Hypothèque à seulement 6%. Comptant requis et prix très raisonnables.

NORWOOD
Maison de rapport attrayante. 2 grands logis. De construciton récente. Située près école, etc. Comptant requis substantiel. Prix raisonnable.

PRES HOPITAL
Maison: 1½ étage. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Prix: $10,900.

ST-BONIFACE
Près hôpital. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Beau grand lot. Gaz nouveau. Garage. Prix: $11,900.

ST-BONIFACE
Grande maison: 4 chambres à coucher. Cuisine spacieuse. Construction récente. 2 salles de bain. Grand lot avec jardin. Près, école. Garage. Très bon achat à prix raisonnable.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
35-240-37C.

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
786-5847 — le soir 774-6461

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

KENWARD'S FURNITURE
Hargrave et Ellice
Présentez cette annonce pour un rabais de 10% à 25%.
Voyez
L. CHOUINARD
Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h. p.m.

La Division Scolaire St-Boniface no 4

sollicite immédiatement des demandes pour trois instituteurs ou institutrices au niveau secondaire pour enseigner les Mathématiques et les Sciences.

Les positions sont les suivantes:

1. Mathématiques, XIe et XIIe années, cours général.
   Sciences, Xe année, universitaire.
   Science physique, Xe et XIIe années, cours général.
2. Mathématiques, IXe année.
   Mathématiques, Xe année, cours général.
   Sciences, Xe année, cours général.
3. Mathématiques, IXe année.
   Sciences, Xe année, cours général.
   Physique PSSC, XIe année.

Les salaires seront selon l'échelle en voie de négociation présentement. Devront entrer en fonction le 3 janvier 1967. Pour demander une interview, écrire ou appeler: Le Surintendant, C.P. 99, St-Boniface, 233-3481.

La Division Scolaire de Winnipeg no 1

a besoin d'instituteurs (trices) complètement qualifiés pour les situations suivantes:

Elmwood High School, Français, Xe et XIe années

Grant Park High School, Français, Xe et XIe années

Grant Park High School, Français, Xe année, temps plein ou partiel

Kelvin High School, Chimie, étude, sciences, Xe année

Earl Grey School, Education spécialisée.

La cédule des salaires sera négociée à nouveau pour 1967.

Voici un extrait de la cédule actuelle:

Classe 1 (une année d'entrainement), minimum $3,650. Augmentation annuelle $200, maximum $4,750

Classe 2 (deux années d'entrainement), min. $3,925. Augmentation annuelle $200, max. $5,650

Classe 3 (trois années d'entrainement), min. $4,600. Augmentation annuelle $200, max. $6,475

Classe 4 (quatre années d'entrainement), min. $5,550. Deux augmentations annuelles à $200, max. $8,675

Classe 5 (cinq années d'entrainement), min. $6,000. Deux augmentations à $200, max. $9,425. Les autres à $300 par année

Classe 6 (six années d'entrainement), min. $6,375. Deux augmentations à $200, max. $10,300. Les autres à $300 par année

Classe 7 (sept années d'entrainement), min. $6,900. Deux augmentations à $200, max. $11,250. Les autres à $300 par année

Rétribution de salaire pour toutes les années d'enseignement.

Les augmentations annuelles entrent en vigueur à la date anniversaire de l'engagement des instituteurs (trices).

Les instituteurs (trices) affectés à des classes spéciales, sauf celles de travail avancé, reçoivent un boni spécial.

Les intéressés sont priés d'écrire immédiatement pour demander leur formule de demande à: The Superintendent, The Winnipeg School Division No. 1, 1577 Wall Street East, Winnipeg 3. 36-242-38C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A LOUER — St-Vital, chemin Ste-Anne. Bungalow moderne: 4 pièces, nouvellement décoré. Sous-sol complet. Garage. $90. Possession immédiate.

A VENDRE

St-Vital — Harrowby. Maison: 2 chambres à coucher. Petit soubassement. Chauffage moderne: huile. Lot: 50'. Prix: $8,500.

St-Boniface — Magasin: épiceries et viande. Très bon commerce. Chiffre d'affaires mensuel: $20,000. Marchandise: $12,000. Tous accessoires récents.

St-Boniface — La Vérendrye. $8,500. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Taxe: $290. $2,000 comptant.

St-Boniface — Archibald. Duplex moderne: 4 et 3. $5,000 comptant, balance à termes.

St-Boniface — Près hôpital. Triplex moderne. Logis: 4 et 3 complètement meublés. Revenu mensuel: $170, plus 4 grandes pièces pour propriétaire. Garage et stationnement pour 3 voitures. Prix et termes très attrayants.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
35-237-37C.

A VENDRE

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Possession immédiate. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Grande chambre avec salle de toilette au 1er. Grande cuisine, armoires nombreuses: une à étagères tournantes, broyeur à déchets. Salle de séjour. Chauffage gaz. Garage avec atelier. Prix réduit. Propriétaire transféré.

ISLE-DE-CHENES
Dans village. Grand lot bien situé Prix raisonnable.

LORETTE
Dans village. Maison: 4 pièces sur grand lot. Prix: $1,800 avec $300 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
27-121-T.F.

Fairhaven REALTY
232, angle Sherbrook et Broadway
Winnipeg
Agents d'immeubles — assurances
emprunts hypothécaires
maisons N.H.A.
selon vos spécifications
Achetons, vendons, échangeons
Service rapide et courtois
Communiquez avec notre représentant français
Ronald Lachance
Téléphones:
Bureau: 774-2483 - Rés.: 475-1773

L'ONU n'a pas admis la Chine communiste

NATIONS UNIES — L'Assemblée générale des Nations unies a rejeté par un vote de 57 contre 46 et 17 abstentions (dont le Canada) la résolution présentée par l'Albanie en faveur de l'admission de la Chine populaire et l'exclusion des "représentants de Tchang Kai Chek". Elle a également rejeté, par un vote de 62 contre 34 et 25 abstentions, la résolution italienne demandant la création d'un comité d'étude sur la représentation chinoise à l'ONU. Plus tôt, les délégués avaient réaffirmé par 66 voix contre 48 et 7 abstentions que la majorité des deux tiers était requise pour l'adoption de toute proposition tendant à modifier la représentation actuelle de la Chine à l'ONU.

Les résultats des votes de l'Assemblée générale ont sans doute dépassé les espérances les plus optimistes de ceux des Etats membres de l'ONU qui tiennent à consolider à l'échelle mondiale l'opposition au gouvernement de Pékin.

Position du Canada

Expliquant plus tard dans la journée à Toronto au cours d'une conférence de presse la position du Canada sur ces votes, le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a précisé que le Canada a choisi de s'abstenir sur la résolution albanaise parce que celle-ci exigeait également l'expulsion de la Chine nationaliste (Formose).

Cette abstention, a poursuivi le ministre, indique un changement majeur de la politique du Canada sur la question chinoise. Car dans le passé, nous avions toujours voté contre la résolution de l'Albanie. Le Canada a suggéré une solution pour une admission de la Chine à l'ONU. Ce plan est actuellement en train de mûrir, a conclu M. Martin.

Il s'agit, rappelons-le, de faire siéger simultanément Pékin et Taipeh à l'Assemblée générale, tandis que le siège chinois au Conseil de sécurité serait occupé par le représentant de la Chine populaire. Se défendant de soumettre la thèse dite des "deux Chines", le ministre canadien avait, la semaine précédente, précisé qu'il s'agissait là d'une solution toute provisoire, en attendant que les deux principaux intéressés règlent entre eux cette épineuse question.

A l'ONU, la délégation a précisé qu'elle a maintenu la position selon laquelle il s'agissait d'une question "importante", qui devait être tranchée à la majorité des deux tiers et a voté en faveur de la création d'un comité d'étude bien que, de l'avis du Canada, la résolution présentée notamment par l'Italie ne donne pas au comité des directives assez précises dans la voie d'une solution. Le Canada estimait néanmoins que cette résolution (qui a été rejetée par l'Assemblée) fournissait la possibilité de sortir de l'immobilisme actuel, chose essentielle pour toute solution nouvelle et raisonnable du problème.

Une commission d'enquête sur la sécurité du pays

OTTAWA — Le premier ministre a annoncé aux Communes que le gouvernement avait institué une commission royale d'enquête de trois hommes chargée d'étudier tous les aspects de la sécurité au pays.

Le gouvernement avait promis la tenue de cette enquête l'été dernier, alors que l'affaire George Victor Spencer, bientôt suivie de l'affaire Gerda Munsinger, faisait les manchettes des journaux.

Le président de la commission sera l'ancien sous-ministre du Commerce, M. Maxwell Weir Mackenzie.

Les deux autres membres seront l'ancien leader du défunt parti CCF, M. M. J. Coldwell et Me Yves Pratte, avocat de Québec.

La commission a pour mission de faire enquête sur les méthodes de sécurité au pays de même que sur les procédures prises pour assurer cette sécurité nationale.

Elle devra également, selon le décret déposé aux Communes par le premier ministre Pearson, recommander quelles procédures seraient les plus aptes à assurer la sécurité de l'Etat et faire rapport au gouvernement dans le plus bref délai possible.

Les audiences de cette commission royale d'enquête, selon le décret, devront être tenues à huis clos afin de conserver le caractère confidentiel des témoignages entendus.

NATIONS UNIES — La reconduction, pour un nouveau mandat de 5 ans, de M. Thant comme secrétaire général des Nations Unies a été votée unanimement par l'assemblée générale. U Thant a déclaré, aussitôt après, que la nécessité d'entreprendre de nouveaux efforts pour ramener la paix au Vietnam reste au tout premier plan de ses préoccupations.



De Fehr's offre **Tout pour votre Foyer**
Mobiliers de chambre à coucher
Mobiliers de salon
Mobiliers de salle à manger
Stéréo-télévisions
Appareils, etc.

Venez voir nos grandes montres et notre personnel amical.
Venez voir pourquoi vous ferez de meilleurs achats chez
C. A. De Fehr & Sons
78, rue Princess, Winnipeg
1202, rue Osler, Regina
238, 1ère avenue N., Saskatoon
10970, 84e rue, Edmonton

On demande vendeur

Parlons profit. Vous décidez vous-même de vos revenus. Place vacante pour vente, au Canada, de Calendriers de popularité grandissante et d'annonces spécialisées à plein temps, à temps partiel ou avec votre occupation usuelle. Pas de limite de revenu, plus boni. Réponse, à Dominion-Ad. Products, Boite 495, Brockville, Ontario, strictement confidentielle.

Comblez tous vos désirs ce Noël
LOUEZ DE L'ARGENT CHEZ CRESCENT.

Faites vos emplettes avec de l'argent comptant. Comblez tous les souhaits indiqués sur votre liste de cadeaux et vivez un Noël des plus heureux!

Il est facile et agréable de louer l'argent nécessaire de Crescent. De $50 à $3,000 — pour une semaine, un mois, un an ou même plus longtemps.

Certains clients ont déjà loué de l'argent en 10 minutes seulement. Vous n'avez qu'à téléphoner, réclamer l'argent dont vous avez besoin et alors, vous rendre au bureau Crescent le plus près de chez vous.

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour	et rembourser par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
988.39	30 mois	41.00
2,034.20	36 mois	76.00

Des montants plus élevés sont disponibles sur demande.

Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
129B, rue Marion
Téléphone: 233-1426

ON DEMANDE
Jeunes filles bilingues
GRADE ONZE COMPLET AVEC PREUVES
S'adresser à
BANQUE CANADIENNE NATIONALE
Téléphone 233-7986
179, avenue Provencher, St-Boniface

TRADUCTEURS — TRANSLATORS
de l'anglais au français
Bureau des traductions
OTTAWA

Le Secrétariat d'Etat a besoin d'un bon nombre de traducteurs à Ottawa. Les nominations pourront se faire aux niveaux suivants:

Traducteur stagiaire	($4,926 - $5,253)
Traducteur 1	($5,220 - $7,200)
Traducteur 2	($7,002 - $8,240)
Traducteur 3	($8,379 - $9,579)

Conditions d'admission au concours: Au minimum, un diplôme universitaire **ou** les études secondaires au complet et trois ans d'expérience en traduction ou dans un domaine assimilé. Pour les niveaux 2 et 3, on exige encore plus d'années d'expérience pertinente. Il y aura examen écrit.

Faites parvenir immédiatement votre demande à la Commission du service civil, Ottawa 4, en mentionnant le concours no 66-480-1.

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina Tél.: GL 2-4724
Assurances: auto — feu — vie

ON DEMANDE

Des demandes d'emploi sont sollicitées de la part d'instituteurs ou institutrices qualifiés pour l'Institut Collégial de La Broquerie. Les candidats choisis entreraient en fonction en janvier 1967. Salaires selon l'échelle établie pour la Division. Le principal décidera des sujets enseignés.

La Division Scolaire de la Rivière Seine no 14,
S. Bisson, secrétaire-trésorier,
Ste-Anne, Manitoba.
Téléphone: 422-5369.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice pour enseigner le grade 4 dans le District scolaire consolidé de Notre-Dame-de-Lourdes no 2390. Commencera en janvier 1967. Les demandes doivent mentionner les qualifications et être envoyées au soussigné. Salaire selon la cédule.

Pierre Marcon, sec.,
District Scolaire Cons. de N.-D.-de-L.,
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

CHICKEN FRY
Ouvert le dimanche de 8 h. a.m. à minuit et demi
Spécialité
Southern Fried Chicken **$1.50**
(Salle privée pour réception, soirée ou banquet) **Dines complet**
Tous les jours, de 2 h. p.m. à 10 h. p.m.
Faites lire votre bonne aventure dans votre tasse de thé.
RESTAURANT MARDI GRAS
287, avenue Portage Tél.: WH 3-3774

Maurice Paillé
Assurances générales
AUTO — FEU — ACCIDENT
VIE — CAUTIONNEMENT D'ENTREPRENEURS
Tél.: 253-9269 Windsor Park
251, avenue Dussault St-Boniface 6

Pour tout achat ou vente de maisons
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience dans l'achat et la vente d'immeubles.
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

Gratis Gratis Gratis Gratis
Un livre gratuit sur la perte de l'ouïe "Espoir des recherches"

Publié par le Service Public de Santé des Etats-Unis, ce livre contient des chapitres fascinants au sujet des miracles de l'audition et de la compréhension de la complexité du problème de l'ouïe. Ce livre ouvrira les portes à un nouveau et merveilleux mode de vie. Tout ce que nous demandons de votre part: d'écrire pour obtenir une copie gratuite.

Professional Hearing Consultants,
203-310, rue Donald, Winnipeg 2, Man.
Téléphone: 943-6561

En lettres moulées, s'il vous plait
NOM ....
ADRESSE ....
VILLE ....

SALLE CENTRE ST-BONIFACE
175, avenue Cathédrale
Au nord de la Basilique
à louer pour
Soirées sociales,
prénuptiales et nuptiales,
bingos et autres activités
Service de liqueur aux tables
Cantine de premier choix
Capacité 530 personnes
Voyez M. Arnaud
Tél. 233-9989 — Rés. (après 6 h.) AL 6-1248

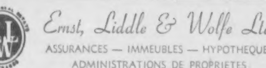
Les 12 et 13 janvier à 8 h. 30 p.m.
Le 14 janvier à 2 h. et 8 h. 30 p.m.
Premier événement majeur du Festival du Canada 1967!!



Au Théâtre PLAYHOUSE
Prix des sièges réservés
$1.00, $1.75, $2.50
Billets en vente maintenant à CELEBRITY BOX OFFICE
Mezzanine — La Baie

Les représentations sont commanditées par la Corporation Manitobaine du Centenaire et la Cie de la Baie d'Hudson.

"Bravo! Bravo!! Bravo!!! pour les Feux-Follets"
—Le Droit, Ottawa

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

